









CONTRAT DE RURALITE, DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon 2020-2026

ENTRE

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Représentée par son président Monsieur Rémy Nicoleau, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération du 9 novembre 2021,

Ci-après désignée par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon,

ET

L'État.

Représenté par Monsieur le sous-préfet de Saint-Nazaire Michel Bergue,

Ci-après désigné par « l'État » ;

AINSI QUE

La Région des Pays de la Loire,

Représentée par Madame la présidente de la Région des Pays de la Loire Christelle Morançais,

Ci-après désignée par « la Région » ;

Le Département de Loire-Atlantique,

Représenté par Monsieur le Président Michel Ménard,

Ci-après désigné par « le Département » ;

La Banque des Territoires.

Représentée par Monsieur le Directeur régional de la Caisse des dépôts, Banque des territoires Philippe Jusserand

Ci-après désignée par « la Banque des Territoires » ;

En présence des maires des communes membres de la communauté de communes Estuaire et Sillon

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance, de ruralité et de transition écologique (CRRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Sur la base du Projet de Territoire 2030 d'Estuaire et Sillon en cours d'écriture, la transition écologique s'inscrit comme le fil conducteur du CRRTE et permet tant aux élus de la CCES que ses 11 communes de rédiger leur programme personnalisé. Cela permet de concrétiser les orientations politiques en répondant aux spécificités du territoire.

Table des matières

Préambule	3
Article 2 – Ambition du territoire Éstuaire et Sillon	6
2.1 Le Projet de Territoire collaboratif et partagé	7
2.2 Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole Nantes-Saint-Nazaire	9
2.3 Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) partiel du territoire, couvrant les communes de Cordemais, Le Temple de Bretagne et Saint-Etienne-de-Montluc	
2.4 Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) couvrant le reste du territoire : les communes de Bouée, Quille Lavau-sur-Loire, Savenay, Campbon, La Chapelle-Launay, Malville, et Prinquiau	
2.5 Le Plan Local de l'Habitat (PLH) d'Estuaire et Sillon	.12
2.6 Le Plan Air Climat Energie Territorial (PCAET)	.12
2.7 La feuille de route vers un territoire multimodal et le Schéma Directeur des Modes Actifs (SDMA).	.13
2.8 La Stratégie de Développement Economique	.13
2.9 La Stratégie de Développement Touristique	.14
Article 3 – Les orientations stratégiques pour Estuaire et Sillon	.14
Article 4 – Le plan d'action	.15
4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat	.15
4.1.1 Le programme d'appui « Petites Villes de Demain » (PVD)	.15
4.1.2 Le Pacte pour une transition écologique de l'estuaire de la Loire	.15
4.1.3 Le label Territoire d'industrie	15
4.1.4 Le Contrat avec la Région des Pays de la Loire	16
4.1.5 Le Contrat avec le Département de Loire-Atlantique	16

4.1.6 Le programme europeen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie	4.0
Rurale)	
4.1.7 Le contrat de ruralité 2017-2020	
4.2. Validation des actions	
4.3. Projets et actions en maturation	
4.4. Les actions de coopération interterritoriale	
Article 5 - Modalités d'accompagnement en ingénierie	
Article 6 - Engagements des partenaires	
6.1. Dispositions générales concernant les financements	
6.2. Engagements de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon	
6.3 Engagements de l'État	
6.3.1 – Les enjeux territorialisés de l'État	
6.3.2 – L'accompagnement des porteurs de projets	20
6.3.3 – L'accompagnement technique et financier	20
6.4. Engagements de la Région des Pays de la Loire	20
6.5. Engagements du Département de Loire-Atlantique	20
6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques	21
6.7. Maquette financière	22
Article 7 – Gouvernance du CRRTE	22
7.1. Le comité de pilotage	22
7.2. Le comité technique	22
7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets	23
Article 8 - Suivi et évaluation du CRRTE	23
Article 9 - Résultats attendus du CRRTE	23
Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRRTE	24
Article 11 – Evolution et mise à jour du CRRTE	24
Article 12 - Résiliation du CRRTE	24
Article 13 – Traitement des litiges	24
Sommaire des annexes	25
Annexe 1 - Diagnostic territorial, état des lieux écologique d'Estuaire et Sillon	26
1-1. Cohésion sociale et territoriale	27
1-1-1. Une structure démographique propre au territoire	
1-1-2. Une offre en logements à renforcer	29
1-1-3. Des services mobilités à développer	31
1-1-4. Un bon niveau de services à généraliser sur tout le territoire	
1-2. Développement économique durable	
1-2-1 Une économie dynamique	36

	1-2-2. L'énergie comme filière novatrice	37
	1-2-3. L'inadéquation entre offres et demandes d'emploi	38
	1-2-4. Une destination touristique à affirmer	39
	1-3. Transition écologique	40
	1-3-1. Un territoire d'eau riche en biodiversité	40
	1-3-3. Un territoire agricole	44
	1-3-4. La rénovation énergétique nécessaire des logements et bâtiments	46
	1-3-5. L'optimisation de la gestion des déchets indispensable	47
	Synthèse - grilles AFOM thématiques :	
	Développement économique durable	49
	Cohésion sociale et territoriale :	49
	Transition écologique :	50
An	nnexe 2 – Liste de l'ensemble des projets identifiés sur le mandat	60
	2.1 Indicateurs de suivi du CRRTE	65
	nnexe 3 – Liste des projets identifiés pour 2022 susceptibles d'intégrer le CRRTE	
	3.1 Fiches projets et fiches actions des projets 2022 susceptibles d'intégrer le CRRTE	85
I	Projets portés par la CCES	85
ı	Projets portés par les communes	96
	Bouée	96
	Campbon	97
	Cordemais	
	La Chapelle-Launay	101
	Malville	102
	Prinquiau	
	Saint-Etienne-de-Montluc	105
	Savenay	109
	Quilly	110
Anr	nexe 4 – Financements des opérations inscrites au CRRTE accordés en 2020-2021	85
	4.1 Tableau de suivi des opérations inscrites au CRRTE 2020-2021 – financements de droit comr l'Etat	
	4.2 Tableau de suivi des opérations inscrites au CRRTE 2020-2021 – financements Plan de Relan l'Etat	
	4.3 Liste des actions soutenues par la Région Pays de la Loire en faveur des collectivités locales de territoire dans le cadre du Plan de relance régional	du
Ann	nexe 5 – Engagements des opérateurs de l'Etat	
5	5-1 Caisse des Dépôts Banque des Territoires	91
	5-2 Agence de l'eau Loire Bretagne	

Les contrats de ruralité, de relance et de transition écologique (CRRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire d'Estuaire et Sillon autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2020-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Présentation du territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Le territoire Estuaire et Sillon et ses partenaires ont souhaité s'engager dans, cette démarche de contractualisation.

La communauté de communes Estuaire et Sillon est un territoire de 305 km² et de 39 055 habitants (INSEE 2018) situé à l'ouest du Département de Loire-Atlantique, au cœur du pôle métropolitain de Nantes/Saint-Nazaire.

L'EPCI est né en 2017 de la fusion entre les deux communautés de communes Cœur d'Estuaire et Loire et Sillon et comprend ainsi les onze communes de Bouée, Campbon, La Chapelle-Launay, Cordemais, Lavausur-Loire, Malville, Prinquiau, Quilly, Saint-Etienne-de-Montluc, Savenay et Le Temple de Bretagne.

Sur la base du Projet de Territoire 2030, le CRRTE décline, par orientations stratégiques, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition du territoire Estuaire et Sillon

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

L'élaboration d'une vision stratégique suppose :

D'identifier les enjeux du territoire à l'aune de la transition écologique et de la cohésion territoriale transversaux et interdépendants, les forces et faiblesses, et de favoriser l'articulation entre les différentes

dimensions qu'elles soient écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc. en favorisant les synergies et les complémentarités entre les territoires ;

De les décliner en orientations stratégiques et en plans d'actions.

Cette vision peut être élaborée suivant différentes méthodes en s'appuyant sur l'existant (PLUi, PLH, SCOT, SDAASAP, SRDEII, SRADDET...). Elle se construit et doit être partagée avec l'ensemble des acteurs territoriaux – acteurs socio-économiques, associations, habitants, collectivités territoriales, État, etc. Associer en amont les acteurs socio-économiques et les habitants, usagers du territoire, est un gage de partage de la vision stratégique et de l'émergence de porteurs de projets engagés.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les évènements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

2.1 Le Projet de Territoire collaboratif et partagé

Le Projet de Territoire 2030 d'Estuaire et Sillon en cours d'écriture apparaît comme socle du CRRTE. Il s'agit du projet qui rassemble les 11 communes membres de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon porteur d'une vision partagée et harmonieuse.

La mission principale que se sont donnés les élus pour le Projet de Territoire 2030 est de « créer des conditions favorables aux projets de vie des citoyens ».

Les axes du Projet de Territoire sont également déjà posés ainsi que leurs « visions d'axes », lignes directrices de l'élaboration de celui-ci :

- D'ici Mai 2022, Estuaire & Sillon s'organise et se structure avec les communes et les services pour s'engager concrètement et visiblement dans son projet de territoire
- L'objectif à moyen terme (2025) est qu'Estuaire & Sillon porte une dynamique de développement maîtrisé et durable
- A plus long terme (2030), Estuaire & Sillon sera reconnu comme un territoire accueillant et singulier, au coeur de l'espace métropolitain Nantes / Saint-Nazaire.

Les axes qui portent le Projet de Territoire ainsi que leurs visions se déclinent comme suit ?

	Visions d'axes		
Axes	Court terme – mai 2022	Moyen terme – 2025	Long terme - 2030
Orientations politiques	Le pacte financier et fiscal et le projet de territoire sont votés et prêts à être mis en oeuvre	Suite à des évaluations régulières, on fait le bilan du projet de territoire et on pose les bases pour la suite	
Concertations et communication	Estuaire & Sillon met en oeuvre un dialogue et une concertation avec la population et les communes pour créer les conditions de l'adhésion aux projets	Nous avons éprouvé les outils et les modalités d'une concertation et d'une co-construction efficaces	Estuaire & Sillon est identifié comme un territoire de concertation et de co- construction
Administration	En collaboration avec les services, le projet d'administration est écrit et les projets de service sont amorcés	Les services sont dimensionnés pour les missions à accomplir et les administratifs réunis autour d'un même site conforme	L'administration d'Estuaire & Sillon incarne avec fierté le projet du territoire et attire de nouveaux talents

		6 n - 1.2.4	
		aux ambitions d'Estuaire & Sillon.	
Services à la population	Un diagnostic nous permet d'identifier des axes d'amélioration des services à la population et de mettre en place des plans d'actions pour l'avenir	Les services à la population sont adaptés aux nouveaux besoins, dans une logique d'accessibilité et de sobriété	L'offre de service à la population est clairement identifiée par les habitants, qui y accèdent simplement
Aménagement du territoire	Le travail sur le PLUI est engagé	Les solutions de mobilités sont adaptées aux différents besoins/usages des habitants. Le PLUi est adopté	L'aménagement du territoire répond aux projets de vie des citoyens, tout en préservant l'environnement et les espaces naturels
Développement économie et tourisme	Les priorités de développement économique & touristique sont définies et partagées	Des entreprises innovantes et actrices des transitions s'installent sur le territoire. Une offre touristique diversifiée et durable est mise en place. L'agriculture est accompagnée, en accord avec les enjeux économiques et écologiques du territoire.	L'offre économique et touristique, construite en synergie avec nos partenaires est attractive tant pour l'extérieur que pour nos habitants.
Equipements et infrastructures	Après un état des lieux et un diagnostic des infrastructures existantes, Estuaire & Sillon a priorisé les infrastructures à construire et rénover	Les équipements actuels sont mis aux normes (sécurité, sûreté, accessibilité) Un site réunissant les agents et l'offre de service à la population est un exemple de sobriété, d'accessibilité et de transition énergétique.	La majorité des équipements actuels et nouveaux sont exemplaires en termes de transition énergétique
Identité et rayonnement	Les éléments différenciants du territoire sont identifiés pour guider les communications à venir	Les projets concrets et collectifs construisent notre identité et sont partagés	Nos politiques publiques et notre démarche de communication affirment notre identité, reconnue dans toute la région.

Le CRRTE s'inscrit alors de manière transversale dans le cadre du Projet de Territoire d'Estuaire et Sillon et vient alimenter sa vision en matière de transition écologique.

Les projets du CRRTE déclinés entre 2020 et 2026 ont pour ambition de servir la transition écologique d'une manière ou d'une autre et plus précisément un des trois axes du triptyque « Cohésion sociale et territoriale, Développement économique durable, Transition écologique »

Ces trois axes sont déclinés en grandes orientations qui définissent l'ambition vers laquelle se projette le territoire en termes de transition écologique.

Les projets listés mettent en œuvre ces grandes orientations et permettent ainsi d'établir une feuille de route à travers des actions opérationnelles à plus ou moins long terme, sur toute la durée du mandat.

Les intentions prioritaires d'Estuaire et Sillon telles qu'impulser une dynamique économique durable et innovante, développement une offre de logements, répondre aux attentes des habitants, faire du territoire une destination touristique et faire de la transition écologique un axe fort sont prises en compte dans la définition des grandes orientations du CRRTE. Cette dernière intention transversale met justement en avant la volonté d'Estuaire et Sillon d'œuvrer pour la transition sous tous ses angles.

Le CRRTE a la vocation de porter les principales politiques publiques partenariales intercommunales, en déclinant les projets ayant pour ambition de servir les transitions écologique, sociale, démographique et numérique.

Le CRRTE est l'opportunité d'une meilleure intégration des objectifs de préservation des milieux, de gestion durable des ressources, de frein à l'étalement urbain et de réduction de l'artificialisation des sols.

La définition de l'ambition du CRRTE permet de tendre vers la réponse aux objectifs internationaux, européens, nationaux, régionaux et locaux tels que la Stratégie nationale bas carbone, le Plan biodiversité, l'objectif Zéro Artificialisation Nette, la Loi relative à la lutte anti-gaspillage et l'économie circulaire, la Stratégie nationale hydrogène (lancée en septembre dernier), et bien d'autres engagements.

Le CRRTE a le rôle d'ensemblier et établit un cadre pour l'ensemble des politiques publiques partenariales permettant de concrétiser le Projet de Territoire 2030. Il vise à permettre une meilleure lisibilité des contrats intercommunaux déjà initiés par la CCES et des enjeux qui en découlent dans une approche transversale.

Les dispositifs tels que Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, mais aussi le Pacte pour la Transition Ecologique de l'Estuaire de la Loire, le label Territoire d'Industrie et les contrats Territoire Région Pays de la Loire ainsi que le contrat avec le département Loire Atlantique et le programme européen LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement et l'Economie Rurale) sont alors intégrés au programme du CRRTE et permettent d'enrichir ce dernier par une vision complète des contrats mis en œuvre et de la trajectoire commune à mener.

Le CRRTE intègre également, dans son ambition, les documents cadres de planification qui posent des intentions déjà bien précises en termes de développement du territoire.

2.2 Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole Nantes-Saint-Nazaire

Approuvé le 19 décembre 2016, le SCoT de la métropole Nantes-Saint-Nazaire est le document d'urbanisme qui fixe la stratégie de planification du territoire.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT s'articule autour d'une ambition territoriale déclinée en 5 défis majeurs qui structurent les ambitions sociales, économiques et environnementales du territoire à horizon 2030 :

1) Des valeurs de cohésion sociale et territoriale pour accompagner la dynamique démographique

Pour cela, l'objectif du SCoT est d'offrir des services et logements adaptés à tous, garantir la mixité sociale pour être un territoire accueillant et solidaire.

2) La performance économique et l'attractivité au service de l'emploi pour tous

Cette ambition passe par l'amélioration de l'accessibilité et le développement de la coopération entre territoires pour faire du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire un territoire attractif et performant.

3) L'estuaire de la Loire, laboratoire de la transition énergétique et écologique

Le défi ici est partagé : il s'agit de donner corps à une éco-métropole, organisant un développement humain et économique respectueux d'équilibres naturels et agricoles préservés, enrichis et valorisés.

4) Une éco-métropole garante de la qualité de vie pour tous ses habitants

L'objectif est de proposer un projet collectif d'éco-métropole équilibré, tourné vers l'écosystème estuarien, auquel chaque territoire doit concourir, tout en conservant sa propre identité et des capacités de développement.

5) Une organisation des mobilités favorisant l'ouverture à l'international, les connexions entre les territoires et la proximité au quotidien

Il s'agit aussi de lutter contre les inégalités socio-spatiales et de renforcer la qualité de vie en promouvant les mobilités durables.

2.3 Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) partiel du territoire, couvrant les communes de Cordemais, Le Temple de Bretagne et Saint-Etienne-de-Montluc

Le PLUi partiel de la CCES inscrit des orientations stratégiques dans son PADD qui rejoint les ambitions du SCoT précédemment évoquées. Ces orientations se combinent avec pour objectif d'assurer un développement cohérent du territoire communal avec pour fil conducteur, préservation de l'environnement et équilibre territorial, qualité urbaine et mixité. Elles sont organisées autour d'un axe transversal déliné en trois axes thématiques :

Axe transversal 1 - Un territoire visant à préserver les éléments fondateurs de l'identité paysagère et ancré autour du pôle structurant et des polarités complémentaires

Axe 2 - Une offre d'habitat étoffée et diversifiée qui assure l'attractivité du territoire et la satisfaction des besoins des ménages

Axe 3 - Un cadre de vie préservé au sein d'un socle naturel et paysager remarquable du Sillon de Bretagne à l'estuaire de la Loire

Axe 4 - Un territoire rayonnant, attractif et dynamique à l'échelle métropolitaine

2.4 Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) couvrant le reste du territoire : les communes de Bouée, Quilly, Lavau-sur-Loire, Savenay, Campbon, La Chapelle-Launay, Malville, et Prinquiau

Le PADD du PLU de Quilly inscrit les orientations suivantes :

Orientation n°1 : Poursuivre un développement démographique maîtrisé dans le cadre d'une organisation urbaine cohérente qui tienne compte des contraintes environnementales

Orientation n°2 Densifier le tissu urbain du bourg et maîtriser la consommation foncière

Orientation n°3 : Renforcer l'identité et le rôle structurant du bourg

Orientation n°4 : Maintenir l'agriculture, activité structurante et garante de l'entretien des paysages et de la perméabilité des milieux

Orientation n°5 : Dynamiser le tissu économique local

Orientation n°6 : Préserver les milieux naturels constituant la trame verte et bleue communale

Orientation n°7 : Préserver des coupures d'urbanisation

Orientation n°8 : Garantir la protection et la valorisation du patrimoine bâti et du petit patrimoine culturel

Orientation n°9 : Favoriser le développement des énergies renouvelables

Le PADD de La Chapelle-Launay inscrit les priorités suivantes :

- Axer le développement urbain sur le bourg et de façon maîtrisée
- Maintenir l'agriculture, développer le tertiaire et diversifier l'artisanat
- Préserver les milieux et paysages de la Loire et du sillon, et le patrimoine bâti
- Conforter les équipements scolaires, de sports et de loisirs
- Faciliter les déplacements, en particulier pour les liaisons douces

Le PADD de Bouée s'articule autour de trois thèmes fondamentaux

- La préservation et la valorisation de l'identité communale (estuarienne et ligérienne). Cela passe notamment par la protection des sites naturels sensibles, la valorisation des activités agricoles et du monde rural, la valorisation des paysages naturels et urbains.
- La maîtrise de l'urbanisation au niveau du bourg dont les objectifs sont de structurer le développement urbain, prévoir une diversité d'habitat, renforcer l'offre en équipements et améliorer l'accessibilité
- Le développement d'une dynamique économique dont l'objectif principal est d'initier une dynamique économique forte sur le territoire

Le PADD de Lavau-sur-Loire inscrit 4 axes que sont :

- 1) Poursuivre la reconquête du centre-boura
- 2) Affirmer le pouvoir d'attractivité de la commune
- 3) Préserver le socle agricole, naturel et paysager exceptionnel
- 4) S'engager dans un développement urbain « durable » intégrant les risques et la disponibilité des ressources

Le PADD de Prinquiau s'articule autour des principes fondamentaux suivants :

- Réserver et valoriser l'identité et le patrimoine communal,
- Redynamiser le développement du territoire,
- Conforter les activités économiques.

Le PADD de Savenay met en avant la volonté de :

- Préserver l'environnement, l'activité agricole et de valoriser le paysage communal d'une part,
- D'assurer un développement harmonieux et équilibré de l'habitat, des activités économiques et des équipements collectifs d'autre part,
- Enfin, de renforcer l'attractivité de la commune.

Le PADD de Malville expose ses volontés communales qui s'articulent autour de trois principes fondamentaux :

- Une commune à l'identité rurale et agricole possédant une richesse patrimoniale diversifiée,
- Une commune voulant maîtriser son développement au sein de son bourg et de quelques hameaux afin de préserver ses espaces naturels et agricoles.
- Une commune voulant maintenir sa dynamique économique en poursuivant l'accueil d'activités tournées vers le commerce, l'artisanat, l'industrie et l'agriculture

Le PADD de Campbon se compose des axes suivants :

- Conforter le rôle de polarité communale du centre-bourg
- Répondre aux besoins des activités économiques déjà implantées et proposer une offre foncière pour développer l'emploi
- Diversifier les modes de déplacement par une hiérarchisation et une sécurisation du réseau viaire
- Aller vers une gestion intégrée des espaces situés au cœur du bocage
- Optimiser les ressources existantes pour le développement et prévenir les risques et nuisances

Au regard de ces objectifs définis à l'échelle intercommunale pour le PLUi partiel ou communale pour les autres PLU, l'ambition du CRRTE s'inscrit en cohérence avec celles des territoires.

2.5 Le Plan Local de l'Habitat (PLH) d'Estuaire et Sillon

Les objectifs démographiques et de logements de la CCES ont permis de déterminer un besoin de 329 logements en moyenne par an, soit 1 974 logements à créer sur la durée du PLH. Parmi ces logements, 395 devront être des logements dits « sociaux » à horizon 2024.

Le PLH d'Estuaire et Sillon inscrit donc 5 orientations majeures pour le territoire :

- Favoriser une offre de logements diversifiée et une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire dans le respect des principes de mixité sociale
- Répondre aux besoins des populations spécifiques : un enjeu de solidarité
- Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements
- Maîtriser le développement urbain et rationaliser l'utilisation du foncier
- Renforcer la gouvernance des politiques locales de l'habitat, l'information aux habitants et le suivi du PLH

Le CRRTE intègre ces dernières dans ses ambitions.

2.6 Le Plan Air Climat Energie Territorial (PCAET)

Par délibération du 1er février 2018, Estuaire et Sillon s'est engagée dans une démarche de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle des 11 communes de son territoire. Son ambition : accompagner tous les acteurs du territoire dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et devenir elle-même exemplaire dans ses pratiques. Dans un objectif de sobriété et d'efficacité énergétique le PCAET inscrit donc 4 axes d'orientation :

Axe 1 : Un territoire à haute qualité de vie environnementale

- Accompagner les particuliers vers la sobriété et l'efficacité énergétique
- Préserver et valoriser la biodiversité et les milieux naturels
- Devenir une collectivité à l'empreinte environnementale exemplaire

Axe 2: Un territoire producteur

- Développer les énergies renouvelables territoriales
- Soutenir et accompagner les projets de production et distribution alimentaire locale, de qualité et respectueuse de l'environnement
- Soutenir le développement d'une économie innovante et circulaire

Axe 3: Un territoire des courtes distances

- Aménager le territoire pour créer des espaces de proximité et favoriser les mobilités vertueuses
- Proposer de nouveaux services sur le territoire pour inciter chacun à laisser sa voiture au garage
- Étre une collectivité à mobilité exemplaire

Axe 4 : un territoire de partage

- Soutenir les entreprises du territoire dans l'amélioration de leur performance environnementale
- Soutenir les projets collectifs de transition écologique et sociale
- Mettre en place une gouvernance partagée de la transition écologique territoriale

Le PCAET est également un document cadre du CRRTE qui intègre dans sa stratégie les intentions soulignées ci-dessus.

2.7 La feuille de route vers un territoire multimodal et le Schéma Directeur des Modes Actifs (SDMA)

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) adoptée le 24 décembre 2019 invite les intercommunalités à prendre la compétence mobilités au sein de leur ressort territorial.

La CCES a donc pris la compétence pour organiser, en complément des services de transport scolaire (AOM de second rang avec la Région Pays de la Loire), des services de mobilité alternatifs à l'usage individualisé de la voiture tels que les services réguliers ou à la demande de transport public de personnes, services relatifs aux mobilités actives et aux usages partagés des véhicules.

Cette nouvelle compétence permet à Estuaire et Sillon d'élaborer une nouvelle stratégie globale en matière de mobilités sur son territoire. Cela notamment à travers la « Feuille de route vers un territoire multimodal » dont les ambitions sont les suivantes :

- accompagner l'évolution des habitudes de déplacement
- fluidifier et canaliser les flux qui traversent le territoire
- répondre aux attentes des habitants concernant le vélo
- dépasser les contraintes naturelles et artificielles entre Savenay et La Chapelle-Launay
- renforcer les perméabilités dans Saint-Etienne-de-Montluc
- faciliter le rabattement vers les gares
- anticiper l'évolution des usages liés au numérique

Cette feuille de route d'Estuaire et Sillon concrétise la stratégie au travers de 4 axes :

- favoriser les modes actifs (quotidien, loisirs, sportif et tourisme) et le partage de la rue ;
- faciliter les usages plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation
- améliorer la desserte en transport en commun
- promouvoir les solutions de mobilité disponibles et la mobilité durable

Estuaire et Sillon inscrit également dans cette feuille de route des orientations déclinées en matière de mobilités fluides, inclusives et durables qui font également écho au Schéma des Modes Actifs avec le volet vélo (aménagement d'infrastructures cyclables) et le volet marche (schéma piétonnier).

2.8 La Stratégie de Développement Economique

Estuaire et Sillon est un territoire dynamique au cœur du pôle d'attractivité économique Nantes/Saint-Nazaire. Le territoire inscrit alors dans sa Stratégie de Développement Economique une ambition affirmée déclinée en trois orientations stratégiques :

Orientation n°1 : Anticiper les mutations et animer les acteurs du territoire

- Structurer le pilotage politique,
- Améliorer la connaissance du tissu économique,
- Animer le tissu économique local

Orientation n°2 : Accompagner le parcours résidentiel des entreprises

- Favoriser l'entreprenariat.
- Accompagner les démarches sociales des entreprises,
- Définir une stratégie foncière

Orientation n°3 : Renforcer l'attractivité et la prospection économique

- Accompagner les filières prioritaires de l'énergie, l'industrie, et l'artisanat
- Améliorer l'attractivité territoriale,
- Proposer un territoire plus accessible et mieux connecté

2.9 La Stratégie de Développement Touristique

Dans sa Stratégie de Développement Touristique en cours d'écriture, Estuaire et Sillon inscrit les 4 axes suivants :

- Affirmer le positionnement
- Finaliser l'aménagement du territoire
- Mettre en tourisme l'offre du territoire
- Adapter l'organisation touristique au projet

Le CRRTE intègre ces derniers dans son ambition.

La définition de l'ambition du CRRTE comprend aussi les grands axes d'intervention renforcée du Ministère de la transition écologique qui s'articulent notamment autour des grandes politiques suivantes :

- La rénovation énergétique des bâtiments
- La biodiversité et la résilience
- La densification et le renouvellement urbain
- L'économie circulaire
- Le renforcement des ponts des collectivités territoriales
- Le développement ferroviaire, voyageurs et marchandises
- Le soutien aux transports collectifs et au développement du vélo

C'est au travers de cette ambition du territoire ainsi qu'en s'appuyant sur le Projet de Territoire que les orientations stratégiques du CRRTE apparaissent dans une logique de cohérence globale. Les orientations stratégiques du CRRTE font également référence aux enjeux territoriaux soulevés lors du diagnostic territorial et de l'état des lieux écologique établi à l'occasion de ce contrat (joint en annexe).

Article 3 – Les orientations stratégiques pour Estuaire et Sillon

Chacun des trois thèmes du triptyque « Cohésion sociale et territoriale, Développement économique durable et Transition écologique » se décline en grandes orientations composées elles-mêmes d'axes stratégiques pour le territoire d'Estuaire et Sillon :

Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée

- Favoriser une offre de logements diversifiée et une répartition équilibrée
- Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
- Adopter des mobilités décarbonnées et faciliter l'intermodalité

Accompagner un développement économique et touristique innovant durable et de transitions

- Porter la dynamique économique dans une logique innovante et de sobriété foncière
- Conforter des filières innovantes autour des nouvelles énergies
- Structurer une offre touristique durable

Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire, et environnementale)

- Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements et bâtiments
- Améliorer la gestion et la qualité des ressources naturelles
- Optimiser la valorisation des déchets du territoire

Des actions opérationnelles ou projets encore en maturation sont associés à chacun de ces axes stratégiques.

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 3. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

4.1.1 Le programme d'appui « Petites Villes de Demain » (PVD)

Ce dispositif est un outil du plan de relance de l'Etat au service des territoires ruraux. Les communes de Savenay et de Saint-Etienne-de-Montluc ont signé avec la CCES la convention d'adhésion au programme PVD le 25 mars 2021. Cette dernière permet la mise en œuvre d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

4.1.2 Le Pacte pour une transition écologique de l'estuaire de la Loire

Ce contrat a été signé entre la CCES, l'Etat, la CARENE, Nantes Métropole, le Département de Loire Atlantique, la Région de Pays de la Loire, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, la Banque des Territoires, l'ADEME et EDF le 17 janvier 2020. Il accompagne la fermeture annoncée de la centrale EDF de Cordemais et les conséquences économiques et sociales qu'elle engendre.

Ce pacte traduit la volonté partagée d'accompagner l'arrêt de la production d'électricité à partir de charbon sur la centrale de Cordemais, et de saisir l'opportunité d'une dynamique nouvelle.

Pilier 1 : Le développement du Grand Port Maritime Nantes – Saint Nazaire

Accueillir à CT de nouveaux trafics, se positionner sur les filières d'avenir et à haut potentiel destinées à prendre à terme le relais des énergies fossiles

• Pilier 2 : L'innovation et l'amplification des dynamiques de transition énergétique et écologique déjà à l'œuvre sur le territoire

A l'initiative notamment des collectivités territoriales, créatrices d'emploi et de valeur ajoutée

• Pilier 3 : L'amélioration des mobilités afin de répondre aux enjeux de desserte du territoire et de réduction des gaz à effet de serre

4.1.3 Le label Territoire d'industrie

Ce label signé en janvier 2021 en partenariat avec la CARENE permet d'inscrire une feuille de route pour la stratégie de reconquête industrielle par le territoire en termes d'emploi, de compétitivité, de filière émergente, d'innovation et de transition écologique industrielle.

Cette stratégie de reconquête industrielle inscrit les orientations stratégiques suivantes :

- Un territoire industriel leader pour la production des nouvelles énergies et leur intégration dans les grands produits industriels
- Un territoire industriel qui crée les conditions de réussite pour la performance, l'innovation et l'émergence d'entreprises industrielles
- Un territoire industriel qui développe des infrastructures pour répondre aux enjeux de compétitivité des industriels
- Un territoire industriel qui participe à l'attractivité des métiers et qui œuvre pour le capital humain
- Un territoire qui concourt à la transition écologique des entreprises et des espaces industriels

4.1.4 Le Contrat avec la Région des Pays de la Loire

La CCES et la Région des Pays de la Loire ont signé ce contrat en 2018 pour engager des projets portant sur l'urbanisme, l'habitat et le cadre de vie, la mobilité, la dynamique économique et l'attractivité du territoire, la cohésion sociale et la transition énergétique.

La future politique de la Région Pays de la Loire en faveur des territoires fera l'objet d'une nouvelle réflexion pour 2022.

4.1.5 Le Contrat avec le Département de Loire-Atlantique

La CCES souhaite s'inscrire dans un contrat intercommunal avec le Département de Loire-Atlantique dans le cadre du Soutien aux territoires 2020-2026 visant à soutenir les projets du territoire d'intérêt intercommunal.

Les communes de Savenay, Saint-Etienne-de-Montluc, La Chapelle-Launay, Cordemais, Campbon et Malville sont inscrites à l'appel à projet du Département Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « cœur de bourg » qui leur permettent de réaliser un projet global de requalification de leur cœur de bourg.

4.1.6 Le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale)

Ces fonds financent les actions innovantes portées par la CCES et ses communes contribuant au développement local du territoire.

4.1.7 Le contrat de ruralité 2017-2020

Ce contrat a accompagné la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Ils inscrivent leurs engagements pluriannuels pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural.

Le CRRTE vient se substituer à ce contrat de ruralité arrivé à échéance fin 2020, dont il peut poursuivre certaines orientations et actions.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 3.1.

Les opérations envisagées font d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat;
- L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier)
- L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;

- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) :
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;

Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir en tant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 7. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires d'Estuaire et Sillon et d'autres.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer);
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.);
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.);
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Les mesures sont à définir localement. Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

Ce volet dédié aux actions de coopération entre les territoires, dont le contenu est à définir localement, est à réfléchir dès la phase du projet de territoire puis tout au long de l'élaboration du contrat.

Article 5 - Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Engagements de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire d'Estuaire et Sillon assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un directeur responsable du pilotage du CRRTE et à affecter un chef de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il pourra être assisté d'animateur chargé de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce

moment de partage a pour objectif d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 Engagements de l'État

L'État s'engage à accompagner les projets du territoire dans un objectif de facilitation, simplification et cohérence et à désigner dans ses services un référent responsable du pilotage du CRRTE. A cet égard, l'interlocuteur des services de la collectivité pour la mise en œuvre du contrat et de son évaluation est le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire.

6.3.1 - Les enjeux territorialisés de l'État

Les politiques publiques prioritaires de l'Etat concernent la relance dans les territoires, la transition écologique, le développement économique et l'emploi, la sécurité, l'éducation et la jeunesse, la santé, le logement, la culture, les sports, la réduction des inégalités sociales et territoriales.

S'agissant du territoire de la Communauté de communes Estuaire et Sillon, l'État accompagnera les porteurs de projets et d'actions qui s'inscriront tout particulièrement dans les axes stratégiques suivants :

Transition écologique et énergétique

- Agir en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau, protéger durablement les ressources en eau (nappe de captage de Campbon...) et assurer l'équilibre quantitatif entre les différents usages.
- Protéger les zones humides, les espaces naturels et la biodiversité.
- Planifier l'aménagement durable du territoire à l'échelle intercommunale, limiter l'artificialisation des sols et s'engager dans un développement sobre en foncier.
- Élaborer une politique de mobilité durable (décarbonée, réduction de l'autosolisme, développement des modes actifs de déplacement et du covoiturage...).
- Encourager et accélérer la rénovation thermique des logements et des espaces publics tout en renforçant la production d'énergies renouvelables (mise en œuvre du PCAET).
- Poursuivre les efforts d'amélioration du taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Relance et développement économique

- Diversifier l'offre économique et mettre en œuvre les programmes d'actions « Pacte de Cordemais » et « Territoire d'industrie ».
- Renforcer les compétences au service de l'emploi et de l'insertion.
- Amplifier les efforts mis en œuvre dans le cadre des 3 axes prioritaires du plan «1 jeune 1 solution».
- Lancer les opérations de revitalisation adossées au programme «Petites Villes de Demain ORT ».
- Engager une réflexion en faveur de l'agriculture et d'une alimentation durable et locale.

Cohésion sociale et territoriale

- Assurer la sécurité du quotidien et la protection de la population, en renforçant notamment les dispositifs locaux de prévention et de gestion des risques (PCS, inondation des zones estuariennes...).
- Soutenir les secteurs les plus fragiles et renforcer le maillage du territoire en équipements et services de première nécessité (commerces, santé, culture...).
- Déployer l'offre « France Services ».
- Prendre en compte les effets du vieillissement et de la migration des populations.
- Adapter la production de logements locatifs sociaux aux besoins du territoire.
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine local.
- Renforcer le dialogue et la complémentarité avec les territoires voisins.

6.3.2 - L'accompagnement des porteurs de projets

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à accompagner la mise en œuvre du CRRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRRTE.

6.3.3 - L'accompagnement technique et financier

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles. Il sollicitera les différents partenaires et services afin d'optimiser et mettre en cohérence les soutiens financiers.

Ce soutien peut passer par un appui spécifique de l'ANCT, des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Il permettra également de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRRTE;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial: conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés;
- Le CEREMA peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (BPI France), l'Agence française de Développement (AFD), l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB), etc.

6.4. Engagements de la Région des Pays de la Loire

Le CRRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets

6.5. Engagements du Département de Loire-Atlantique

Le Département, garant de la solidarité territoriale et porteur d'une ambition forte pour l'aménagement durable de la Loire-Atlantique, entend accompagner chaque territoire dans son projet de transition écologique. À cette fin, le Département a développé une palette de solutions d'ingénierie – financières, stratégiques ou techniques – en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs besoins.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux territoires 2020-2026 (Dispositif du soutien aux territoires), le Département amplifie son action à destination des communes et intercommunalités autour de quatre piliers : un contrat « cœur de bourg / cœur de ville » dédié à la requalification et à la redynamisation urbaine, un contrat avec chacune des intercommunalités, un accompagnement renforcé des communes dans le développement de l'éducation à travers un « fonds écoles » et un soutien spécifique aux communes rurales via un fonds dédié. Ce sont 150 M€ qui viendront en soutien à l'investissement local tout au long du mandat municipal et intercommunal.

Le Département conclura ainsi un contrat avec chaque intercommunalité sur la base de priorités partagées. Dans ce cadre, pourront être soutenus, à l'issue d'un dialogue entre le Département et l'intercommunalité, les projets intercommunaux ainsi que certains projets communaux d'intérêt intercommunal que l'intercommunalité souhaiterait inscrire dans le contrat, au regard de leur pertinence territoriale et selon le cadre d'intervention du soutien aux territoires. Une cohérence sera recherchée entre les actions retenues au CRRTE et les contrats EPCI.

Le Département sera particulièrement attentif, dans la définition des maquettes des contrats intercommunaux et dans l'instruction des demandes de financement, à la prise en compte des enjeux environnementaux et à l'impact du projet en termes de transition écologique : sobriété foncière, mobilités douces, rénovation de l'habitat, neutralité foncière, production d'énergies renouvelables.

Le Département a également prévu un dispositif de soutien aux actions de désimperméabilisation et de renaturation des sols imperméabilisés. Il s'agit de favoriser la reconquête des fonctionnalités hydrobiologiques des sols, la biodiversité des habitats, des espèces animales et végétales, les reconnexions écologiques, et l'amélioration des services écosystémiques rendus par les sols et par la végétation (captage du CO2, création d'îlots de fraîcheur, lutte contre les pollutions, prévention contre les inondations).

Via ces cadres d'intervention, le Département pourra ainsi apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une demande de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Enfin, les communes et intercommunalités pourront solliciter l'offre d'ingénierie du « Partenariat Loire-Atlantique » pour les aider à concevoir et mettre en œuvre les projets du présent CRRTE. Ce Partenariat met en synergie les services départementaux, l'établissement public foncier de Loire-Atlantique, Loire-Atlantique Développement et Habitat 44.

6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Le Projet de Territoire dans lequel s'inscrit le CRRTE comprend pour cela l'axe « Concertation et Communication », qui place la volonté de co-construction du projet en priorité.

6.7. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- .- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés);
- Des actions financées par des conventions ad 'hoc avant la signature du CRRTE;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 7 – Gouvernance du CRRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire n°6220/SG du 23 octobre 2020 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le sous-préfet de Saint-Nazaire, ou son représentant, et par le Président de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Il est composé de représentants du conseil communautaire de la CCES, des services de l'Etat dont un représentant de l'ANCT, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts (Banque des Territoires), ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRRTE, d'un représentant de la Région des Pays de la Loire, d'un représentant du Département de Loire-Atlantique.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRRTE;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire d'Estuaire et Sillon. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé de représentants des services du territoire de la communauté de communes Estuaire et Sillon, des services de l'État, de l'ADEME et de la caisse des dépôts (banque des territoires), ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRRTE, et de représentants des services des collectivités départementales et régionales.

Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRRTE

L'entrée en vigueur du CRRTE est effective à la date de signature du présent contrat. La durée de ce contrat est de six ans, de 2020 à 2026. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 - Evolution et mise à jour du CRRTE

Le CRRTE est évolutif. Le corps du CRRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 - Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nantes.

Signé à Savenay le 30 novembre 2021,

En présence des maires des communes membres de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Le Sous-Préfet de Saint-Nazaire,

Michel BERGUE

Le Président de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Rém NICOLFAU

La présidente de la Régior des Pays de la Loire,

Christelle MORANCAIS

Le directeur régional de la Banque des Territoires

Pour le directeur régional et par délégation La Directrice territoriale loi e-Atlantique,

Claire-Anne DAVID-LECOURT

Le président du Département de Loire-Atlantique, 1

ichel MENARD

Paire Tranier

Il se réunira au moins une fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRRTE;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

La CCES y associera en amont les onze communes membres.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRRTE s'inscrit dans un contexte marqué par

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance :
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRRTE

Un tableau de bord de suivi du CRRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRRTE

Les résultats du CRRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 3.1. Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 2.1.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Sommaire des annexes

- Annexe 1 Diagnostic territorial, état des lieux écologique d'Estuaire et Sillon
- Annexe 2 Liste de l'ensemble des projets identifiés sur le mandat
 - 2.1 Indicateurs de suivi du CRRTE
- Annexe 3 Liste des projets identifiés pour 2022 susceptibles d'intégrer le CRRTE
 - 3.1 Fiches projets et fiches actions des projets 2022 susceptibles d'intégrer le CRRTE
- Annexe 4 Financements des opérations inscrites au CRRTE accordés en 2020-2021
 - 4.1 Tableau de suivi des opérations inscrites au CRRTE 2020-2021 financements de droit commun de l'Etat
 - 4.2 Tableau de suivi des opérations inscrites au CRRTE 2020-2021 financements Plan de Relance de l'Etat
 - 4.3 Liste des actions soutenues par la Région Pays de la Loire en faveur des collectivités locales du territoire dans le cadre du Plan de relance régional
- Annexe 5 Engagements des opérateurs de l'Etat
 - 5.1 Caisse des Dépôts Banque des Territoires
 - 5-2 Agence de l'eau



Annexe 1- Diagnostic territorial et état des lieux écologique d'Estuaire et Sillon

Annexe 1 - Diagnostic territorial, état des lieux écologique d'Estuaire et Sillon

Le diagnostic du territoire s'appuie sur les stratégies écologiques, économiques et sociales intercommunales établies. Celui-ci se base donc sur les constats déjà posés par :

le PCAET entré en vigueur pour les six prochaines années, le Contrat Territorial Eau du Bassin versant Marais Nord Loire 2020-2022, le Schéma Directeur des Modes Actifs et la feuille de route stratégique en matière de mobilité élaboré conjointement avec le Cerema, les Stratégies de Développements Economique et Touristique en cours d'écriture, l'enquête en matière d'attractivité du territoire et de l'emploi établi par l'instance régionale CLEFOP en mars 2020, les documents de planification tels que le PLUi partiel et les PLU, le PLH, les rapports Démographie et Habitat dressés par l'Agence D'urbanisme De la Région Nantaise (ADDRN) en octobre 2019, l'étude centralités de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) en cours d'élaboration, le SAGE de l'Estuaire de la Loire, le projet de SDAGE 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne, ainsi que le Portrait CRTE de la CCES dressé par la DREAL Pays de la Loire.

Ce diagnostic territorial permet de dresser les caractéristiques fortes propres au territoire d'Estuaire et Sillon et de mettre en avant les enjeux en termes de transitions énergétique, alimentaire, environnementale et sociale avant tout.

Il se décline au travers des trois grandes thématiques du triptyque du CRRTE que sont la cohésion sociale et territoriale, le développement économique durable et la transition écologique.



Limites administratives de la communauté de communes Estuaire et Sillon et ses 11 communes membres - Source: CCES

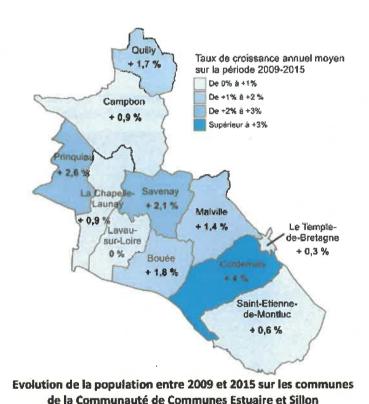
1-1. Cohésion sociale et territoriale

1-1-1. Une structure démographique propre au territoire

• Une évolution démographique positive

Estuaire et Sillon connaît une évolution démographique récente forte nettement plus élevée que celles du département Loire Atlantique et de la Région Pays de la Loire. Il est noté en effet une augmentation de 16.8% entre 2007-2017 pour la CCES contre 11.9% pour le Département et 7.9% pour la Région (source : Portrait CRTE CC Estuaire et Sillon par la DREAL Pays de la Loire). Cette dynamique démographique est tant due au solde naturel qu'au solde migratoire qui sont tous les deux positifs.

Sur une période plus restreinte, entre 2011-2016, la population de la CCES connait une évolution annuelle moyenne de 1,45 %, soit 528 personnes par an. En France, ce taux est de 0,44 % par an, ce qui montre la dynamique démographique très forte sur le territoire.

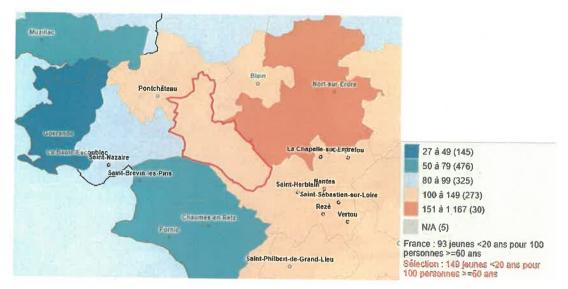


Source : INSEE, recensements 2009 – 2015, HATEIS Habitat 2017

Evolution de la population entre 2009 et 2015 sur les communes de la CCES - Source: PLH 2019

Une population relativement jeune

Quand bien même le phénomène de vieillissement de la population touche la France entière, à l'échelle intercommunale, la CCES se caractérise par une population relativement jeune : 38% de la population du territoire a moins de 30 ans (*INSEE 2018*). L'indice de jeunesse s'élève à 1.49 en 2018, il y a donc 149 jeunes de moins de 20ans pour 100 personnes de 65ans et plus (contre 1.14 pour l'EPCI de Pontchâteau à titre d'exemple).



Comparaison d'indices de jeunesse de la CCES aux territoires voisins - Source: Observatoire des territoires/ANCT 2021

Une majorité de couples avec enfants

Estuaire et Sillon compte une majorité de couples avec enfants parmi les ménages. Toutefois, les petits ménages restent minoritaires sur la CCES puisque seulement 22% d'entre eux sont constitués d'une personne, tandis que cette part s'élève à 36% en France.

Une tendance au desserrement des ménages

La taille des ménages diminue légèrement en raison du phénomène de desserrement des ménages entraînant un besoin d'adaptation en termes logements pour permettre aux habitants un parcours résidentiel complet. En effet, le territoire connaît une légère augmentation des ménages d'une personne (+0,7 point) et des couples sans enfant (+0,5 point) contre une diminution des couples avec enfant(s) (-1 point) même si ceux-ci restent majoritaires à ce jour. Ce constat peut s'expliquer par la décohabitation des jeunes et l'accroissement du célibat, notamment chez les 30-59 ans.

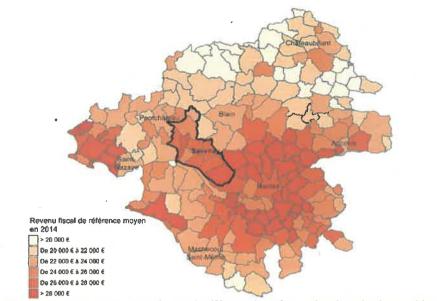
La tendance au desserrement des ménages notamment due à l'augmentation des divorces, et des familles monoparentales a pour conséquence un besoin plus important en logements pour une population identique sur le territoire. Ainsi, la population locale connaît une hausse annuelle moyenne de +1,6% depuis 2009, alors que le nombre de ménages évolue de +1,9% par an en moyenne. (source : PLH)

Estuaire et Sillon enregistre alors des ménages de plus en plus petits et nombreux.

Un niveau de vie élevé avec des disparités

Le revenu fiscal de référence des ménages sur la CCES (27 350 € en 2014 soit 2 507 € net/mois) est légèrement supérieur à celui observé sur le territoire du SCoT de la métropole Nantes Saint-Nazaire (27 330 € soit 2 505 € net/mois) et sur l'ensemble du Département Loire-Atlantique (26 620 € soit 2 440 € net/mois).

Une analyse de ces revenus entre les communes du territoire Estuaire et Sillon montre des disparités internes importantes : plus de 10 500 € de différence entre le revenu fiscal de référence de la commune de Quilly (22 153 € soit 2 031 € net/mois) et celui de la commune de Saint-Etienne-de-Montluc (32 700 € soit 2 998 € net/mois). (source : PLH)



Répartition géographique des revenus fiscaux de référence des ménages de Loire-Atlantique en 2014

Source: Direction Générale des Finances Publiques, IRCOM 2015 (revenus 2014), HATEIS Habitat 2017

Répartition géographique des revenus fiscaux de référence des ménages de Loire-Atlantique en 2014 - Source: PLH 2019

Enjeux en termes de transitions:

- > Accompagner la croissance démographique (faire face aux besoins de la population en termes de logements, de services et d'équipements)
- > Favoriser une offre de logements diversifiée et une répartition équilibrée
- > Maintenir des structures pour les personnes âgées

1-1-2. Une offre en logements à renforcer

• Une évolution forte du nombre de résidences principales

Estuaire et Sillon compte dans son parc de logements une majorité de propriétaires occupants (78.1% en 2015) et de résidences principales (92% du parc en 2015 contre 85% sur la Loire Atlantique).

En effet, de part la position géographique légèrement à l'écart des flux touristiques du littoral, le territoire enregistre une baisse significative du nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels de 2.1% (contre une augmentation de 10.7% pour le Département).

En parallèle, la CCES enregistre une évolution forte du nombre de résidences principales avec une augmentation de 20.5% (contre 16.7% pour le Département et 12.6% pour la Région).

Le parc de logements d'Estuaire et Sillon compte une majorité de maisons individuelles au détriment de logements collectifs. En 2016, 232 logements sont commencés sur le territoire. Parmi eux, 191 logements sont des logements individuels purs et seulement 41 sont des logements individuels groupés. Ce qui pose la question de la lutte contre l'artificialisation des sols à travers le modèle d'urbanisation du territoire. En effet, la typologie de logements sur Estuaire et Sillon concerne principalement les maisons avec seulement 8% du parc comprenant des appartements.

En 2016, 3 881 hectares sont artificialisés, soit 12 % du territoire. 65 % des surfaces artificialisées sont liées à l'habitat. Il y a alors un réel enjeu en matière de transition environnementale sur le secteur du logement.

Un prix de l'immobilier relativement bas mais en augmentation constante

Bien que les prix médians des maisons soient plus faibles que ceux observés à l'échelle départementale, les biens immobiliers de la CCES n'échappent pas à une augmentation constante quelles que soit leurs tailles.

En effet, le prix médian au mètre carré d'un 4 pièces (typologie de résidences principales la plus répandue sur le territoire) est de 1 989 euros sur Estuaire et Sillon tandis qu'il s'élève à 2 278 euros en Loire Atlantique.

Le prix médian d'une maison s'élevait à 170 000 euros en 2012 sur le territoire Estuaire et Sillon et s'élève à 196 100 euros en 2018.

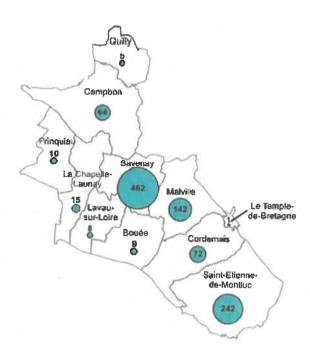
Ces chiffres affirment l'attractivité du territoire d'autant plus que 52% des accédants à la propriété (depuis janvier 2016) ne sont pas originaires du secteur et viennent d'ailleurs.

Une vacance de logements insignifiante

Sur le territoire, seulement 2 % des logements sont vacants depuis plus de 3 ans. Ce taux masque des disparités à l'échelle locale puisque la commune de Lavau-sur-Loire comprend une part de logements vacants de 7.1% de son parc. Il s'agit toutefois d'un taux de vacance qui reste de courte durée, que l'on qualifie de conjoncturel car nécessaire à la fluidité du marché de logements.

Un parc de logements locatifs sociaux relativement peu développé

Au 1er janvier 2018, le territoire de la CCES compte 1 057 logements dans le parc locatif social.



Répartition du parc locatif social (hors résidences) en octobre 2017 sur la CCES – Source: PLH/HATEIS Habitat

• Une inadéquation entre l'offre et la demande

Le territoire connaît une augmentation de petits ménages liée à la tendance au desserrement de ceux-ci comme vu précédemment, ce qui entraîne un besoin en petits logements alors que l'on note une majorité de grandes maisons existantes (41% de T5) ainsi qu'en vente (71% de T5 et plus).

Estuaire et Sillon présente alors un parc de logements inadapté aux jeunes car en manque de logements de types T1 et T2 et de « logements temporaires ».

La CCES compte en moyenne 261 logements commencés par an sur la période 2007-2017 soit un déficit de production par rapport aux objectifs du SCoT de la métropole de Nantes-Saint-Nazaire qui sont de 290 à 340 logements par an à horizon 2030.

Le territoire d'Estuaire et Sillon est en zone tendue selon la DREAL des Pays de la Loire, signifiant une inadéquation entre l'offre et la demande dans le secteur du locatif social. Le type de logement locatif social recherché au 1er janvier 2018 concerne les logements de types T1 et T2 pour 39% des demandes. Or ce

sont les types de logements les moins nombreux sur le territoire, les demandes risquent alors de ne pas être satisfaites pour un grand nombre d'entre elles (source : PLH).

La CCES enregistrait 482 demandes de logements locatifs sociaux au 01/01/2018, soit 1,1% de la demande locative du Département de Loire-Atlantique. En 2017, 117 demandes avaient été satisfaites sur le territoire, soit l'équivalent d'un quart des demandes actuelles.

Toutefois, la CCES connaît une dynamique récente de construction orientée vers le locatif avec 23% des permis autorisés entre janvier 2016 et septembre 2017 destinés aux logements locatifs.

Enjeux en termes de transitions :

- Adapter l'offre de logements aux changements sociétaux (tendance au desserrement des ménages donc besoins de plus petits logements)
- > Anticiper la projection démographique de 43000 habitants sur la CCES en 2024 (soit 6000 habitants supplémentaires en 10ans)
- > Améliorer l'accès aux logements et aux équipements du territoire
- Accompagner les différents parcours de vie sur le territoire

1-1-3. Des services mobilités à développer

Un territoire au maillage routier fort

Deux axes majeurs structurent le territoire de la CCES :

- La route nationale 165, traversant l'intercommunalité du nord-ouest au sud-est et reliant Nantes à Brest en passant par Savenay, Le Temple-de-Bretagne et Saint-Etienne-de-Montluc;
- La route nationale 171, allant de Nozay à Saint-Nazaire et desservant Savenay.

La CCES est également desservie par plusieurs routes départementales (D3, D16, D17, etc.).

• Une offre de transports en commun existante à renforcer

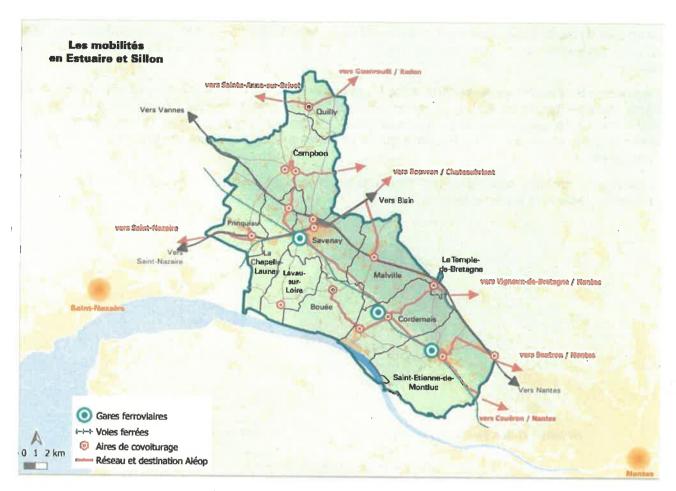
La CCES est desservie par les lignes ferroviaires TER n°1 reliant Nantes au Croisic, la ligne 1 bis joignant Nantes à Savenay et les lignes 2 et 2 bis permettant d'aller de Nantes à Rennes ou Quimper. Elles s'arrêtent notamment en gares de Saint-Etienne-de-Montluc, Cordemais et Savenay.

Aujourd'hui, la gare de Savenay est la 3ème gare du Département de Loire-Atlantique. Son positionnement géographique permet d'accéder rapidement à Nantes (20 min.) et à Saint-Nazaire (15 min.), mais aussi de relier la Loire-Atlantique au Morbihan via Redon.

La gare de Savenay devenue un Pôle d'Echanges Multimodal permet de renforcer les solutions alternatives à la voiture individuelle et de favoriser l'accès aux solutions alternatives.

Enfin, le réseau de cars Lila propose une desserte interurbaine. Quatre lignes circulent sur la Communauté de Communes :

- La ligne 20 (Savenay Nantes) ;
- La ligne 44 (Saint-Nazaire Châteaubriant);
- La ligne 50 (Savenay Nantes);
- La ligne 59 (Saint-Etienne-de-Montluc Nantes).



Maillage viaire du territoire - Source: CCES

En complément de ce réseau de transport en commun, le covoiturage est une pratique ancrée dans le territoire avec seize aires labellisées qui sont largement utilisées, dont en particulier celles situées le long des RN 165 et 171.

Des mobilités consommatrices et émettrices

Malgré cette offre de transport en commun existante, Estuaire et Sillon enregistre un usage dominant de la voiture individuelle avec 85.4% des actifs automobilistes en 2017 contre 74.8% dans le Département. Les solutions alternatives à la voiture en termes de mobilités actives sont encore peu ancrées dans les mentalités et pratiques et répartie de manière hétérogène sur le territoire : 0.6% des actifs cyclistes en 2017 contre 3.6% des actifs du Département.

La CCES enregistre une très forte émission de GES par habitants : en 2016 9.7 teqCO²/hab contre 8 teqCO²/hab à l'échelle du Département Loire Atlantique et 8.4 teqCO²/hab à l'échelle de la Région Pays de la Loire. Ces émissions correspondent à 1,1 % des émissions régionales de GES, ce qui est quasiment proportionnel à son nombre d'habitants.

Aussi, la CCES compte une très forte consommation énergétique par habitant : en 2016 31.9 MWh/hab contre 22.2 en Département. Les produits pétroliers sont les premiers vecteurs énergétiques consommés sur le territoire à hauteur de 65% du mix énergétique. Cette forte consommation est donc due à la prédominance de l'usage de la voiture individuelle qui a un impact fort sur le bilan carbone du territoire. Environ 70% de la consommation du secteur des transports provient de l'usage de voitures particulières.

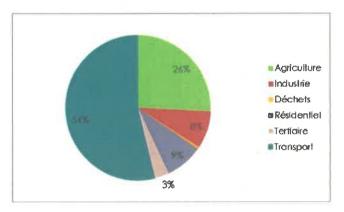
En effet, selon l'étude du CLEFOP de mars 2020, les transports en commun ne couvrent pas la globalité du territoire intercommunal même si les offres existantes permettent toutefois de rejoindre les deux pôles de Saint-Nazaire et de Nantes, contrairement aux territoires voisins de Sud Estuaire ou Pontchâteau et Cap Atlantique par exemple.

L'analyse des émissions de gaz à effet de serres du territoire soulève alors deux principaux émetteurs que sont le transport routier pour 54% des émissions avant l'agriculture pour 26% des émissions en 2016. Les secteurs du résidentiel puis de l'industrie viennent ensuite en émetteurs moins importants.

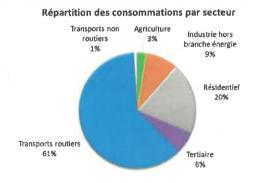
Le secteur du transport est également le secteur le plus consommateur d'énergie. Il représente en effet 44% de la consommation du territoire, sachant qu'à l'échelle de la France, il représente 32% de la consommation nationale.

Effectivement à titre d'exemple, en 2015 sur le territoire de l'EPCI, 84% des déplacements pour se rendre au travail étaient effectués en voiture. La même année à l'échelle départementale, la voiture représente 75% des modes de déplacements pour se rendre au travail. L'utilisation des transports en commun et des modes actifs est donc nettement moins fréquente sur le territoire, à l'image des autres territoires périurbains et ruraux français.

Le secteur du transport pèse également dans le bilan carbone en raison du transport de marchandises qui se fait essentiellement par la route sur le territoire.



Répartition des émissions de GES sur le territoire intercommunal - Source: PCAET



Répartition des consommations d'énergie par secteur sur le territoire intercommunal en 2016 - Source: PCAET

En revanche, la CCES compte une part du parc automobile électrique, hydrogène ou hybride rechargeable plus élevée (0.54%) que celle de la Région (0.47%). Le territoire affirme alors déjà un engagement vers la transition énergétique.

Une mobilité pendulaire importante

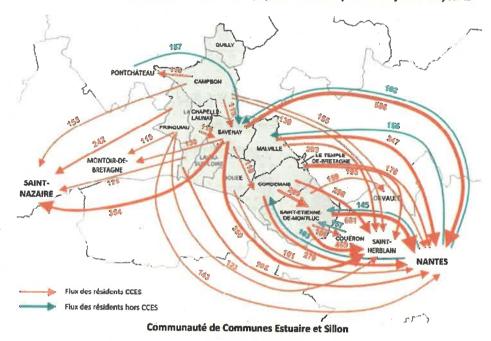
Les fortes émissions de GES soulevées ci-dessus sont en grande partie dues à l'importance des déplacements domicile-travail. Estuaire et Sillon enregistre effectivement 69% des actifs travaillant en dehors de l'EPCI dont 50% sur la métropole nantaise. Seulement 31% des actifs travaillent alors sur le territoire, dont 19% dans leur commune de résidence. La distance moyenne domicile-travail des actifs d'Estuaire et Sillon s'élève donc à plus de 20 km.

La Communauté de Communes enregistre donc des déplacements pendulaires importants vers Nantes et Saint-Herblain particulièrement, mais accueille également quotidiennement plus de 800 actifs venant des territoires voisins.

Ainsi, seulement 16% des actifs du territoire empruntent les transports en commun pour se rendre sur leurs lieux de travail, et 1% utilisent le vélo.

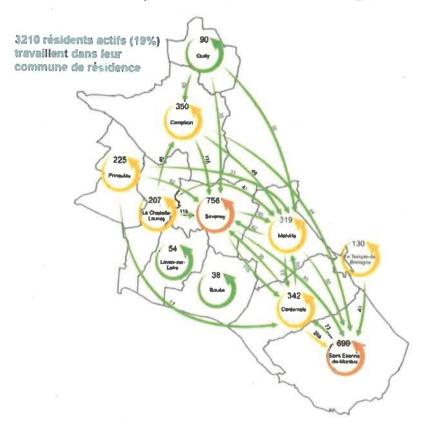
Les déplacements scolaires quant à eux s'effectuent majoritairement en transports en commun (86%). (source : enquête attractivité des territoires CLEFOP mars 2020)

Les flux de déplacements domicile-travail en 2014 (supérieurs à 100 déplacements journaliers) sur la



Source: INSEE, Recensement 2014, HATEIS Habitat 2017

Les mobilités pendulaires du territoire - Source: PLH



Les mobilités pendulaires entre communes du même territoire - Source: Feuille de route stratégie et plan d'actions mobilités

Enjeux en termes de transitions :

- Augmenter les chances des résidents d'accéder à un emploi et de pourvoir des emplois pour les entreprises implantées sur le territoire
- > Permettre l'accès à une offre alternative à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail
- Favoriser le verdissement du transport (marchandises, collecte des déchets, etc.) grâce à l'hydrogène par exemple

1-1-4. Un bon niveau de services à généraliser sur tout le territoire

Nb d'équipements commerciaux en 2016 Nb d'équipements commerciaux en 2016 De 1 à 5 De 5 à 10 De 10 à 30 Autres commerces alimentaires Le Templede-Bretagne Bouée Cordemais

sur la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Source: INSEE - Base Permanente des Equipements (BPE) 2016, HATEIS Hobitat 2017

Les établissements de commerce en 2016 sur la CCES - Source: PLH

La principale zone commerciale du territoire est la ZAC de la Colleraye située à Savenay. Cette zone d'activités permet d'assurer une présence commerciale à l'échelle départementale malgré la faiblesse du nombre de commerces de proximité que l'on peut observer sur le territoire. Le niveau d'équipements commerciaux est effectivement plus faible que la moyenne départementale (3 pour 1 000 habitants contre 9 en Loire-Atlantique).

Concernant les services médicaux, la majorité de ceux-ci se concentre sur la commune de Savenay également. Le taux de professionnels de santé est inférieur à 0,7 médecin pour 1 000 habitants, ce qui montre un manque de praticiens sur le territoire. En effet, ce taux est nettement inférieur à celui observé à l'échelle nationale d'après le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) qui est de 1,31 professionnel pour 1 000 habitants en 2016.

En termes de structures d'accueil pour les personnes âgées, l'intercommunalité compte un hôpital, deux villages retraite et 4 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Enfin, concernant le jeune public, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon dispose de plusieurs établissements scolaires : 20 écoles primaires, 3 écoles élémentaires, 3 écoles maternelles, 3 collèges et un lycée.

La CCES compte également 4 structures communautaires dédiées à la petite enfance (0 à 4 ans) que sont les multi accueils :

- « Pic et Plume » à Campbon (20 places) ;
- « Tout en couleurs » à Malville (20 places) ;
- « 1,2,3 Soleil » à Saint-Etienne-de-Montluc (30 places)
- « A Tout Petits-Pas » à Saint-Etienne-de-Montluc (20 places).

Une halte-garderie associative « Les lutins du Sillon » (entre 18 et 24 places) à Savenay et une crèche interentreprises « Le lézard bleu » complète les services à la petite enfance à Savenay (15 places).

De plus, le territoire compte un Relais Petite Enfance dont les deux antennes sont localisées à Savenay et à Saint-Etienne de Montluc.

La compétence enfance de la CCES se décline au travers de :

- 11 accueils périscolaires
- 3 accueils de loisirs extra scolaires
- 6 accueils du mercredi
- 4 associations

La compétence jeunesse de la CCES se décline au travers de :

- 3 espaces jeunes
- 1 convention de partenariat avec l'association loisirs jeunesse

La qualité de l'offre en termes de services à la population est primordiale pour maintenir la population sur le territoire et anticiper la croissance démographique puisqu'il s'agit d'un critère clé dans le choix de résidentialisation des ménages.

Enjeux en termes de transition :

- Accompagner la croissance démographique
- > Faire évoluer les services au regard de la population
- Maintenir et renforcer les services de santé pour permettre de répondre aux besoins des habitants plus âgés et ceux des nouveaux ménages arrivants.
- Développer des commerces et services de proximité pour revenir à un territoire de courtesdistances

1-2. Développement économique durable

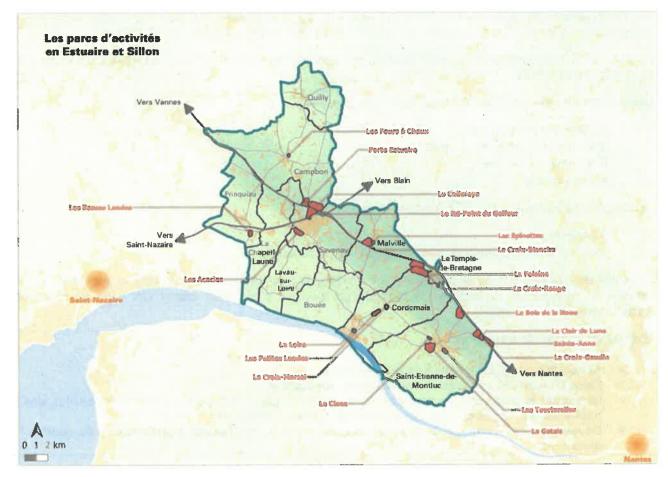
1-2-1. Une économie dynamique

Le territoire d'Estuaire et Sillon présente une économie dynamique avec une part importante de l'activité industrielle qui s'explique notamment par l'implantation de diverses entreprises aéronautiques telles que Duqueine Atlantique, Daher Aerospace, Bugal. 20.5% des emplois du territoire se trouvent dans le secteur d'activité de l'industrie. En effet le territoire compte 19 zones industrielles et 2 zones commerciales.

Les principaux employeurs du territoire intercommunal sont les suivants :

- La Société Coopérative d'Approvisionnement de l'Ouest (Saint-Etienne-de-Montluc) qui approvisionne une partie des magasins Leclerc de l'Ouest et embauche 700 salariés;
- Electricité de France (Cordemais) dont les effectifs s'élèvent à 465 personnes ;
- La société Transports Laure Dominique (Saint-Etienne-de-Montluc), spécialisée dans le transport routier de fret interurbain et embauchant 300 personnes;
- La Société de Distribution Savenaisienne, hypermarché dont les effectifs sont de 280 salariés.

La dynamique économique est donc principalement liée aux secteurs du commerce, des transports et des services divers.



Les parcs d'activités en Estuaire et Sillon - Source: CCES

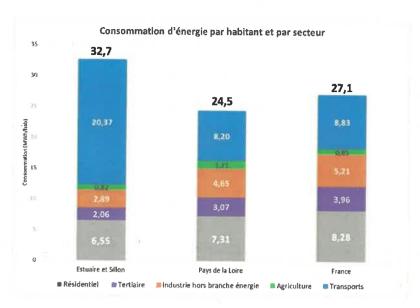
1-2-2. L'énergie comme filière novatrice

Estuaire et Sillon compte la présence sur son territoire de grands acteurs de l'énergie depuis de nombreuses années tels que le centre de formation GRT Gaz Energy Formation et le centre de formation d'ENEDIS. Le territoire compte également un CFA des métiers de l'électricité sur la commune de Saint-Etienne de Montluc.

En plus des engagements pris à travers le Pacte pour la transition écologique et industrielle de la Centrale de Cordemais et de l'Estuaire de la Loire, l'ambition de la CCES est d'asseoir son territoire en tant que laboratoire de la transition énergétique.

La présence de ces différents sites offre une opportunité au territoire de développer la filière des nouvelles énergies renouvelables.

Aussi, la production d'énergies renouvelables sur le territoire s'élève à hauteur de 2.63% de la production annuelle d'électricité renouvelable et de biométhane du Département (25 819 MWh en 2019 sur 978 564 MWh). La CCES produit essentiellement de l'électricité renouvelable à travers les installations de dispositifs éoliens et de photovoltaïques (absence de dispositifs hydrauliques, bio-énergies et de biométhane injecté).



Comparaison de la répartition de la consommation d'énergie par habitant et par secteur sur trois échelles -Source: PCAET Estuaire et Sillon

La consommation d'Estuaire et Sillon est donc bien plus importante que celle constatée à échelle régionale voire nationale. Les deux routes nationales traversant le territoire ainsi que la part importante de l'utilisation de la voiture par les habitants font naturellement augmenter les chiffres comme évoqué précédemment.

Le secteur industriel (hors branche énergie) quant à lui, représente 12% de la consommation du territoire, soit une part plus faible que la moyenne nationale qui est à 21%.

Le potentiel de production d'énergies renouvelables est limité sur le territoire puisque l'implantation de dispositifs éoliens est restreinte par sa typologie. En effet, entre les zones d'habitation, le patrimoine protégé, les zones environnementales protégées et les zones sans potentiel dans le Schéma Régional Eolien, les sites sans contrainte spécifique qui se prêtent le plus à l'implantation d'éolien sont minimes.

Toutefois, le territoire peut augmenter sa production d'énergies renouvelables via d'autres systèmes tels que les installations photovoltaïques ou bien les dispositifs de bois énergie. Estuaire et Sillon possède également un potentiel en terme de production d'énergie solaire thermique, de géothermie, ainsi que de biogaz.

Enjeux en termes de transitions :

- > Déployer la production d'énergies renouvelables
- Faire d'Estuaire et Sillon un territoire performant dans la filière énergétique

1-2-3. L'inadéquation entre offres et demandes d'emploi

Un taux d'activité relativement important masquant des difficultés

Sur le territoire et parmi les 15 - 64 ans, seulement 6 % se déclarent au chômage contre 10% à l'échelle nationale. Le taux d'activité des 15-64 ans sur le territoire est supérieur à celui de la France (79.4% en 2018 contre 74.1%). Toutefois, Estuaire et Sillon enregistre une part importante de contrats à temps incomplets et de contrats à précarité (de juin 2020 à juin 2021, la majorité des contrats signés tous secteurs confondus sur le territoire intercommunal sont des CDD de moins d'un mois d'après l'étude de ACCOS/CCSMA).

Estuaire et Sillon enregistre également une part importante d'emplois saisonniers notamment liée aux besoins des entreprises Tipiak et SCA Ouest liés à leurs activités. Cela participe de la difficulté de recrutement constatée sur le territoire.

Des demandeurs d'emplois nombreux

Estuaire et Sillon enregistre 2 512 demandeurs d'emploi dans le secteur public toutes catégories confondues (A, B, C) inscrits à Pôle Emploi.

• Un niveau de diplôme de CAP/BEP majoritaire

Derrière la majorité de retraités (24.8%), la catégorie socio-professionnelle la plus représentée sur le territoire est celle des professions intermédiaires (21% de la population) et des ouvriers (17.7% de la population).

La part des ouvriers a relativement baissé depuis 2006 à aujourd'hui tandis que celle des cadres et professions intellectuelles supérieures augmente constamment sur le territoire.

14,2 % des actifs de 15 à 64 ans exercent une profession de cadre ou une profession intellectuelle supérieure En France, cette part est de 16,3 %.

Concernant la formation sur le territoire, chez les 18 - 24 ans, seulement 41 % sont scolarisés tandis que ce taux s'élève à 52% à l'échelle nationale. Aussi, le diplôme le plus élevé obtenu par les 15ans ou plus est le CAP/BEP. Le constat d'une inadéquation entre l'offre d'emplois et la demande est donc soulevé sur le territoire.

Moins de 30% des 15ans ou plus ont obtenu un diplôme universitaire 1er, 2ième ou 3ième cycle en 2016.

De nombreux employeurs du territoire ne trouvent pas de candidats faute de manque de compétences sur les spécificités des postes. Des demandeurs d'emplois sans qualification peinent donc à trouver de l'emploi sur le territoire et l'offre peu développée en termes de transports ne favorise pas les résidents à travailler au sein du territoire.

La plus grande problématique en termes d'emploi concerne une difficulté de recrutement générale. De nombreuses offres d'emploi qui ne trouvent pas preneurs en face en raison d'un manque de compétences spécifiques chez les demandeurs.

Enjeux en termes de transition :

- > Accompagner la fluidité du marché du travail
- > Faciliter la formation des demandeurs d'emplois
- > Accompagner les recrutements
- > Mettre en réseau les acteurs de l'emploi, les recruteurs et les demandeurs d'emplois
- > Relancer l'attractivité du territoire en termes d'emploi au travers des mobilités intraterritoriale/intercommunales notamment
- Maintenir le service emploi de proximité pour un accompagnement des demandeurs d'emploi (pour compenser l'absence de pôle emploi sur le territoire)
- > Permettre la poursuite du parcours professionnels après les contrats saisonniers

1-2-4. Une destination touristique à affirmer

En parallèle de sa dynamique démographique, Estuaire et Sillon profite d'une localisation stratégique avec une zone de chalandise de 1.5 millions d'habitants et 0.5 millions de lits touristiques. Les paysages du sillon de Bretagne, des marais ainsi que de l'estuaire de la Loire sont vecteurs d'attractivité touristique. L'offre de loisirs de la CCES est conséquente en comptant les itinéraires cyclistes et pédestres, le pôle de loisirs du Lac et le centre culturel et de loisirs Terre d'Estuaire.

Estuaire et Sillon comprend une offre d'activités de loisirs telles que :

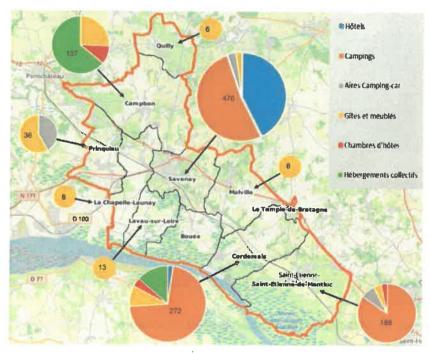
- la randonnée pédestre (17 boucles locales réparties sur l'ensemble des 11 communes), le vélo (l'itinéraire Vélo Détours qui créé une liaison entre la Loire à Vélo et la Vélodyssée) ;
- les activités équestres (4 centres équestres et poney clubs, 2 hippodromes et des promenades en calèche)
- les équipements de loisirs et de sports structurants : Aquamaris à Cordemais, le complexe de loisirs et de tourisme du Lac à Savenay ;
- le golf de Savenay
- l'espace Quilly
- Terre d'Estuaire à Cordemais dont l'objectif est d'en faire la tête de pont touristique du territoire
- Le site de la centrale à charbon de Cordemais qui est le dernier site de production d'électricité au charbon de France. Il s'agit du seul site de tourisme industriel d'Estuaire et Sillon qui accueille 7 000 visiteurs par an dont une grande part de scolaire (60 à 70%).

Le patrimoine bâti et culturel d'Estuaire et Sillon est relativement peu mis en tourisme en raison de son caractère en grande partie privé et de sa relative confidentialité. Il comprend 9 édifices classées ou inscrits au titre des Monuments Historiques localisés sur 8 des 11 communes du territoire. D'autres sites caractéristiques du territoire font partie d'une offre touristique à développer tels que le château de l'Escurays à Prinquiau, l'abbaye de Blanche Couronne (actuellement en travaux) ou encore le sémaphore à Saint-Etienne-de-Montluc et les Nids d'observation produits par la démarche Eaux et Paysages. Sans compter le riche patrimoine naturel du territoire.

Toutefois, Estuaire et Sillon présente une offre d'hébergements peu développée et de grands équipements de loisir tels que les hippodromes sont encore peu mis en tourisme.

En 2017, le territoire compte 53 structures d'hébergements touristiques soit seulement 0.5% de la capacité d'accueil du Département selon le PLH de la CCES. Il s'agit d'une offre peu développée mais diversifiée (hôtels, gîtes et meublés, chambres d'hôtes, campings, hébergements collectifs, hébergements insolites).

Or, l'attractivité démographique renforcée par la situation sanitaire présente une opportunité de renforcer et de mettre en valeur les atouts du territoire en termes d'offre touristique en équilibre avec la protection des milieux naturels fragiles de l'estuaire et des marais.



Sites d'hébergements touristiques - Source: Stratégie de Développement Touristique en cours d'écriture de la CCES

Enjeux en termes de transition :

- Favoriser le développement d'une offre touristique de qualité
- Promouvoir les équipements touristiques existants

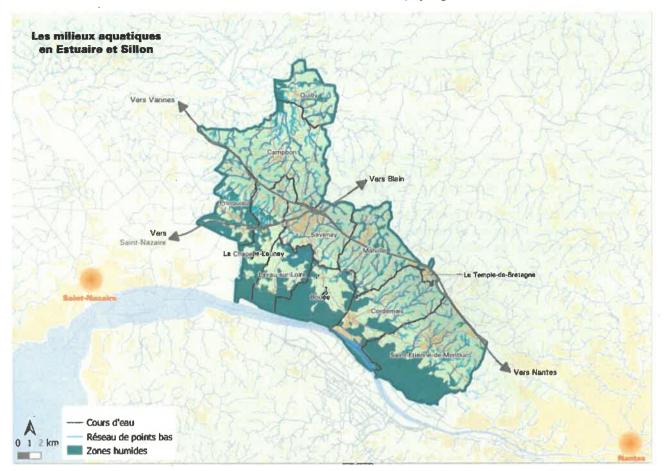
1-3. Transition écologique

1-3-1. Un territoire d'eau riche en biodiversité

• L'eau comme caractéristique forte

La position géographique conditionne l'armature ligérienne et estuarienne d'Estuaire et Sillon. Celle-ci marque le territoire et lui créé une identité forte au travers de l'omniprésence de l'eau : estuaire de la Loire et nombreux marais estuariens et cours d'eau.

L'eau est ainsi un élément clé du territoire et se retrouve dans ses paysages variés.



Réseau hydrographique d'Estuaire et Sillon - Source: CCES

Ainsi, la gestion de l'eau sur le territoire se fait au travers des documents du SAGE et du SDAGE.

Le SAGE de l'estuaire de la Loire est compatible avec le SDAGE Loire Bretagne. 15 enjeux ont été définis par ce dernier et sont les suivants :

- → Protéger les milieux aquatiques: le bon fonctionnement des milieux aquatiques est une condition clef du bon état de l'eau
 - 1) Repenser les aménagements de cours d'eau
 - 2) Préserver les zones humides et la biodiversité
 - 3) Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs
 - 4) Préserver le littoral
 - 5) Préserver les têtes de bassin versant
- → Lutter contre les pollutions: toutes les pollutions sont concernées quelle que soit leur origine
 - 6) Réduire la pollution par les nitrates
 - 7) Réduire la pollution organique
 - 8) Maîtriser la pollution par les pesticides
 - 9) Maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses
 - 10) Protéger la santé en protégeant l'environnement
- → Maîtriser la ressource en eau: ressources et prélèvements doivent être équilibrés
 - 11) Maîtriser les prélèvements d'eau

- → Gérer le risque inondation: développer la conscience et la prévention du risque
 - 12) Réduire le risque d'inondations par les cours d'eau
- → Gouverner, coordonner, informer: assurer une cohérence entre les politiques et sensibiliser tous les publics
 - 13) Renforcer la cohérence des territoires et des politiques publiques
 - 14) Mettre en place des outils réglementaires et financiers
 - 15) Informer, sensibiliser, favoriser les échanges

Le territoire d'Estuaire et Sillon est couvert par le SAGE de l'estuaire de la Loire qui inscrit quatre enjeux prioritaires que sont :

1. La qualité des milieux

- -Améliorer la connaissance des zones humides et des cours d'eau
- -Protéger les milieux aquatiques/humides
- -Gérer/entretenir les zones humides
- -Adopter une gestion équilibrée et différenciée des canaux et des cours d'eau
- -Mettre en oeuvre le scénario «morphologique» de restauration de l'estuaire entre Nantes et Saint-Nazaire
- -Poursuivre la mise en oeuvre du programme de relevé de la ligne d'eau d'étiage en amont de Nantes.

2. La qualité des eaux

- -Réduire les phénomènes d'eutrophisation des eaux de surface
- -Réduire les teneurs en nitrates des eaux souterraines
- -Réduire les pollutions phytosanitaires
- -Réduire les contaminations bactériologiques
- -Connaître et réduire l'impact des micropolluants.

3. Les inondations

- -Prévenir les risques d'inondation par une meilleure connaissance de l'aléa
- -Diminuer les risques en réduisant la vulnérabilité des secteurs impactés.
- 4. La gestion quantitative et alimentation en eau
 - -Coordonner la gestion des ressources actuelles et futures afin de satisfaire tous les usages de manière équilibrée
 - -Mener et mettre en oeuvre une politique concrète d'économie d'eau

Les grandes problématiques liées à l'eau sur le territoire concernent le mauvais état écologique des cours ainsi que des masses d'eau.

D'autre part, Estuaire et Sillon enregistre une forte part du territoire couvert par des périmètres de protection de captages : 21.5% contre 5.4% à l'échelle départementale.

Par ailleurs, Estuaire et Sillon connaît une pression sur la ressource en eau à l'instar de la France entière. En effet, cette pression s'explique par l'augmentation des besoins en eau due à l'augmentation de la

température parallèlement à la baisse projetée des débits des rivières entraîne des risques critiques de tensions sur la ressource en eau.

Un territoire fortement soumis au risque inondation

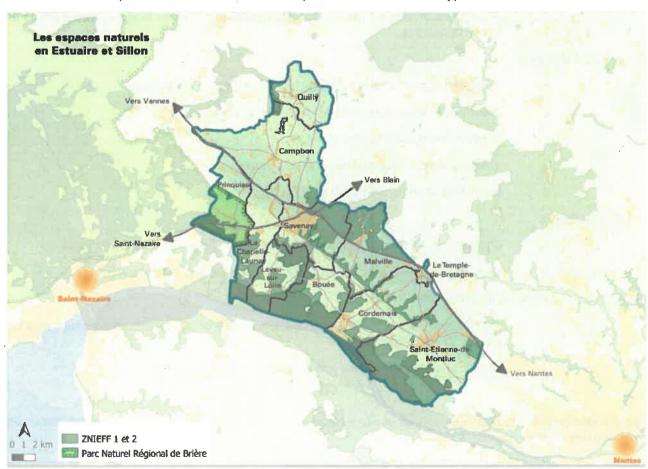
Estuaire et Sillon étant un territoire d'eau, il fait face à un risque inondation important ainsi qu'un risque de submersion marine pour les communes littorales de Bouée, La Chapelle-Launay, Lavau-sur-Loire, Cordemais et Saint-Etienne de Montluc.

La majorité des communes sont donc concernées par l'Atlas des Zones Inondables (AZI) de l'Estuaire de la Loire (Bouée, La Chapelle-Launay, Cordemais, Lavau-sur-Loire, Malville, Prinquiau et Savenay) et par l'AZI de la vallée de la Loire de Saint-Sébastien-sur-Loire au Pellerin (Saint-Etienne-de-Montluc).

• Une richesse écologique à préserver

Estuaire et Sillon est recouvert également par des forêts, milieux semi-naturels et milieux humides qui abritent une richesse écologique importante. En effet le territoire est concerné par des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type I et II ainsi qu'une zone Natura 2000 ayant pour intérêt de protéger les habitats naturels exceptionnels et notamment les Zones de Protection Spéciales relevant de la directive Oiseaux et les Zones de Conservation Spéciales relevant de la directive Habitats. Ces zones de protection sont inscrites notamment grâce à l'inventaire des espèces naturelles du territoire notamment l'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

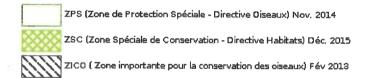
Estuaire et Sillon est un territoire à forte valeur écologique: 26.1% du territoire bénéficie du statut d'aires protégées pour la conservation de la nature en 2021 (contre 16.3% sur le département) : il s'agit du parc national de Brière qui couvre la commune de Prinquiau et des ZNIEFF de types I et II.



Les espaces naturels en Estuaire et Sillon -source: CCES



Zones ZICO et Natura 2000 d'Estuaire et Sillon - Source: CCES



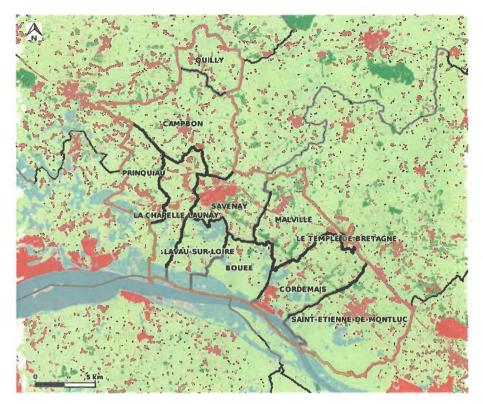
Enjeux en termes de transition :

- > Protéger les espaces naturels et la ressource en eau
- Remettre en état de la qualité des cours d'eau
- > Anticiper et prévenir des risques inondation
- > Anticiper la croissance démographique au niveau des capacités des stations d'épuration des eaux usées
- > Agir contre la pollution des eaux et des milieux par les réseaux d'assainissement

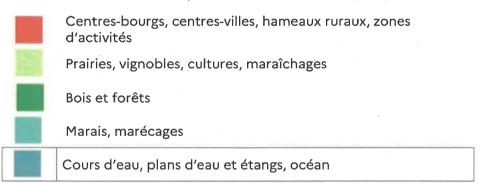
1-3-3. Un territoire agricole

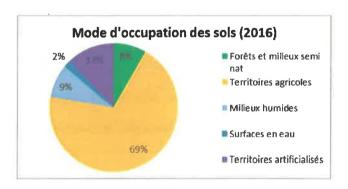
Etendu sur 305km², la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est un territoire hétérogène qui comprend des communes à caractère plus urbain que d'autres. Il s'agit néanmoins d'un territoire à forte composante rurale et marqué par un socle naturel et paysager remarquable entre la Loire, les marais et le Sillon de Bretagne. Ces caractéristiques fortes font son identité.

Ainsi, les espaces agricoles couvrent la majorité de l'occupation des sols du territoire (69%).

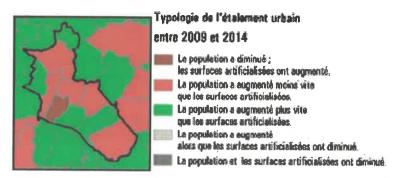


Occupation des sols du territoire (2016) - Source: CCES





Modes d'occupation des sols du territoire intercommunal en 2016 - Source: PCAET Estuaire et Sillon



Source : PLH - DREAL Pays de la Loire, selon IGN Geofla, BD-Carto, DGFip, Majic, Recensement de la population/Insee

Estuaire et Sillon affirme par ailleurs un engagement de ses agriculteurs pour une production de meilleure qualité : plus de 15% des exploitations agricoles sont engagées en agriculture biologique en 2019 sur le territoire contre 10% à l'échelle régionale.

Le caractère agricole du territoire met en garde sur la nécessité de la lutte contre l'artificialisation des sols. Cet enjeu fort se mesure notamment par la part supplémentaire des espaces artificialisés par habitant entre 2011 et 2019 (en m²) importante : 442.2m²/hab sur ES contre 381.1 sur le Département. La Région des Pays de la Loire est particulièrement marquée par l'artificialisation des sols due à la périurbanisation et l'activité économique dynamique. L'artificialisation augmente donc plus rapidement que la population à l'échelle régionale. Les terrains artificialisés ont augmenté quant à eux de 13% durant ces 12 ans (entre 2004 et 2016) sur la CCES.

Le territoire agricole d'Estuaire et Sillon qui comprend une majorité d'exploitations bovines entraîne par ailleurs des émissions de GES non énergétiques. En effet 69% de la superficie totale du territoire concerne des espaces agricoles en 2016 avec une majorité d'élevages bovins qui représente 75% des exploitations agricoles. C'est ce qui explique les émissions de GES qui sont dues à l'émission de méthane et non pas à la consommation d'énergie des exploitations.

Enjeux en termes de transition :

- Poursuivre la densification des centre-bourgs et des parcs d'activités existants
- « Inciter les agriculteurs à changer leurs productions et à s'orienter vers des exploitations aux cultures mixtes, avec des productions animales en diminution et des productions végétales en augmentation » (PCAET)

1-3-4. La rénovation énergétique nécessaire des logements et bâtiments

• Un parc consommateur en énergie

Le parc de logements d'Estuaire et Sillon est relativement ancien puisque 42% des logements locatifs privés de celui-ci datent d'avant 1949. L'ancienneté de ces logements provoque des besoins en amélioration de l'habitat (OPAH), une consommation énergétique importante et nécessite donc une rénovation énergétique.

En effet, la plupart des logements du parc du territoire sont classés en étiquette G (logements énergivores) à savoir 42% des résidences principales construites avant 1975. Le parc de logements représente donc un enjeu majeur en termes d'amélioration de la performance énergétique.

Le territoire est déjà engagé dans une telle démarche grâce au PIG « Précarité énergétique – Maintien à domicile » sur la période 2016-2017 qui a apporté des résultats satisfaisants (89 logements de propriétaires occupants améliorés).

Le bâti résidentiel et tertiaire est le deuxième consommateur sur le territoire après le secteur des transports avec 26% des consommations d'énergie finale.

Le territoire est composé d'un parc de logements faisant l'objet pour nombreux d'entre eux de déperditions de chaleur dues à des soucis d'isolation ou de chauffage entraînant une consommation d'énergie importante et nécessite ainsi des travaux de rénovation énergétique.

Part estimée importante des passoires thermiques dans le parc de logements (en 2008): 17.8% à ES contre 13.4% à l'échelle départementale

"La rénovation énergétique obligatoire d'ici 2025 pour toutes les résidences dont la consommation en énergie primaire est supérieure à 330 kWh/m²/an." Objectif de rénovation de 215 logements/an sur le territoire

Part importante des résidences principales chauffées au fioul en 2017 par rapport au département: 8.6% contre 6% dans le département mais plus faible par rapport à la part de la région (10.7%)

L'intérêt de produire plus d'énergies renouvelables pour alimenter le bâti résidentiel ou tertiaire sur le territoire est donc important.

On note également l'absence de réseau de chaleur sur le territoire.

Enjeux en termes de transition :

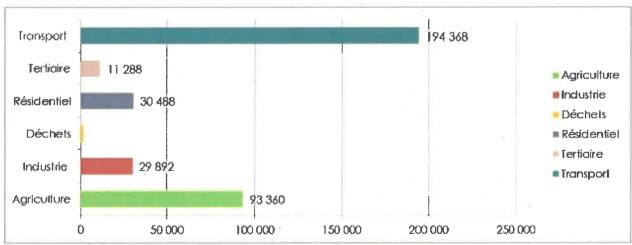
- > Poursuivre l'amélioration énergétique des logements et des bâtiments
- Accompagner les propriétaires occupants et les bailleurs dans l'amélioration de leurs logements

1-3-5. L'optimisation de la gestion des déchets indispensable

Taux de valorisation des déchets ménagers de 57% en 2017.

A l'échelle régionale, on constate une diminution des déchets insuffisante mais des progrès importants dans leur valorisation.

La part des émissions de GES due au traitement des déchets est insignifiante sur le territoire.



Graphique: Montant des émissions de GES par secteur en 2016 dans l'EPCI (en teqCO2)

Source: Air Pays de la Loire - BASEMIS®, DROPEC

Montant des émissions de GES par secteur en 2016 sur ES - Source: PCAET

Le secteur déchets concerne une consommation d'énergie nulle sur le territoire.

Malgré sa faible empreinte environnementale sur le territoire en matière d'émission de GES ou de consommation d'énergie, le secteur des déchets est un sujet clé de la transition écologique et énergétique.

Parmi les émissions de GES dues aux transports, sont comptabilisées les collectes des déchets ménagers pour lesquelles des véhicules propres (camions à hydrogène par exemple) pourraient permettre de contribuer à la réduction des émissions.

En effet, le potentiel de production d'énergie issue du biogaz d'Estuaire et Sillon est estimé à 137 140 MWh/an. Cette nouvelle énergie peut provenir notamment des biodéchets du territoire mais aussi les huiles alimentaires usagées issues de la restauration collective (HAU) des établissements scolaires et de santé.

Aussi, le recyclage des déchets et notamment des bio-déchets à leur source est un facteur déterminant dans la transition écologique du territoire, d'autant plus au vu de la croissance démographique que connaît Estuaire et Sillon. Les déchèteries et systèmes de tri du territoire doivent faire face à l'augmentation de la population constante. En effet, celle-ci a entraîné une augmentation considérable de 25% de tonnage en 7ans.

Enjeux en termes de transition :

- > Anticiper les flux de déchets entraînés par la croissance démographique importante
- Optimiser la gestion des déchets
- Revaloriser les déchets au maximum
- Valoriser les bio-déchets à la source

Synthèse - grilles AFOM thématiques :

Développement économique durable

ATOUTS

- Localisation stratégique au sein du pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire
- Infrastructures ferroviaires, routières, voire fluviales
- 3 points d'entrée le long du territoire (gare de Savenay structurante, point de correspondance)
- Accessibilité aux infrastructures routières existantes sur des axes majeurs (RN171 et 165)
- Tissu économique varié et riche
- Présence d'acteurs économiques majeurs du secteur énergie (EDF, GRDF) et agro-alimentaire (Tipiak)
- Équipements structurants de qualité pour l'accueil des activités économiques (pépinière d'entreprises, parcs d'activités)

FAIBLESSES

- Manque d'outils de formation locaux (notamment pour l'insertion des jeunes)
- Beaucoup d'offres d'emploi non pourvues par manque de compétences dans la spécificité des postes
- Manque de mise en réseau des acteurs économiques (groupements d'employeurs par ex.)
- Taux d'emplois important mais part importante d'actifs à temps non complet

OPPORTUNITES

- Développer la filière des énergies renouvelables

MENACES

- Inadéquation des offres d'emploi et des demandeurs

Cohésion sociale et territoriale :

ATOUTS

- Bon niveau de services et d'équipements structurants
- Fort ancrage de la population sur le territoire
- Projets d'aménagement des pôles gares
- Renouvellement urbain
- Disponibilité foncière pour des projets d'envergure structurants
- Possibilité de densification des centres

FAIBLESSES

- Carences sur le panel d'offres résidentielles (logements sociaux, locatifs, ...)
- Fragilités des commerces de proximité
- Disparité de localisation de l'offre commerciale
- Peu d'infrastructures d'accueil touristique (hébergements, restauration, circuits, ...)
- Offre de transports collectifs interurbains peu développée (fréquences faibles)
- Absence de desserte directe en transport collectif entre les communes (hors scolaire et TAD) et vers le pôle urbain de Saint-Herblain (pôle d'emplois important)
- Discontinuité du réseau viaire local
- Engorgement routier des axes majeurs aux heures de pointe et trafic + important sur la voirie secondaire locale
- Absence d'infrastructures cyclables

sécurisées et hétérogénéité des aménagements cyclables existants

OPPORTUNITES

- Offrir des services de qualité adaptée à l'évolution démographique
- Favoriser un parcours résidentiel complet des ménages de toutes tailles
- Faire venir des spécialistes et maintenir les services publics
- Anticiper les besoins des générations plus âgées mais aussi des jeunes
- Mettre en réseau des services, faciliter leurs accès
- Desserrement urbain des deux grands pôles au profit du territoire
- Projets de restructuration de sites patrimoniaux pour renforcer l'offre touristique
- Prise récente de la compétence mobilités par E&S
- Nouvelles solutions de mobilité pour desservir les principaux pôles générateurs de déplacement
- Projet ferroviaire de Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire (LNOBPL)

MENACES

- Inadéquation offre face aux besoins des nouvelles populations accueillies (attractivité portée par la façade maritime et le dynamisme du pôle métropolitain NSN)
- Augmentation du prix du foncier face à l'attractivité résidentielle grandissante
- Risque d'isolement de la population par rapport aux grandes politiques nationales de mobilités

Transition écologique :

ATOUTS

- Identité paysagère rurale
- Environnement et cadre de vie de qualité
- Ecosystème riche (marais : capital floristique et faunistique unique)
- Diversité paysagère
- Site Natura 2000 et ZICO
- Actions phares sur énergies nouvelles/éco-construction (parc éolien de la Gruette)
- Production énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque)

FAIBLESSES

- Part de passoires thermiques + forte qu'au niveau départemental et régional
- Transport et agriculture : 2 principaux émetteurs de GES
- GES et consommation énergétique/habitant importantes
- Usages prédominants de la voiture individuelle (fortes émissions de GES)
- Réseau de chaleur aujourd'hui non existant
- Part des résidences chauffées au fioul plus élevée qu'au niveau départemental
- Absence de cours d'eau en bon état
- Absence de protection forte des espaces naturels et d'aires protégées pour leur conservation
- STEP non conformes (normes européennes)

OPPORTUNITES

- Préservation et renforcement du patrimoine paysager et écologique
- Nouveau SDAGE en cours d'élaboration
- Mettre en œuvre la compétence GEMAPI
- Renforcer la filière des énergies renouvelables
- Faire évoluer le système de collecte de déchets pour optimiser le tri à la source

MENACES

- Détérioration lente des écosystèmes
- Grignotage foncier par l'urbanisation (taux d'artificialisation élevé à l'échelle régionale)
- Pollution des eaux naturelles due au système d'assainissement par réseau unitaire
- Saturation de la capacité des STEP face à l'évolution démographique
- Impact de STEP sur les zones humides
- Etat écologique des masses d'eau moyen à médiocre
- Emissions de CO² menaçant la qualité de l'air

Annexe 2- Liste de l'ensemble des projets identifiés sur le mandat

2-1 Indicateurs de suivi du CRRTE

Annexe 2 – Liste de l'ensemble des projets identifiés sur le mandat Les projets sont classés par grandes orientations stratégiques du CRRTE puis par axes.

triptyque	Grandes orientations	Axes	Projets/actions opérationnelles identifiées	Porteurs de projets	Années de démarrage	Coûts prévisionnels HT
			Réalisation d'une résidence habitat jeunes par la Nantaise Habitations à Savenay	Nantaise Habitations	2020	1 027 056 € DSIL 161 085 €
			Etude et travaux pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Etienne-		2022	800 000 €
		Favoriser une offre de logements diversifiée et une	Gréation d'une résidence autonomie et réhabilitation de l'EHPAD	Commune de Saint-Etienne de Montluc	2022	3451250 €
		répartition équilibrée	Acquisitions foncières pour construction logements	Commune de Campbon	2023	150000 €
			Réflexion sur délocalisation Centre Technique Municipal (possibilité de création de logements sur le terrain)	Commune de Campbon	2023 (étude)/20 24 (travaüx)	10000 (étude) 600000 (travaux)
			Opération de revitalisation du territoire (ORT) Estuaire et Sillon	CCES	2020	35 000 € DETR 17 500 €
			Projet de territoire, projet d'administration, pacte financier et fiscal	CCES	2020	80 000 € DETR 64 000 €
			Accompagnement en ingénierie de projets pour l'élaboration d'un projet de territoire	CCES	2020	450 000 € Subvention au titre du fonds charbon de 225 000 €
			Réalisation d'une étude centralités	CCES	2021	
			Elaboration du PLUi	CCES	2022	530000 €
			Construction d'une maison de l'intercommunalité	CCES	2022 (étude de programm ation)	3000000€
			Création d'une Maison France Services (en lien avec l'étude de programmation du nouveau siège)	CCES	2022	
	Accueilir de nouvelles		Elaborer une convention territoriale globale	CCES	2022-2026	
	populations et ancrer les habitants		Actualiser le Projet Educatif du Territoire (PEDT)	CCES	2022-2025	
territoriale	en proposant une offre de services		Extension du garage O.M. et réfection de l'aire de lavage sur le site des Acacias	CCES	2022	270000€
	iccessible, sobre et adaptée		Créer un espace jeunes à La Chapelle Launay	CCES	2022	136 800 €
		Développer les centralités et l'accès aux services de proximité	n place un lie ents multisites : ualisation de l'espace pelle Launay (constru- Jeil jeunes/familles) Cézanne Malville : mr	CCES	2023	Côte part des 136 800 €
			Adaptation de l'équipement Paul Cézanne à Malville (dont mises aux normes et aménagement)	CCES	2022	50 000 €
			d'une e à Savena	CCES	2023 (étude)	
			Extension, modification APS Le Temple de Bretagne pour augmenter les capacités d'accueil	CCES	2023	
			Développer des points d'appui numérique dans les équipements de proximité (médiathèques)	CCES	2023	
			Aménagement et requalification du solarium de la piscine du Lac de Savenay	CCES	2024/2025	€00000
			re de Savenay	CCES/Commune de Savenay		
				Commune de La	2022	368000€
			Aménagement d'un magasin de producteurs en cœur de bourg dans un local municipal	Commune de La Chapelle Launay	2022	
				Commune de La Chapelle Launay	2022-2026	
			d'un centre technique	Commune de Bouée	2022	350000€
			Réhabilitation de la salle polyvalente municipale	Commune de Bouée	2024/2025	800000€
			Aménagement de la place de la liberté de Malville	Commune de Malville	2020	725 000 € DETR 100 000 €

					4.																					Ť	
Travaux de mise aux normes d'accessibilité des bureaux de la Mairie	Aménagement sécurité Place Eglise / Centre bourg	Création d'un espace culturel pour l'accueil de concerts et d'expositions (chapelle Saint-Victor)	Equipement à destination de la jeunesse sollicité par le Conseil Municipal des Enfants (skate parc)	Construction d'un bâtiment annexe pour le fonctionnement du Moulin de la Bicane et l'accueil du public		Extension de l'école	Agrandissement du restaurant scolaire	Etude d'opportunité pour la création d'une salle de motricité à l'école maternelle publique	Implantation de trois panneaux d'informations lumineux	Réflexion en cours sur la restauration et requalification d'un bâtiment patrimonial situé en cœur de bourg en lieu mixte habitats/commerces	Curie et végé fants/adultes	Création d'un restaurant scolaire et extension de l'école primaire (étude AMO 2023)	Projet pôle gare de St-Etienne de Montluc	d'un groupe scolai		Requalification de bâtiments communaux dans le cadre du programme PVD (Bâtiment Briand- sécurisation pour appel à projets)	et requa	Refonte du square Arthur Desmars (lieu de vie végétalisé)	Extension du parking du complexe polyvalent	Rénovation architecturale complète de la halle marchande adaptée au porteur de projet	musique e	Mission de maîtrise d'oeuvre urbaine du projet global : Plan guide et étude de définition pré-opérationnelle Mission de maitrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics	d'un roximit 'Assise	Réhabilitation de toitures-terrasses sur différents bâtiments communaux et remplacement de la toiture des tennis couverts à Savenay	Etude et travaux pour la réalisation d'un tiers lieu (création d'une bibliothèque, d'espaces de co-working, locaux associatifs,)	Construction d'un pôle élémentaire au sein du groupe scolaire de la Noue Mulette à Prinquiau	
Commune de Campbon	Commune de Campbon	Commune de Campbon	Commune de Campbon	Commune de Campbon	Commune de Lavau-sur-Loire	Commune de Quilly	Commune de Quilly	Commune du Temple de Bretagne	Commune du Temple de Bretagne	Commune du Temple de Bretagne	Commune de Cordemais	Commune de Cordemais	Commune de Saint-Etienne de Montluc	Commune de Saint-Etienne de Montluc	Commune de Saint-Etienne de Montluc	Commune de Saint-Etienne de Montluc	Commune de Saint-Etienne de Montluc	Commune de Savenay	Commune de Savenay	Commune de Savenay	Commune de Savenay	Commune de Savenay	Commune de Savenay	Commune de Savenay	Commune de Prinquiau/CCES	Commune de Prinquiau	Malville/CCES
2021 (étude) 2021/2022	2022 (étude)/20 23 (travaux)	2021 (étude)- 2022/2023 (travaux)	2021/2022	2021	2023	2022	2022	2026	2022/2023	2023-2026	2022-2023	2021-2025	2024-2026	2022	2022	2022	2021-2022	2023/2026	2023/2026	2023	2022	2022	2022	2020	2023	2020	
10000 (étude) 90000 (travaux)	10000 (étude) 150 000 (travaux)	5000 (étude) 300000 (travaux) 300000 (travaux)	150000 €	140000 €	120 000 € (Acquisition dubien portage foncier réalisé par la CCES en 2021 à 40 000 €)	2710000 €	1065000 €	70 000 €	20000 €		8000€	2600000 €	3 200000 €	5 415 944 €	120000 €	80000€	604 000 €			1930 000€	1095000 €	125900 €	5000000€	485 828.66 € DETR 109 265.00 €		Tranche n°2 1 370 197 €	ī

	Construction nouvelle salle sport + locaux rangement associatifs	Commune de Campbon	2023/24 (étude) 2025/26 (travaux)	30 000 (étude) 2 500000 (travaux)
	ent terrain foot synthétique	Commune de Campbon	2024	000 006
Adopter des mobilités décarbonnées et	σ σ΄		2020	75 000 € DSIL 60 000 €
faciliter l'intermodalité	Améliorer les services et les aménagements proposés pour le covoiturage	CCES	2023	80000€
	Etude de faisabilité pour l'aménagement de 5 axes cyclables prioritaires (liaisons Savenay-La Chapelle Launay-Campbon; Savenay-Malville; Savenay-La Chapelle Launay-Prinquiau; Cordemais-Saint Etienne de Montluc; et Le Temple de Bretagne-Cordemais)	CCES		3600000 à 4000000 € (hors acquisition foncière)
	Déploiement de stationnements vélos	CCES	2022	200000 €
	Jalonner les itinéraires cyclables	CCES	2023	75000€
	à dé	CCES		1400000 €
	Programme d'acquisition de véhicules électriques	CCES		100000 €
	Equiper les abris de transports d'un mode d'éclairage autonome	CCES		125000 €
	Etude déplacement à articuler avec le schéma des modes actifs (réflexion sur aménagements piétonniers et cyclables complémentaires)	Commune de La Chapelle Launay	2022	35000 €
	Aménagement de liaisons douces (notamment la traversée du bourg)	Commune de La Chapelle Launay	2022	N. Commercial Commerci
	Réaménagement de la rue de Verdun (voie douce et liaison bourg)	Commune de La Chapelle Launay	2023-2026	
	Aménagement des accès à la halte routière du lycée Saint-François d'Assise	Commune de Savenay	2022	378450 €
	Diagnostic prospectif et émergence d'un nouveau plan de circulation : étude mobilités et plan d'actions	CO	2022	49275 €
	Refonte de la route du lac intégrant la création d'une voie verte favorisant les mobilités actives et l'aménagement d'espaces verts	Commune de Savenay	2023/2026	
	Mettre en place un jalonnement dynamique pour l'accès aux parkings du centre-ville (travaux en lien avec l'étude sur les mobilités et son plan d'actions)	Commune de Savenay	2023/2026	
	Réaliser des travaux d'aménagement d'espaces publics favorisant des modes doux de déplacement en centre-ville avec végétalisation des espaces urbains et effacement des réseaux aériens	Commune de Savenay	2023/2026	
	Creation de liaisons douces sur 5 secteurs de la commune à SEM	Commune de Saint-Etienne de Montluc	2020	590363 € DSIL 100000 €
	Etude mobilité active : diagnostic de l'ensemble des mobilités actives à l'échelle du territoire et plan d'action et travaux d'aménagement pour les mobilités douces (mise en œuvre du schéma directeur mobilités)	Commune de Saint-Etienne de Montluc	2023-2026	Etudes: 28000 € Travaux: 320000 €
	Restructuration et amélioration de l'intermodalité sur le périmètre du Pôle d'Echanges Multimodal en gare de Savenay	Commune de Saint-Etienne- de- Montluc/SNCF	2022	198000 €
	Etude pour sécuriser et fluidifier le trafic dans le cadre des aménagements du quartier gare de la commune de Saint-Étienne de Montluc	Commune de Saint-Etienne de Montluc	2023	20000 €
	Projet d'aménagement du bourg (liaisons douces, stationnement,)	Commune de Cordemais	2022-2025	824000€
	Requalification de la rue de la Croix Blanche (embellissement, sécurisation et mobilités douces)	Commune de Malville	2023	1500000 €
	Projet d'aménagement de voirie rue de la Métairie avec création de liaisons douces (cheminement piéton/vélo) complémentaires	Comme du Temple de Bretagne	2025/2026	500 000 € HT + 30 000 (études)
	Greation d'une liaison douce (RD16 Montmignac)	Commune de Campbon	2021 (étude)/20 23 (travaux)	810000 €
	Programme liaison douce 3	Commune de Campbon	2022 (étude)/20	\$05000€

				ecologique	Transition															durable	ment économique	Développe									
			environnementale)		une logique de sobriété et de	Améliorer la qualité environnementale														innovant durable et de transitions	touristique	Accompagner un développement	•								
				l adaptation des logements et bâtiments	l'amélioration énergétique et	Soutenir								offre touristique durable	Structurer une								Q	filières innovantes autour des nouvelles énergies	Conforter des		sobriété foncière	rapprochement des acteurs et de	e dans	Porter	
Installation d'un système de panneaux	Travaux de rénovation énergétique (mairie)	Travaux de rénovation énergétique (mairie et bâtiments communaux)	Travaux de rénovation énergétique (groupe scolaire de la Guerche)	amélioration	nise aux normes du l	Etude de solaire thermique (production d'eau chaude sanitaire) pour la piscine Aquamaris à Cordemais	Création d'un guichet unique habitat énergie auquel sera adossé une PTRE (Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique) - coût par an	Rénovation énergétique du bâtiment 10 à Savenay et du Multi Accueil 1,2,3, Soleil à St-Etienne de Montluc	Aménagement de logements à vocation touristique au sein du presbytère	Mise en valeur de la Vallée de la Cure	Réfection de pièces, toitures et lucarnes du château de l'Escurays	nabilitation de l'ég	Terre d'Estuaire	Projet Touristique et culturel autour du peintre Yvon Labarre - Travaux de sécurisation de la propriété	Etude pour la définition d'un projet Touristique et culturel autour du peintre Yvon Labarre	Création d'un réseau d'itinéraires cyclables et services associés	Programme d'investissements touristique	graphique pour la destination	on d'un nouve	Etude stratégie de développement touristique	Réhabilitation de l'église St Martin à Campbon	Extension de la pépinière d'entreprises de la Croix Gaudin à Saint-Etienne de Montluc		Travaux de requi normes et de desse la Folaine à Cordem	Centre de qualification / de formation, de recherche et d'innovation sur la filière "Energie"	Déconstruction de 10 bâtiments sur le site de la Croix Gaudin à St Etienne de Montluc		Réalisation du schéma d'accueil des entreprises	Densifier les parcs d'activités (étude de faisabilité pour l'implantation de nouvelles activités en dents creuses)	Etude pour l'aménagement de l'échangeur du Temple de Bretagne et des 4 nations pour permettre la commercialisation des zones d'activités de la Folaine, de la Croix Rouge et du bois de la Noue	Programme liaison douce 4
Commune de	Commune de Prinquiau	Commune de Cordemais	Commune de Saint-Etienne de Montluc	Commune de Saint-Etienne de Montluc	CCES	CCES	CCES	CCES	Commune de la Chapelle Launay	Commune de la Chapelle Launay	Commune de La Prinquiau	Commune de Bouée	CCES	CCES	CCES	CCES	CCES	CCES	CCES	CCES	Commune de Campbon	CCES	CCES	CCES	CCES	CCES	CCES	CCES	CCES	Etat	Commune de Campbon
2022	2022	2021-2026	2024-2025	2022	2022	2022	2022	2021	2022-2026	2022-2026	2022	2023			2023	2022	2021-2023	2022	2023/2024	2020	2020	2024	2023-2026	2022	2022	2020		2022		2021	2023 (étude)/20 26 (travaux)
80000€	179163 €	240 000	800000€	170480 €	500000€	104000€	85000€	DSIL de 198 953.30 €			467421€	100000 €	300000€	50000 €	30000€	50000 €	350000 €/an	25000 €		45 000 € DETR 25 000 €	120 000 € DETR 27 600 €			1000000 €		937 200 € DSIL 278 915 €			50000 €		505000€

Bouée	Commune de Lavau-sur-Loire	Commune de 2023 Lavau-sur-Loire	Commune de 2024/2025 Lavau-sur-Loire	Commune de 2025 Lavau-sur-Loire	Commune de 2024-2025	Commune de 2021/2022/ 2023 (travaux)	CCES 2020-2021	CCES 2020-2022	CCES 2020 (en	CCES/GIP Loire 2020 Estuaire	CCES 2021 100 000 € DETR	CCES 2021	CCES 2021	CCES 2021-2026	CCES 2021-2026	CCES 2022	CCES 2022	Commune Le Temple de Bretagne	Commune de 2023/2026	Commune de 2023/2026 Savenav	Commune de 2023/2026	Commune de 2023/2026 Savenay	Commune de 2023/2026 Savenay	CCES 2022	CCES 2023
photovoltaïques en toiture du centre	Travaux de rénovation énergétique et mise aux normes d'un bâtiment communal (local partagé par le café associatif et le club des ionnes)	Jeunes) Travaux de rénovation énergétique et réorganisation des espaces de la Mairie	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments de l'école publique et de la cantine	Travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente	Travaux de rénovation énergétique (complexe sportif)	Travaux de rénovation énergétique (bâtiments communaux)	Iravaux de restauration des cours d'eau du territoire	Travaux de restauration des marais du territoire	Schéma directeur assainissement		Réhabilitation de la STEP de la Portrais à Cordemais	Protection du milieu naturel et des usagers de Prinquiau pour amélioration du système d'assainissement	Volet communication/sensibilisation du Contrat Territorial Eau "Sillon et Marais Nord Loire" 2020-2025	Etudes et travaux relatifs à la restauration de réseaux d'assainissement	Etudes et travaux relatifs à la restauration/mise en conformité/extension de STEP	Réhabilitation et mise en place d'un plan de gestion du "cœur de biodiversité" au sein de la zone industrielle Porte Estuaire (études)	Elaborer un projet alimentaire territorial, valorisation des circuits courts	Projet de revalorisation et de mise en valeur de la zone humide située à l'arrière de la rue Georges Bonnet, comprenant une restauration du milieu hydraulique et de la faune/flore, la création d'un cheminement doux, la restauration d'un lavoir et une réflexion sur la mise en place d'éco pâturage	Réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales (boulevard Pasteur)	Réhabilitation du système d'évacuation des eaux pluviales (secteur de l'Oisillière)	Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales	Programme de développement d'applications et d'infrastructures connectées, au service de la collectivité et du citoyen (Smart City)	Programme de modernisation du patrimoine d'éclairage public	Optimiser et améliorer les performances des collectes : collecte des emballages en bacs jaunes	Engager une réflexion et mettre en œuvre un programme d'actions pour le tri des bio déchets à la source : compostage de proximité, expérimentation des collectes de bio déchets dans les centres bourgs,
															Améliorer la	qualité des ressources naturelles									Optimiser la

2.1 Indicateurs de suivi du CRRTE

	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire et environnementale)			touristique innovant durable et de transitions	Accompagner un développement économique et		Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée		Grandes orientations du CRRTE
Optimiser la valorisation des déchets du territoire	Améliorer la gestion et la qualité des ressources naturelles	Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements et bâtiments	Structurer une offre touristique durable	Conforter des filières innovantes autour des nouvelles énergies	Porter la dynamique économique dans une logique de rapprochement des acteurs et de sobriété des foncière	Adopter des mobilités décarbonnées et faciliter l'intermodalité	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité	Favoriser une offre de logements diversifiée et une répartition équilibrée	Axes du CRRTE
 Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés et quantités de déchets collectés par mode de traitement Nombre d'installation de traitement/structures de réemploi sur le territoire Existence/réflexion sur une solution de tri à la source des bio-déchets 	 Part des stations d'épuration des eaux usées réhabilitées/étendues Evolution du taux de conformité des dispositifs d'assainissement (ouvrages d'épuration et dispositifs non collectifs) Nombre d'initiatives locales en termes de circuit-court (magasins de producteurs locaux,) Nombre d'implantation des nouvelles constructions (entreprises, logements) sur un sol déjà artificialisé (en dents creuses, à l'intérieur de l'enveloppe urbaine d'un bourg ou d'une zone d'activité déjà existante) Nombre de cours d'eau et surfaces de marais restaurés/en cours de restauration Actions de communication/sensibilisation à la protection des ressources naturelles auprès des citoyens 	 Nombre/part de logements et bâtiments rénovés énergétiquement Action d'aide à la rénovation énergétique tant dans le secteur industriel/tertiaire que résidentiel 	 Nombre de sites patrimoniaux/culturels/touristiques ouverts au public Nombre et fréquence des animations culturelles réalisées Actions de promotion de lieux touristiques Fréquence des lieux touristiques 	 Nombre d'entreprises implantées autour de la filière énergétique Existence d'un document cadre sur l'ambition économique partagée Projets participant au développement de la filière des énergies nouvelles 	 Taux d'évolution du nombre d'emplois Nombre d'évènements organisés (speed-dating, forums, etc.) ou d'outils créés pour faciliter le recrutement des demandeurs d'emplois et l'insertion des jeunes diplômés Part des exploitations en agriculture biologique Nombre d'entreprises nouvellement implantées dans les parcs d'activités existants (en densification) Action d'accompagnement/d'animation servant la filière des énergies nouvelles 	 Nombre d'infrastructures mises en place en matière de mobilités actives et alternatives à la voiture individuelle (stationnements vélo, abris bus, points stop,) Nombre de kilomètres de liaisons douces dessinées (pistes, bandes cyclables, trottoirs, ou autres) Nombre de véhicules propres de la collectivité/ Part de véhicules électriques ou hybrides dans le parc des collectivités et dans le parc privé Part des véhicules bas carbone dans la flotte de transports collectifs 	 Nombre de communes faisant partie du dispositif AMI Cœur de bourg Avancement des projets de l'AMI cœur de bourg (études, plan-guides, réalisation de travaux d'aménagement, etc) Rédaction de nouveaux documents règlementaires (PLUi,) Typologie des actions d'aménagement (objectif de sécuriser la circulation des piétons, d'embellir, etc.) Nombre de places en écoles ou crèches Nombre d'actions réalisées pour le retour à un territoire des courtes distances (commerces de proximité, circuit-court, aménagements doux) Nombre d'actions réalisées en cœur de ville, pour renforcer les centralités du territoire 	 Nombre de logements construits Part de logements sociaux construits Part de logements de type T1/T2 construits Création de logements pour étudiants Création de logements pour personnes âgées Création de solution pour l'accueil de gens du voyage 	Indicateurs de suivi correspondants

Annexe 3 – Liste des projets identifiés pour 2022 susceptibles d'intégrer le CRRTE

3-1 Fiches projets et fiches actions

56/101

Annexe 3 – Liste des projets identifiés pour 2022 susceptibles d'intégrer le CRRTE

Maître d'ouvrage	Opération (projet/action)	Calendrier prévisionnel	Coût prévisionnel HT
CC ESTUAIRE ET SILLON	Etude et travaux pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Etienne-de-Montluc	2022	300 000'00€
CC ESTUAIRE ET SILLON	Création d'un guichet unique habitat énergie auquel sera adossé une PTRE (Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique) - coût par an	2022	85 000,000 €
CC ESTUAIRE ET SILLON	Création d'une Maison France Services (en lien avec l'étude de programmation du nouveau siège)	2022	
CC ESTUAIRE ET SILLON	Construction d'une maison de l'intercommunalité	2022	3 000 000 00 €
CC ESTUAIRE ET SILLON	remise à niveau des études de zonage assainissement	2022	€0 000,000
CC ESTUAIRE ET SILLON	Mise en place d'équipement de télésurveillance aux points susceptibles de déverser (A1 et R1)	2022	50 000'00 €
CC ESTUAIRE ET SILLON	Déplacement poste de relevage de la Moëre	2022	150 000,00 €

CC ESTUAIRE	CC ESTUAIRE ET SILLON	CC ESTUAIRE ET SILLON	CC ESTUAIRE ET SILLON	CC ESTUAIRE ET SILLON	CC ESTUAIRE ET SILLON	CC ESTUAIRE ET SILLON	CC ESTUAIRE ET SILLON
Adaptation de l'équipement Paul Cézanne à Malville (dont mises aux normes et aménagement)	Créer un espace jeunes à La Chapelle Launay	Déploiement de stationnements vélo	Campus de l'Energie	Travaux de requalification, de mise aux normes et de desserte du parc d'activités de la Folaine à Cordemais	Programme d'acquisition de véhicules électriques	Etude relative au schéma des déchèteries, création d'une nouvelle déchetterie et adaptation des déchèteries vieillissantes	Optimiser et améliorer les performances des collectes : collecte des emballages en bacs jaunes
2022	1er trimestre 2022	2022	2022	2022	2021-2022	2022 (étude) - 2024 (travaux	2022
50 000,00€	136 800,00 €	200 000,00 €		1 000 000,000 €	100 000,00€	2 000 000,00 €	625 000,00€

CC ESTUAIRE ET SILLON	Etude de remise aux normes du parc complet d'éclairage public	2022-2024	500 000,00 €
CC ESTUAIRE ET SILLON	Etude de solaire thermique (production d'eau chaude sanitaire) pour la piscine Aquamaris à Cordemais	2022	104 000,00 €
CC ESTUAIRE ET SILLON	Extension du garage O.M. et réfection de l'aire de lavage sur le site des Acacias	2022	300 000'00 €
CC ESTUAIRE ET SILLON	Elaboration du PLUi	2022	530 000'00 €
CC ESTUAIRE ET SILLON	Elaboration d'un Projet Alimentaire Territorial	2022	40 000,00 €
CC ESTUAIRE ET SILLON	Réalisation du schéma d'accueil des entreprises	2022	
CC ESTUAIRE ET SILLON	Création d'un réseau d'itinéraires cyclables et services associés	2022	50 000,000 €
CC ESTUAIRE ET SILLON	Programme d'investissements touristique	2021-2023	350000 €/an
CC ESTUAIRE ET SILLON	Etude pour la création d'un nouvel univers graphique pour la destination	2022	25 000,000 €

COMMUNE DE LA CHAPELLE LAUNAY	COMMUNE DE LA CHAPELLE LAUNAY	COMMUNE DE LA CHAPELLE LAUNAY	COMMUNE DE BOUÉE	COMMUNE DE BOUÉE	COMMUNE DE	COMMUNE DE	COMMUNE DE
Etude et travaux de cœur de bourg	Aménagement d'un magasin de producteurs	Réhabilitation du presbytère destinée à l'accueil d'un tiers-lieu	Installation d'un système de panneaux photovoltaïques en toiture du centre technique communal	Construction d'un centre technique municipal	Travaux de rénovation énergétique (mairie et bâtiments communaux)	Projet d'aménagement du bourg (liaisons douces, stationnements)	Création d'un restaurant scolaire et extension de l'école primaire
2022	2022	2022	2022	2022	2021-2026	2022-2025	2021-2025
		368 000,00 €	80 000,00 €	350 000,00€	240 000,00 €	824 000,00 €	2600000 €

COMMUNE DE LA CHAPELLE LAUNAY	Mise en valeur de la Vallée de la Cure	2022-2026	
COMMUNE DE LA CHAPELLE LAUNAY	Aménagement de logements à vocation touristique au sein du presbytère	2022-2027	
COMMUNE DE PRINQUIAU	Réfection toitures et lucarnes du château de l'Escurays	2022	467 421,00 €
COMMUNE DE PRINQUIAU	Travaux de rénovation énergétique (mairie)	2022	179 163,00 €
COMMUNE DE SAVENAY	Aménagement des accès à la halte routière du lycée Saint-François d'Assise	2022	378 450,00 €
COMMUNE DE SAVENAY	Construction d'un équipement sportif structurant à proximité immédiate du lycée Saint-François d'Assise	2022	5 000 000,00 €
COMMUNE DE ST ÉTIENNE DE MONTLUC	Création d'une résidence autonomie et réhabilitation de l'EHPAD	2022	3 451 250,00 €

COMMUNE DE	COMMUNE DE	COMMUNE DE	COMMUNE DE	COMMUNE DE ST ÉTIENNE DE MONTLUC	COMMUNE DE ST ÉTIENNE DE MONTLUC	COMMUNE DE ST ÉTIENNE DE MONTLUC	COMMUNE DE ST ÉTIENNE DE MONTLUC
Equipement à destination de la jeunesse sollicité par le Conseil Municipal des Enfants (skate parc)	Extension de l'école pour accueillir les primaires. Transfert du périscolaire dans les anciens locaux du primaire	Agrandissement du restaurant scolaire	Travaux d'extension de l'école élémentaire Orange Bleue (classes supplémentaire et accueil périscolaire)	Rénover du patrimoine communal et accueillir un nouveau commerce adapté aux besoins de la population (bâtiment Jeanne d'Arc) AMI communale	Extension et requalification du cimetière èxistant	Requalification de bâtiments communaux dans le cadre du PVD (Bâtiment Briand- sécurisation pour appel à projets)	Réalisation d'un groupe scolaire sur le site de la Chênaie : classes élémentaires et maternelles, locaux annexes mutualisés pour l'accueil périscolaire, les activités pédagogiques, la restauration scolaire, et les locaux techniques
2022	2022	2022	2021-2022	2022	2021-2022	2022	2022
150 000,00 €	2 710 000,00 €	1 065 000,00 €	864 000,00 €	120 000,00 €	604 000,00 €	80 000,00 €	5 415 944,00 €

CAMPBON			
COMMUNE DE CAMPBON	Création d'une liaison douce (RD16 Montmignac)	2021-2023	810 000,00 €
COMMUNE DE	Programme liaison douce 3	2022-2025	505 000,00 €
COMMUNE DE CAMPBON	Aménagement sécurité Place Eglise / Centre bourg	2022-2023	160 000,00 €
COMMUNE DE	Travaux de rénovation énergétique (bâtiments communaux)	2021-2023	150 000,00 €
COMMUNE DE	Travaux de mise aux normes d'accessibilité des bureaux de la Mairie	2021-2022	100 000,00 €
COMMUNE DE CAMPBON	Construction d'un bâtiment annexe pour le fonctionnement du moulin de la Bicane et l'accueil du public	2021	140 000,00 €
COMMUNE DE CAMPBON	Création d'un espace culturel pour l'accueil de concerts et d'expositions dans la Chapelle St Victor	2021-2023	605 000,00 €

3.1 Fiches projets et fiches actions des projets 2022 susceptibles d'intégrer le CRRTE

Projets portés par la CCES

Orientation	Transition écologique		
stratégique	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une		
	logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire et		
	environnementale)		
Axe stratégique	Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements		
	et bâtiments		
Action	Création d'une Plateforme Territoriale pour la Rénovation		
	Energétique (PTRE)		
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon		
Description de	Le territoire d'Estuaire et Sillon connaît un besoin important de		
l'action	rénovation énergétique sur une grande part de son parc de		
	logements.		
	La PTRE est une aide tous publics pour permettre l'amélioration		
	de la performance énergétique et des émissions de gaz à effet de		
	serre des particuliers. Ce dispositif permet d'apporter un		
	accompagnement technique, administratif et financier aux		
	propriétaires pour rénover leurs habitations, ainsi qu'aux		
	professionnels du secteur « petit tertiaire » (commerces,		
	restaurants, bureaux, etc.) pour rénover leurs locaux		
	professionnels de moins de 1000 m².		
Partenaires	Le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique		
	(SARE) a notamment pour objectif de financer les PTRE jusqu'à fin		
	2023.		
Coût prévisionnel	85 000 € HT par an		
Plan de financement	Cofinancement Région		
Calendrier	Lancement prévu au 1er janvier 2022 pour deux années complètes		
Indicateurs	Nombre d'habitants aidés et/ou accueillis sur la plateforme		
d'évaluation proposés	Nombre de dossiers de travaux de rénovation énergétique		
	accompagnés		

Orientation		Cohésion sociale et territoriale		
stratégique		Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants et proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée		
Axe stratégique		Favoriser une offre de logements diversifiée et une répartition équilibrée		
Action		Etude et travaux pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Etienne-de-Montluc		
Maître d'ouvrage		Communauté de Communes Estuaire et Sillon		
Description l'action	de	Cette aire permet de répondre aux obligations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage. Il s'agit de la création d'une aire d'accueil de 16 places sur le site identifié au PLUi partiel. Objectif également d'accompagner les familles souhaitant se sédentariser en tenant compte des usages de ce public spécifique.		
		 Réalisation de l'aire d'accueil de Saint-Etienne-de-Montluc Discussion avec les ménages sédentarisés pour affiner leurs besoins Création de terrains familiaux pour reloger les ménages sédentarisés sur l'aire Obligation du schéma départemental des gens du voyage 		

Partenaires	
Coût prévisionnel	800 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Lancement études en 2022
Indicateurs	Nombre de personnes occupants l'aire d'accueil
d'évaluation proposés	Réponse conforme à l'obligation du SDAGV : oui/non

Orientation stratégique	Cohésion sociale et territoriale Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action	Construction d'une maison de l'intercommunalité
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Description de l'action	Depuis 2017, date de la fusion, la CCES a mis à niveau l'ensemble des compétences exercées par les deux anciennes intercommunalités. En 2020, les nouveaux élus ont acté de leur volonté commune d'élaborer le projet de territoire d'Estuaire et Sillon. Dès les premières réflexions, le projet de nouveau site administratif s'est rapidement imposé aux élus considérant que l'organisation actuelle sur 5 sites différents n'était pas satisfaisante et ne permettait pas aux habitants d'identifier la CCES et son périmètre d'intervention alors même qu'elle exerce des services à la population en nombre. Au-delà d'un siège administratif répondant à la nécessaire cohésion des services et participant à la qualité de vie au travail, ce projet vise à développer le sentiment d'appartenance des élus, agents et habitants au territoire. La nouvelle construction intégrera également un bouquet de services à travers la labellisation Maison France Services (voir fiche action suivante).
Partenaires	
Coût prévisionnel	3 000 000 €
Plan de financement	Cofinancement DETR ou DSIL
Calendrier	Lancement études d'ici fin d'année 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de services regroupés sur le site administratif Nombre de permanences assurées par les partenaires Nombre de personnes accueillies

Orientation	Cohésion sociale et territoriale
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action	Création d'une maison France Services (en lien avec l'étude de programmation du nouveau siège)
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	Cofinancement DETR ou DSIL

d'évaluation proposés	Nombre d'habitants aidés
Indicateurs	Nombre de visiteurs accueillis
Calendrier	

	d'évaluation proposés
Accessibilité du poste après travaux : oui/non	Indicateurs
Travaux prévus pour 2022	Calendrier
Cofinancement Agence de l'eau	Plan de financement
150 000 € HT	Coût prévisionnel
Agence de l'eau	Partenaires
	l'action
Déplacement du poste situé en zone humide inaccessible l'hiver	Description de
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Maître d'ouvrage
de Porte Estusire)	
Déplacement du poste de relevage de la Moëre (Zone Industrielle	Action
Améliorer la gestion et la qualité des ressources naturelles	Axe stratégique
environnementale)	
logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire et	
Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une	stratégique
Fransition écologique	Orientation

	d'évaluation proposés
	Indicateurs
2022	Calendrier
	Plan de financement
1H € 000 09	Coût prévisionnel
Agence de l'eau	Partenaires
zonages d'assainissement	l'action
Etude visant à compléter, harmoniser et redessiner les différents	Description de
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Maître d'ouvrage
Remise à niveau des études de zonage assainissement	Action
Améliorer la gestion et la qualité des ressources naturelles	Axe stratégique
environnementale)	
logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire et	
Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une	stratégique
Transition écologique	Orientation

d'évaluation proposés	
Indicateurs	Déversements : oui/non
Calendrier	2022
Plan de financement	
Coût prévisionnel	20 000 € HI
Partenaires	Use'l ea ence
l'action	de déverser
Description de	Equiper conformément à la règlementation les points susceptibles
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
	BJ C. COLORS CO. C.
Action	Mise en place d'équipement de télésurveillance aux points A1 et
Axe stratégique	Améliorer la gestion et la qualité des ressources naturelles
	environnementale)
	logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire et
stratégique	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une
Orientation	Transition écologique

Orientation	Transition écologique
stratégique	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire et environnementale)
Axe stratégique	Optimiser la valorisation des déchets du territoire
Action	Optimiser et améliorer les performances des collectes : collecte des emballages en bacs jaunes
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Description de	
l'action	progressé de 30%. Afin de favoriser le geste de tri, de permettre une gestion optimum et sécurisée des déchets (salubrité, stockage) et de respecter la recommandation R388 de la CNAMTS relative à la collecte des déchets, il convient d'acquérir et de doter les 15 000 foyers de bacs jaunes.
Partenaires	
Coût prévisionnel	625 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de foyers équipés de bacs jaunes

Orientation	Transition écologique
stratégique	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une
	logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire et
	environnementale)
Axe stratégique	Optimiser la valorisation des déchets du territoire
Action	Etude relative au schéma des déchèteries, création d'une nouvelle
	déchèterie et adaptation des déchèteries vieillissantes
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Description de	Le développement des filières (par la Responsabilité Elargie du
l'action	Producteur), la loi relative à la lutte contre le gaspillage pour
	économie circulaire qui favoriser la gestion des produits de
	chantiers et interdit la destructions des produits non vendus, les
	chientife nationally de volcrienties abligant à mandanties
	objectifs nationaux de valorisation, obligent à moderniser,
	redimensionner et faire évoluer les modèles des déchèteries vers
	des centres de ressources pour l'amélioration des performances et
	des services des 4 déchèteries du territoire.
Partenaires	
Coût prévisionnel	2 000 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Etude en 2022 et travaux en 2024
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Orientation stratégique	Transition écologique Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire et environnementale)
Axe stratégique	Optimiser la valorisation des déchets du territoire

d'évaluation proposés	
Indicateurs	
Calendrier	2022
Plan de financement	Cofinancement Région
Coût prévisionnel	100 000 € HT
Partenaires	
l'action	
Description de	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Action	Programme d'acquisition de véhicules électriques

d'évaluation proposés	implantées sur la zone d'activités
Indicateurs	Nombre d'entreprises de la filière énergétique nouvellement
Calendrier	
Plan de financement	Cofinancement Région, DETR ou DSIL
Coût prévisionnel	7 000 000 € HT
Partenaires	
Description de l'action	L'ambition est de faire du parc d'activités de La Folaine une vitrine économique du territoire en permettant la relocalisation ou l'accueil d'entreprises impliquées dans la transition énergétique (filière stratégique dans le cadre de la stratégie de développement économique). La reprise du parc d'activité nécessitera des travaux d'aménagement (route d'accès, voirie interne, éclairage, etc.) afin de la rendre attractive et performante.
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Action	Travaux de requalification, de mise aux normes et de desserte du parc d'activités de La Folaine à Cordemais
Axe stratégique	Conforter des filières innovantes autour des nouvelles énergies
noitstneinO supigėtstts	Développement économique durable Accompagner un développement économique et touristique innovant durable et de transitions

Orientation Stratégique Accompagner un développement économique et touristique atratégique Accimpagner un développement économique et touristique innovant durable et de transitions Campus de l'énergie Campus de l'énergie Campus de l'énergie Communauté de Communes Estuaire et Sillon porte l'ambition de faire évoluer le site de 20 développer parallèlement des formation de GRT developper parallèlement des formation de GRT d'avection et sur les activités de formation historiques (centre de formation de GRT developper parallèlement des formation de GRT d'avection et sur les activités liées à la transition de cologique developper parallèlement des formation de d'un centre de formation de cologique d'avelopper parallèlement des formation de cologique d'usifification, de formation, de recherche et d'innovation sur la fillère énergie. L'émergence d'un centre de recherche et dinnovation sur la dui est d'autant plus affirmée aujourd'hui avec la fermeture de la centrale à charbant plus affirmée aujourd'hui avec la fermeture de la centrale à charbant de Cordemais. Cette dernière conduit le territoire à repenser sa stratégie de développement économique. Le projet de développement de la Croix Gaudin entend également étre acteur du plan hydrogène impulsé par la Région des Pays de la creation			
stratégique et touristique et touristique	Action Maître d'ouvrage b noitqirora	әр	Conforter des filières innovantes autour des nouvelles énergies Campus de l'énergie Communauté de Communes Estuaire et Sillon porte l'ambition de faire évoluer le site de 20 hectares de la Croix Gaudin avec la volonté de pérenniser les activités de formation historiques (centre de formation de GRT Gaz Energy Formation et le centre de formation d'ENEDIS) et d'y développer parallèlement des formations notamment sur développer parallèlement des formations notamment sur l'écoconstruction et sur les activités liées à la transition écologique et énergétique. Il s'agit donc de la création d'un centre de qualification, de formation, de recherche et d'innovation sur la filière énergie. L'émergence d'un centre de recherche et développement autour des nouvelles énergies passe par la structuration de cette filière des nouvelles énergies passe par la structuration de cette filière des nouvelles énergies passe par la structuration de cette filière des nouvelles énergies passe par la structuration de cette filière centrale à charbon de Cordemais. Cette dernière conduit le territoire à repenser sa stratégie de développement économique. Le projet de développement de la Croix Gaudin entend également Le projet de développement de la Croix Gaudin entend également Le projet de développement de la Croix Gaudin entend également
			Accompagner un développement économique et touristique

	la Loire. Considérant le potentiel du site, la démolition de tout un ensemble de bâtiments n'ayant plus d'utilité a été réalisée et permet aux investisseurs de s'y projeter. La CCES a décidé d'avoir recours à un chef de projet qui conduira les études de faisabilité et les partenariats à initier ainsi que le suivi opérationnel du projet.
Partenaires	
Coût prévisionnel	1 000 000 € HT
Plan de financement	Cofinancement Région, DETR ou DSIL
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

Orientation	Cohésion sociale et territoriale
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
· _ =	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Adopter des mobilités décarbonnées et faciliter l'intermodalité
Action	Déploiement de stationnements vélos
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Description de l'action	La stratégie cyclable a été définie en fonction des besoins du cycliste et doit :
	 Permettre le stationnement à chaque extrémité de la chaîne des déplacements cyclables, Adapter le stationnement aux besoins variés des cyclistes (à proximité immédiate des pôles générateurs – plus le stationnement est long, plus le dispositif devra garantir la sécurité des vélos)
Partenaires	
Coût prévisionnel 200 000 € HT	
Plan de financement	Cofinancement Région
Calendrier	
Indicateurs	Part modale des déplacements à vélos
d'évaluation proposés	Nombre de stationnements vélos aménagés

Orientation stratégique	Cohésion sociale et territoriale Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée	
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité	
Action	Création d'un espace jeunes à la Chapelle Launay	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon	
Description de l'action	La Communauté de communes Estuaire et Sillon dispose de la compétence Enfance Jeunesse et gère à ce titre l'accueil des jeunes au sein des 11 communes membres. Sur les secteurs de Savenay, La Chapelle, Prinquiau et Campbon, ces accueils sont organisés par l'association Loisirs Jeunesse (ALJ) avec laquelle la Communauté de communes est conventionnée. Le local actuel situé à la Chapelle Launay de 110 m² a été fermé en octobre 2019 car sa vétusté ne permettait plus de garantir les conditions de sécurité et de confort des utilisateurs. Il est donc prévu de remplacer le bâtiment par l'implantation d'un nouveau	

social strains and allower	
Nombre de parents reçus	
Nombre de placards associatifs installés	d'évaluation proposés
Nombre de Jeunes accueillis à l'Espace Jeunes en 2022	Indicateurs
d'hiver.	
l'utilisation par l'association ALJ pendant les vacances	
noq finentiel bâtiment pour livialison du nouveau bâtiment pour	
investissements nécessaires aux nouveaux usages.	
construire et finalisation de la programmation des	
- Octobre à fin d'année 2021 : dépôt du permis de	Calendrier
Cofinancement Région Fonds de Relance : 125 520,00	Plan de financement
TH € 000 r\r	Coût prévisionnel
stockage	
réunions, activités autour de tables, et armoires associatives de	
- Un usage associatif pour la commune de la Chapelle Launay :	
- L'accueil d'un lieu Enfant Parent,	ж.
futur bâtiment serait ainsi mutualisé pour d'autres usages :	
semaines de vacances d'hiver, et les 2 semaines de la Toussaint. Le	
l'accueil des jeunes pendant 4 semaines à l'année, soit les 2	
Le bâtiment existant est utilisé par l'association ALJ en charge de	Partenaires
place de l'ancien bâtiment, qui sera détruit.	
accueilli. Le modulaire SOLFAB retenu sera implanté en lieu et	
entre 30 et 36 jeunes, la DRDCS préconisant 3m² par jeune	
bâtiment s'élève à environ 120 m². Il a en effet vocation à accueillir	
part, et ceux de Campbon d'autre part. La surface du futur	
L'espace de la Chapelle accueille les jeunes de la Chapelle d'une	
modulaire répondant aux normes en vigueur, dont l'accès PMR.	

	d'évaluation proposés
	Indicateurs
	Calendrier
	Plan de financement
20 000 € H⊥	Coût prévisionnel
	Partenaires
- La réflexion sur l'aménagement extérieur du site	
en accueil périscolaire	
- La transformation du bâti existant (restauration scolaire)	
enfants de - 6ans	
- La mise aux normes des sanitaires pour accueillir les	
re projet concerne :	l'action
L'actuel équipement n'est pas adapté à l'accueil de la population	Description de
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	Maître d'ouvrage
sux normes et aménagement)	
Adaptation de l'équipement Paul Cézanne à Malville (dont mises	Action
Développer les centralités et l'accès aux services de proximité	Axe stratégique
proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée	
Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en	stratégique
Cohésion sociale et territoriale	Orientation

Description l'action	әр	Extension du garage à ordures ménagères prévue de 230 m²
Maître d'ouvrage		Communauté de Communes Estuaire et Sillon
noitoA	-	Extension du garage ordures ménagères et réfection de l'aire de lavage sur le site des Acacias
Axe stratégique		Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
		proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
stratégique		Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
Orientation		Cohésion sociale et territoriale

Partenaires	
Coût prévisionnel	300 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Achèvement des travaux prévu en fin d'année 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Orientation stratégique	Transition écologique Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire, et environnementale)
Axe stratégique	Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements et bâtiments
Action	Etude de solaire thermique (production d'eau chaude sanitaire) pour la piscine Aquamaris à Cordemais
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	104 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

Transition écologique	
Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une	
logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire, et	
environnementale)	
Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements	
et bâtiments	
Etude de remise aux normes du parc complet d'éclairage public	
Communauté de Communes Estuaire et Sillon	
Cette action qui s'écoule sur trois années vient s'inscrire dans le	
cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) en	
cours d'élaboration	
2022 : 170 000 € HT	
2023:170 000 € HT	
2024 : 160 000 € HT	
P	

Orientation	Cohésion sociale et territoriale
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée

d'évaluation proposés	
Indicateurs	Réalisation des phases diagnostic et PADD en 2022
Calendrier	0000 - 0000 - 0000 - 0000 - 0000 - 0000 - 0000
Plan de financement	Fonds dédiés Etat
Coût prévisionnel	230 000 entos HT
Partenaires	
	de-Montluc. Les 8 autres communes du territoire possèdent chacune leur propre PLU. Le projet concerne donc l'élaboration d'un document de planification unique à l'échelle des 11 communes. Le PLUi est le principal document de planification au niveau intercommunal. Il permet de fixer des règles en matière d'urbanisme (zonage, règlement), les grandes orientations de développement du territoire à horizon 10ans sous forme de zonage (zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et naturelles) et les règles de constructions (implantations, hauteur, aspects architecturaux, règles de stationnement).
l'action	communes de Cordemais, le Temple de Bretagne et Saint-Etienne-
Description de	La CCES est aujourd'hui couverte par un PLUi partiel sur les
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Action	Elaboration du PLUi
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité

Partenaires	Communes, Conseil de développement, GAB 44, CIVAM 44, CMA
221,220	opérationnelles visant la réalisation du projet.
	l'alimentation sur le territoire et la définition d'action
	lls s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et d
	courts, en particulier relevant de la production biologique.
	développement de la consommation de produits issus de circuit
	lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires et a
	lls participent à la consolidation de filières territorialisées, à l
	alimentaire territorial.
	de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système
	acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration
	eb elaborés de manière concertée avec l'ensemble de
	30 octobre 2018 - art. 64, les Projets Alimentaires Territoriau
	forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), modifié par LOI n°2018-938 de
	Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et l
	l'approvisionnement alimentaire
	- Réduire la vulnérabilité du territoire sur le plan d
	- Soutenir le développement de l'agriculture biologique
	- Accompagner les exploitants agricoles dans cett
	territoire - Accompagner les exploitants agricoles dans cett
	nouveaux débouchés pour les acteurs agricoles d
	capacité de réduire les émissions de GES et de créer d
	- Développer les circuits courts et boucles locales e
	mettre en valeur les produits locaux
	de la transition alimentaire (santé, emplois, climat) e
l'action	- Sensibiliser les acheteurs et les transformateurs aux enjeu
	de Les enjeux liés à cette action sont de :
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Action	Elaboration d'un Projet Alimentaire Territorial
Axe stratégique	Optimiser la valorisation des déchets du territoire
	environnementale)
	logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire e
aupigatente	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans un
Orientation	Transition écologique

	CA	
Coût prévisionnel	40 000 euros HT	
Plan de financement	Leader	
Calendrier		
Indicateurs	Nombre de sessions d'échange et de mobilisation (filière agro-	
d'évaluation proposés	alimentaire, particuliers, élus) sur l'alimentation territoriale	

Orientation	Développement économique durable	
stratégique	Accompagner un développement économique et touristique	
	innovant durable et de transitions	
Axe stratégique	Structurer une offre touristique durable	
Action	Création d'un réseau d'itinéraires cyclables et services associés	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon	
Description de	Création d'un réseau en boucle autour de la colonne vertébrale	
l'action	Vélo Détours pour un maillage cyclotouristique du territoire.	
	Aménagement de stationnements vélos et de vélo stations ou	
·	autres équipements dédiés à cette pratique et à son	
	développement.	
Partenaires	E.	
Coût prévisionnel	50 000 € HT	
Plan de financement	Cofinancement Région	
Calendrier		
Indicateurs	Linéaire de pistes cyclables créées en km	
d'évaluation proposés	Nombre de sites connectés grâce au réseau prévu	

Orientation	Développement économique durable
stratégique	Accompagner un développement économique et touristique
	innovant durable et de transitions
Axe stratégique	Structurer une offre touristique durable
Action	Programme d'investissement touristique : aménagement des spots touristiques majeurs de Lavau-sur-Loire
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Description de l'action	raison d'une part du caractère du village et d'autre part du contact avec l'estuaire à travers les marais et l'observatoire Kawamata. Lavau est depuis peu relié à Savenay (Pôle de Loisirs du Lac) par une voie cyclable La commune dispose cependant de peu d'équipements et de services favorisant l'accueil des visiteurs.
	Les objectifs de cette action sont de : - Faire de Lavau-sur-Loire un but d'excursion bien identifié et allonger le temps passé par les visiteurs sur place - Positionner la commune comme pôle touristique Nature et Paysage, village des marais, acteur du patrimoine estuarien - Organiser l'accueil et maîtrise les flux
	 Détails des actions envisagées : Création d'un « espace à camper » : terrain déclaré de 6 emplacements pouvant évoluer vers une aire naturelle de camping ou création d'une aire de camping-car ou à spécialiser sur le créneau des vans (portique, sanitaires et douches) Implanter un parking à vélos sécurisé sur l'aire naturelle proche de l'entrée du parcours observatoire Kawamata Accueillir un marché de producteurs saisonnier et un foodtruck pendant la période estivale

	d'évaluation proposés
Vombre de visiteurs du site	Indicateurs
siom 3 : abutà'l ab aàruC	Calendrier
noigèA triamannanito	Plan de financement
25000 € HT saménagements prévus en 2022 est estimée à	
-, étude d'aménagement espaces publics et aménagement	
e programme d'investissement touristique dans son ensemble sur a durée 2021-2023 est estimé à 350 000 € HT par an.	
frametrisqàC	
Partenaires/contributeurs : Communauté de communes, Région,	
osysagiste- aménagement	100
Maître d'ouvrage d'œuvre : Commune de Lavau-sur-Loire	Partenaires
les traditions et des coutumes des habitants: l'ancien port, l'entretien du marais par le bateau- poussoir, la pêche à la civelle, l'histoire secrète du Trou bleu, les oiseaux migrateurs Développer tous les équipements de base pour accueillir les visiteurs (point d'eau, sanitaires, stationnement, bornes de recharges électriques pour augmenter la durée de séjour sur place)	

d'évaluation proposés	
Indicateurs	Δ
Calendrier	
Plan de financement	
Coût prévisionnel	25 000 € HT
Partenaires	
	fonction des cibles de clientèles identifiées
l'action	stratégie touristique et la future stratégie de communication, en
Description de	Création d'une nouvelle identité visuelle en lien avec la nouvelle
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Estuaire et Sillon
	destination
Action	Etude pour la création d'un nouvel univers graphique pour la
Axe stratégique	Structurer une offre touristique durable
	innovant durable et de transitions
stratégique	Accompagner un développement économique et touristique
Orientation	Développement économique durable

Fiche projet

l'action
Description de
Maître d'ouvrage
Action
eupigets exA
stratégique
Orientation

	développement au regard des capacités foncières.
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	Cofinancement Région
Calendrier	
Indicateurs	Nombre d'entreprises nouvellement implantées
d'évaluation proposés	

Projets portés par les communes

<u>Bouée</u>

Fiches actions

Orientation	Cohésion sociale et territoriale
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action	Construction d'un centre technique municipal
Maître d'ouvrage	Commune de Bouée
Description de l'action	Surface au sol de 300 m² zone de stockage de 80 m² en mezzanine – 40 m² de bureaux et de salle de réunion, toilettes sèches aire de lavage serre de 30 à 40 m² attenante projet auprès du cimetière mise en vente des locaux actuels – Locaux actuels (ancienne école) seront mis en vente.
Partenaires	·
Coût prévisionnel	350 000 € HT
Plan de financement	DETR ou DSIL
Calendrier	Lancement des travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Orientation	Transition écologique
	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une
stratégique	
	logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire, et
	environnementale)
Axe stratégique	Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements
	et bâtiments
Action	Installation d'un système de panneaux photovoltaïques en toiture
	du centre technique communal
Maître d'ouvrage	Commune de Bouée
Description de	La municipalité est en réflexion pour lancer une démarche de
l'action	réduction des consommations électriques et de développement
	de l'autoconsommation d'énergie produite. Cette action se
	traduit par l'installation de panneaux photovoltaïque sur ce
	nouveau bâtiment.
Partenaires	SYDELA (Syndicat Départementale d'Energie de Loire-Atlantique)
Coût prévisionnel	80 000 € HT
Plan de financement	Leader, Région
Calendrier	Lancement des travaux : 2022
Indicateurs	

|--|

Campbon

Fiches actions :

d'évaluation proposés	
ndicateurs	Linéaire créé
Calendrier	
Plan de financement	
Coût prévisionnel	202 000 € HT
Partenaires	
noitos'	
Description de	
Maître d'ouvrage	Commune de Campbon
Action	Programme liaison douce 3
Axe stratégique	Adopter des mobilités décarbonnées et faciliter l'intermodalité
	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
Orientation	Cohésion sociale et territoriale
d'évaluation proposés	
Indicateurs	Linéaire créé
	XUS3: travaux
Calendrier	· səbutà : f20S
Plan de financement	
Coût prévisionnel	TH ∌ 000 018
Partenaires	
'action	
Description de	
Maître d'ouvrage	Commune de Campbon
Action	Création de liaisons douces (RD16 Montmignac)
Axe stratégique	Adopter des mobilités décarbonnées et faciliter l'intermodalité
	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
Orientation	Cohésion sociale et territoriale

d'évaluation proposés	
sateurs	,
Calendrier	
Plan de financement	
Coût prévisionnel	TH ∌ 000 09r
Partenaires	
l'action	
Description de	
Maître d'ouvrage	.Commune de Campbon
Action	Aménagement sécurité Place de l'Eglise/Centre bourg
aupigėtarts exA	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
Orientation	Cohésion sociale et territoriale

eupigetrate exA	Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements
	environnementale)
	logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire, et
stratégique	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une
Orientation	Transition écologique

	et bâtiments
Action	Travaux de rénovation énergétique (bâtiments communaux)
Maître d'ouvrage	Commune de Campbon
Description de	·
l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	150 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Orientation	Cohésion sociale et territoriale
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action	Travaux de mise aux normes d'accessibilité des bureaux de la Mairie
Maître d'ouvrage	Commune de Campbon
Description de	
l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	100 000 € HT
Plan de financement	10 000 € : étude
	90 000 € : travaux
Calendrier	
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Orientation	Cohésion sociale et territoriale
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action	Construction d'un bâtiment annexe pour le fonctionnement du moulin de la Bicane et l'accueil du public
Maître d'ouvrage	Commune de Campbon
Description de	
l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	140 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

Orientation stratégique		Cohésion sociale et territoriale Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique		Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action		Création d'un espace culturel pour l'accueil de concerts et d'expositions dans la chapelle Saint-Victor
Maître d'ouvrage		Commune de Campbon
Description	de	·
l'action		
Partenaires		
Coût prévisionnel		605 000 € HT

d'évaluation proposés	THE STATE OF THE S
Indicateurs	
Calendrier	ZOZ (étude) – ZOZ/ZOZ (travaux)
	300 000 (travaux)
	(XUBVB1) 000 00E
Plan de financement	(9butè) 000 Z

Cordemais

d'évaluation proposés	
Indicateurs	Nombre d'élèves supplémentaires accueillis
Calendrier	Etude AMO 2023
Plan de financement	
Coût prévisionnel	Z 600 000 € HT
Partenaires	
	scolaire (meilleure isolation et sécurisation de l'espace de travail)
	environnement de travail adapté pour le personnel du restaurant
	d'accompagnement des enfants lors des repas/obtenir un
	également pallier aux difficultés de recrutement du personnel
	nombre d'élèves dans les écoles élémentaires publiques/privées et
	L'objectif est d'adapter la restauration à l'augmentation du
	intégrant le restaurant scolaire à la structure de l'école primaire.
l'action	intégrer un self, sécuriser l'entrée et la sortie des enfants en
Description de	Le projet concerne la création d'un restaurant scolaire afin d'y
Maître d'ouvrage	Commune de Cordemais
Action	Création d'un restaurant scolaire et extension de l'école primaire
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
Orientation	Cohésion sociale et territoriale

		5) Tranche 5 : optimisation des stationner	ans le bourg
		déplacement à vélo)	
		- Aménagement de pistes cyclab	écuriser le
		de Plaisance	
		4) Tranche 4: liaisons douces de Kerbatz	eur el siv eirie
		dans le bourg et d'augmenter les places	tionnements
		- Giratoire autour de l'église afin d'op	
		3) Tranche 3: optimisation des stationner	_
		І, Уррэуе	
		- Aménagement de la sortie du lotiss	ab. ənismob
		- Aménagement du rondpoint entre les l	
		- Elargissement de trottoirs rue du calvai	
		2) Tranche 2 : cœur de bourg (améliorer l'	bilité)
		école privée) vers le bourg	
		- Aménagement piétons rue de la gra	sépose) enistr
		- Circulation véhicules entre l'école et la	
		Plaisance	
		- Liaisons douces de Kerbatz vers Ma	a la rue de
		notèiq tə	
l'action		1) Tranche 1: cœur de bourg (sécuriser l	scement vélo
Description	əр	Ce projet se décline en 7 tranches :	
Maître d'ouvrage		Commune de Cordemais	
Action		Projet d'aménagement du bourg (liaisons douc	(stnements)
Axe stratégique		Adopter des mobilités décarbonnées et facilite	
		proposant une offre de services accessible, sob	əətqab
stratégique		Accueillir de nouvelles populations et ancre	
Orientation		Cohésion sociale et territoriale	

	 6) Tranche 6: aménagement piétons rue de la Grande Fontaine (accès école privée) vers le bourg Sécuriser l'accès piéton de l'école Saint-Anne vers les commerces et stationnements du bourg 7) Tranche 7: Aménagement de la sortie du lotissement domaine de l'Abbaye
Partenaires	Structures engagées pour toutes les tranches : la commune, l'Etat et le Département Loire-Atlantique
Coût prévisionnel	Réalisation de liaisons douces et de pistes cyclables, création d'une voie de circulation et de liaisons bourg/lotissement, augmentation du nombre de places de stationnement : 120 000 € Projet de liaisons douces du bourg à la Croix Morzel : 432 000 € Projet d'aménagement du parking autour de la gare : 272 000 € Total : 824 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Réalisation prévue : Tranche 1 : 2022 Tranche 2 : 2023 Tranche 3 : 2024 Tranche 4 : 2021-2022 Tranche 5 : 2024 Tranche 6 : 2022 Tranche 7 : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Linéaire créé

Orientation	Cohésion sociale et territoriale
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Adopter des mobilités décarbonnées et faciliter l'intermodalité
Action	Projet de liaison du bourg à la Croix Morzel
Maître d'ouvrage	Commune de Cordemais
Description de	Le projet concernant l'aménagement de la voirie pour les piétons
l'action	et cyclistes (espace partagé) afin de sécuriser la circulation sur un
	axe actuellement fortement routier.
Partenaires	Département Loire-Atlantique, CCES
Coût prévisionnel	432 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	2022-2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Linéaire créé

Orientation	Cohésion sociale et territoriale
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
0.1	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Ave stretégique	
Axe stratégique	Adopter des mobilités décarbonnées et faciliter l'intermodalité
Action	Projet d'aménagement du parking autour de la gare
Maître d'ouvrage	Commune de Cordemais
Description	de Le projet concerne l'aménagement du parking près de la gare. Il
l'action	s'agit de mettre à disposition des places de stockage sécurisé de
	vélos et restructurer l'aménagement hydraulique entre La Papinais
	et la Croix Morzel (aménagement le long de la gare en allant vers
	Cordemais).
	L'objectif est de permettre aux usagers de la SNCF de pouvoir se
	garer à proximité de l'accès de la gare et installer davantage de
	stationnements pour les vélos (sécurité, proximité).
	Hydraulique: redimensionner le système de répartition

d'évaluation proposés
Indicateurs
Calendrier
Plan de financement
Coût prévisionnel
Partenaires

Indicateurs d'évaluation proposés	
Calendrier	2021-2026
Plan de financement	
Coût prévisionnel	240 000 € HT
Partenaires	
Description de l'action	
Asître d'ouvrage	Commune de Cordemais
Action	Travaux de rénovation énergétique (mairie et bâtiments communaux)
eupigėtarts exA	Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements et bâtiments
	logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire, et environnementale)
stratégique	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans une
Orientation	Transition écologique

La Chapelle-Launay

Fiches actions :

d'évaluation proposés	
Calendrier Indicateurs	
Plan de financement	
Coût prévisionnel	13e8 000 € HT
Partenaires	
l'action	
Description de	
Maître d'ouvrage	Commune de La Chapelle-Launay
71 -0 71	
Action	Réhabilitation du presbytère destinée à l'accueil d'un tiers-lieu
	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité Réhabilitation du presbytère destinée à l'accueil d'un tiers-lieu

Fiches projets:

Partenaires	
Description de l'action	
Maître d'ouvrage	Commune de La Chapelle-Launay
Action	Aménagement d'un magasin de producteurs
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
Orientation	Cohésion sociale et territoriale

Coût prévisionnel	€HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

Orientation	Cohésion sociale et territoriale	
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée	
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité	
Action	Etude et travaux d'aménagement de cœur de bourg	
Maître d'ouvrage	Commune de La Chapelle-Launay	
Description de		
l'action		
Partenaires		
Coût prévisionnel	€HT	
Plan de financement		
Calendrier		
Indicateurs d'évaluation proposés		

Orientation	Développement économique durable
stratégique	Accompagner un développement économique et touristique
a .	innovant durable et de transitions
Axe stratégique	Structurer une offre touristique durable
Action	Mise en valeur de la vallée de la Cure
Maître d'ouvrage	Commune de La Chapelle-Launay
Description de	
l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	€HT
Plan de financement	
Calendrier	2022-2026
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Orientation	Développement économique durable
stratégique	Accompagner un développement économique et touristique innovant durable et de transitions
Axe stratégique	Structurer une offre touristique durable
Action	Aménagement de logements à vocation touristique au sein du presbytère
Maître d'ouvrage	Commune de La Chapelle-Launay
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	€HT
Plan de financement	Leader
Calendrier	2022-2027
Indicateurs d'évaluation proposés	

<u>Malville</u>

Fiche action

	d'évaluation proposés
Nombre d'élèves supplémentaires accueillis	Indicateurs
pour une livraison prévue à la rentrée de septembre 2023	
Maîtrise d'œuvre choisie, lancement des travaux en juillet 2022	Calendrier
d'Allocation Familiale, DETR	
Fonds de concours CCES, fonds école du Département, Caisse	Plan de financement
7H € 000 € HT	Coût prévisionnel
	Partenaires
	l'action
Extension de 330m²	Description de
Sommune de Malville	Maître d'ouvrage
supplémentaire et accueil périscolaire)	
Travaux d'extension de l'école élémentaire Orange Bleue (classes	Action
Développer les centralités et l'accès aux services de proximité	Axe stratégique
proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée	
Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en	stratégique
Cohésion sociale et territoriale	Orientation

Prinquiau Fiches actions

intercommunal de tourisme (Journées médiévales), s'investissent		
l'Association Renaissance Patrimoine de l'Escurays, l'offfice		
Une première partie aile-Est a été réalisée en 2013-2014.		
a montré la nécessité d'entreprendre des travaux de restauration.		
en 2012 par Monsieur Alain FOREST, Architecte du Patrimoine. Il		
Un diagnostic complet de la couverture du château a été réalisé		
et le couvert.		
maintenir le bâtiment en bon état et notamment d'assurer le clos		
préservation de ce patrimoine ont demandé à la collectivité de		
Les architectes des Bâtiments de France soucieux de la		£8
I, Escoreays.		
Association Renaissance du Patrimoine de		
certaines manifestations organisées par l'ARPE,		
journée du patrimoine et à l'occasion de		
ouvert en partie exceptionnellement pendant la		
 d'un château aujourd'hui fermé au public, 		
 du bûcher dénommé la Maison du Bienveillant 		
aux enfants un cadre idyllique		
 d'un CLSH aménagé dans les ex-écuries offrant 		
sentiers pédestres et d'un parcours de santé,		
 d'un parc ouvert au public sillonné par des 		
centre bourg dispose:		
Ce site d'une superficie de 24 ha 72 a 70 ca, situé aux portes du		
historiques depuis 1997.		ři.
château de l'Escurays est inscrit à l'inventaire des monuments		
Acquis par la commune en 1994 suite au décès du propriétaire, le		
patrimoine historique et culturel de la commune		l'action
Cette action s'inscrit dans le cadre de la préservation du	әр	Description
Commune de Prinquisu		Maître d'ouvrage
Réfection toitures et lucarnes du château de l'Escurays		Action
Structurer une offre touristique durable		Axe stratégique
innovant durable et de transitions		
Accompagner un développement économique et touristique		stratégique
Développement économique dutable		Orientation

Partenaires	pour des projets d'animation permet mettre en valeur ce site et ce château journées du patrimoine, du vide gorganisées par l'association. La nouvelle équipe en place a engagé un de ce bâtiment qui nécessite des travaula commune à elle seule ne peut assurer été réalisé en 2021. La fondation du patricommune pour l'accompagner dans souscription publique. TotalEnergies, engagée à hauteur de 90 000 euroir restauration de ce patrimoine. Les travaux envisagés visent à protéger le à le rendre utilisable à des fins associntercommunales (jeunes, tourisme,), ce des séminaires d'entreprises. Cofinanceurs: DRAC Région Département ETAT (DSIL OU DETR)	ouvert au grenier, de ne réflexion x de grand. Un diagno rimoine s'es le lanc entreprise s pour par patrimoine ciatives, m	public lors des s randonnées a sur le devenir e ampleur que estic sanitaire a st associée à la tement d'une locale, s'est articiper à la e historique et nunicipales ou
	Fondation TOTAL		
Coût prévisionnel	467 421 € HT		
Plan de financement			
rian de imancement	tranche 1 : réfections couvertures et pignon OUEST	2022	
	honoraires MO et SPS		46 321,00
	travaux		421 100,00
	Les autres tranches (restauration intér s'échelonnent jusqu'en 2025	ieure, faça	de et toiture)
Calendrier	Diagnostic 2021 Réfections couverture et pignon ouest 20 Fin des travaux 2025)22	
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de visites, d'événements sur le li	eu	

Orientation	Transition écologique		
stratégique	Améliorer la qualité environnementale du territoire dans u logique de sobriété et de transitions (énergétique, alimentaire, environnementale)		
Axe stratégique	Soutenir l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements et bâtiments		
Action	Travaux de rénovation énergétique (mairie)		
Maître d'ouvrage	Commune de Prinquiau		
Description de l'action			
Partenaires			
Coût prévisionnel	179 163 € HT		
Plan de financement			
Calendrier			
Indicateurs d'évaluation proposés			

Fiches actions :

	?T	La réponse apportée par l'association de bienfaisance de 5t
l'action	SS ed ob ob ob ob ob ob ob ob ob ob	Le projet porte sur la création d'une résidence autonomie de 20 logements (22 places) sur la commune de 5t Etienne de Montluc. Situé à proximité directe du cœur de bourg, ce nouvel équipement vient renforcer le pôle Sénior de la commune composé d'un EHPAD et d'un village comprenant 10 maisons individuels et 4 logements collectifs dédiés aux ainés. La création de cette résidence autonomie de 20 logements T1 bis a été autorisée par arrêté du Président du Conseil départemental de lancé en octobre 2018 un appel à projets pour l'autorisation de lancé en octobre 2018 un appel à projets pour l'autorisation de lancé en octobre 2018 un appel à projets pour l'autorisation de lancé en octobre 2018 un appel à projets pour l'autorisation de pour bien vieillir ».
Maître d'ouvrage	2	Commune de Saint-Etienne-de-Montluc
Action		Création d'une résidence autonomie et réhabilitation de l'EHPAD
Axe stratégique	-	Favoriser une offre de logements diversifiée et une répartition équilibrée
eupigėtarta	A	Cohésion sociale et territoriale Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée

Etienne de Montluc soutenue par la commune a été retenue dans le cadre de Cet appel à projets. En tant que pôle structurant au sens du Schéma de cohérence territoriale Nantes-5t Nazaire, la commune souhaite réaliser ce projet de résidence autonomie pour assurer une diversité d'offres d'accueil dans des logements adaptés au niveau du territoire d'Estuaire et Sillon répondant ainsi à un objectif de mixité sociale et fonctionnelle.

Cette réponse permet d'offrir un véritable parcours séquentiel (à pour prévenir la perte d'autonomie: habitat individuel (à domicile), parc de logements sénior (locatif), résidence-autonomie, EHPAD. Cette proposition assure également la diversification des typologies d'habitat : individuel, semi-collectif, collectif avec ou sans services associés, avec ou sans médicalisation.

Le projet bénéficie de la proximité des services, de l'accès aux offres de transports (gare SNCF, aire de covoiturage, axe structurant de la RN 165, routes départementales 17 et 93, Lila...), des espaces naturels et paysagers avec les marais et les zones humides dans la partie Sud de la commune et les paysages de coteaux et le Sillon de Bretagne dans sa partie septentrionale. La conduite du projet est facilitée par l'expérience et le soutien technique et opérationnel de l'Association de bienfaisance technique et opérationnel de l'Association de bienfaisance assurant actuellement la gestion de la résidence du Sillon.

Ce projet permet également d'intégrer les séniors à la dynamique du centre bourg qui a connu récemment d'importants travaux de requalification. Il s'inscrit également dans la démarche engagée en 2015 avec l'enquête réalisée auprès des habitants sur les besoins en habitat séniors. Enfin, ce projet se développe sur une propriété communale. La commune assure la maitrise d'ouvrage de l'opération d'investissement en lien avec le porteur de projet et l'opération des acteurs concernés.

	L'Association d'Assistance et de Bienfaisance s'inscrit depuis 63 ans dans une démarche d'accompagnement des personnes âgées et ce au travers de son établissement dénommé « Résidence Le Sillon » EHPAD de 60 lits. Ses actions visent également à répondre aux personnes vivant à domicile : - Portage de repas en partenariat avec l'ADMR - Ouverture de la Résidence aux seniors (Repas de fête, animations) - Groupe de parole pour les aidants, 4 - Gestion du village sénior pour le compte de la commune comprenant 10 logements individuels (T2 et T3) et 4 logements collectifs. - Partenariats existants avec les structures agissant en faveur des personnes âgées
	Le projet consiste à réaliser une résidence autonomie, construction neuve de 1 110 m2 de surface plancher. Ce projet vient s'insérer dans l'EHPAD actuel qui bénéficiera à cette occasion d'une réhabilitation partielle.
	Les objectifs du projet sont les suivants : - Compléter le parcours de vie pour les seniors du territoire, - Offrir une solution à taille humaine dans un environnement accueillant,
	 Proposer un espace de vie intérieur et extérieur varié et qualitatif Accompagner les seniors par des services répondant à leurs attentes
	 Travailler conjointement avec les différents partenaires (communaux, Communauté de Communes) Respecter un bon rapport qualité/prix Impacts du projet sur les résidents (déménagement, relogement
	temporaire, augmentation des tarifs, améliorations attendues, nouvelles prestations mises en place)
Partenaires	Maîtrise d'œuvre : Cabinet d'architectes Maurer et Gilbert
Coût prévisionnel	Résidence autonomie : 2 269 000 € HT Réhabilitation de l'EHPAD : 902 000 € HT Total : 3 451 250 € HT (incluant la structure, le clos-couvert, les lots techniques, l'aménagement paysager et les options suivantes : réhabilitations des parties existantes dans l'EHPAD (salle à manger existante, administration, circulation et box)
Plan de financement	Cofinancements: 150 000 € CARSAT – 24 900 € ADEME – 250 000 € DSIL –107 700 € Fonds région – 250 000 € Département
Calendrier	Date prévisionnelle de démarrage des travaux et durée : février 2022, livraison juillet 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de logements de la résidence habités Si les travaux concernent la rénovation énergétique :
a craidation proposes	Remplacement d'une chaudière au fioul oui non, gain d'économie d'énergie

Orientation stratégique		Cohésion sociale et territoriale Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée	
Axe stratégique		Développer les centralités et l'accès aux services de proximité	
Action		Réalisation d'un groupe scolaire sur le site de la Chênaie	
Maître d'ouvrage		Commune de Saint-Etienne-de-Montluc	
Description l'action	de	Face à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés dans la commune et à des locaux existants ne permettant plus d'accueillir	

Développer les centralités et l'accès aux services de proximité	Axe stratégique
proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée	
Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en	stratégique
Cohésion sociale et territoriale	Orientation
,	, , , , , ,
	d'évaluation proposés
Nombre d'élèves accueillis	Indicateurs
L'objectif de livraison est fixé à septembre 2023.	Calendrier
Fonds école du Département	Plan de financement
Entre 5 331 937 € HT et 5 415 944 € HT (variantes incluses)	Coût prévisionnel
CPC : AIA management	leggeisivère tûoù
Cuisine : PROCESS cuisines et blanchisseries	
VRD : Plaine Etude	
ABMAD : Grands : Gran	
Economie : BMF conseil	
Fluides et environnement : TAUT Fluides et environnement : TAUT	
Structure : BATISERF	
Paysagiste : LALU	
Architecte mandataire : MUAR : ALALI	[
Maitrise d'œuvre :	sərisnətra9
700 personnes en simultané).	Portonotrod
personnels,) soit un ERP de type R de 3 ^{ième} catégorie (entre 301 et	= 1
s'sjouteront environ une vingtaine d'adultes (enseignants,	
capacité d'accueil théorique maximale de 296 élèves auxquels	
A la rentrée 2023, avec 10 classes, le groupe scolaire aura une	
restauration.	
maternelle, et 2 élémentaires) et l'extension de la salle de	
extension du groupe scolaire qui pourrait comprendre 3 classes (1	
conception initiale, de la surface disponible pour créer une	
souhaite anticiper cette situation et prévoir, dès la phase de	
Dans le cas où les effectifs viendraient à augmenter, la commune	
cheminement doux, voirie).	
ms (espace détente, jeux école, parvis, stationnement,	
de plancher. Les aménagements extérieurs sont estimés à 6 765	
La surface à bâtir prévisionnelle est estimée à 2 443 m² de surface	
- Des espaces extérieurs végétalisés de qualité	
- Des locaux techniques nécessaires au projet	
- Une restauration scolaire en liaison chaude	
maîtres)	
l'enseignement (bibliothèque, salle polyvalente, salle des	
périscolaire, les activités pédagogiques liées à	
- Focaux annexes mutualisés permettant d'assurer l'accueil	
- 6 classes élémentaires et 4 classes maternelles	
Le programme prévoit la construction de :	
·	
la Chênaie.	
Ce nouveau groupe scolaire sera implanté sur le site de la ZAC de	
commune).	
publiques (étude réalisée sur l'évolution démographique de la	
Le besoin prévisionnel révélé par l'AURAN est de 28 classes	
territoire.	
réflexion globale sur le devenir des équipements scolaires sur son	
de classes supplémentaires, la commune a engagé en 2019 une	

Description	әр	Le cimetière de la commune situé rue Lamennais comprend près
Maître d'ouvrage		Commune de Saint-Etienne-de-Montluc
Action		Extension et requalification du cimetière existant
Axe stratégique		Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
		proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
stratégique		Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
Orientation		Cohésion sociale et territoriale

l'action	de 1300 concessions (caveau, cavurne, columbarium et stèle jardin
	du souvenir) sur une surface de 1 hectare.
	Les terrains consacrés aux inhumations doivent être cinq fois plus
	étendus que l'espace nécessaire pour y déposer le nombre
	présumé de personnes pouvant y être enterrées chaque année,
	soit pour la commune environ 250 places.
	La commune a acquis en 2016 à l'ouest du cimetière un terrain
	d'une superficie de 1500m ² en complément des emprises
	foncières existantes.
· ·	
	Aussi, il convient d'étendre les capacités d'accueil du cimetière de la commune.
	L'extension du cimetière est prévue sur une surface de 4 000m².
×	La mariat announce Novembration du manches de concessions en
	Le projet concerne l'augmentation du nombre de concessions en
	lien avec l'augmentation du nombre d'habitants sur la commune
	tout en assurant la sécurité et l'accessibilité du site.
	Il intègre les principes de gestion différenciée en lien avec
	l'interdiction d'usage de pesticides du 1 ^{er} janvier 2017, ainsi que les
	principes de fleurissement durable.
	Il s'intègre dans la trame verte et bleue du territoire.
Partenaires	Maîtrise d'œuvre : Atelier 360 Paysagistes
Coût prévisionnel	604 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	D'ici fin 2021 : attente d'autorisation préfectorale pour les travaux
	« extension »
	Janvier 2022 : démarrage des travaux « emprise du cimetière
	existant » (« mois)
	Avril 2022 : démarrage des travaux « extension » (6mois)
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Orientation	Cohésion sociale et territoriale
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action	Rénover le patrimoine communal et accueillir un nouveau commerce adapté aux besoins de la population (bâtiment Jeanne d'Arc) AMI communale
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Etienne-de-Montluc
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	120 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

Orientation stratégique	Cohésion sociale et territoriale Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action	Requalification de bâtiments communaux dans le cadre du programme PVD (Bâtiment Briand- sécurisation pour appel à projets)
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Etienne-de-Montluc
Description de	

ion proposés		sluation propos	d'év:
L,2		sateurs	oibal
. 19		ndrier	Sale
nancement		de financement	Plan
8 lannoisi	TH ∌ 000 0	: prévisionnel	tûoD
sə		enaires	Parte
		uoi	l'acti

Хвиелв

Fiches actions

d'évaluation proposés	
ndicateurs	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	2022.
	des tests et des réglages avant la rentrée scolaire de septembre
	La fin des travaux est prévue pour le 15 juin 2022, afin de réaliser
	décembre 2021.
	lors de l'élaboration du budget 2022, soit à la fin du mois de
	permettre à la commune de disposer des prix réels des entreprises
Calendrier	La consultation des entreprises devra être organisée de manière à
	TH ∋ 024 \ T inoits19qo
	honoraires de maîtrise d'œuvre du cabinet BCG retenu pour cette
Jan de financement	Coût global des travaux : 371 000 € HT
Coût prévisionnel	378 450 € HT
	intervenants (maîtrise d'œuvre, entreprises, etc.)
	communes Estuaire et Sillon, lycée privé est ses différents
Partenaires	Département de Loire Atlantique, Région, Communauté de
	l'écoulement des eaux pluviales au droit des aménagements.
	sur le giratoire de la Colleraye (plateau surélevé), et de gérer
	déjà réalisés, de prévoir des dispositifs de régulation de la vitesse
	l'occasion de compléter les aménagements pour les modes doux
	Outre les accès routiers à la halte routière, ce projet sera
	l'agglomération à l'issue des aménagements.
	actuellement située hors agglomération. Cette voie sera intégrée à
	Les accès se font depuis la route départementale n°93,
	communauté de communes Estuaire et Sillon.
	du lycée. Le projet fera l'objet d'un co-financement par la
	d'ouvrage afin de réaliser les dessertes de la halte routière des bus
	La commune de Savenay s'est engagée à assurer la maîtrise
1101202	de Savenay, au niveau du giratoire de la Colleraye.
'action	rentrée de septembre 2022 dans le secteur nord de la commune
Description de	Il s'agit d'un lycée privé d'une capacité de 850 élèves va ouvrir à la
Agenvuo'b artîeM	Commune de Savenay
	François d'Assise
Action	-Aménagement des accès à la halte routière du lycée Saint-
Axe stratégique	Adopter des mobilités décarbonnées et faciliter l'intermodalité
	proposant une offre de sérvices accessible, sobre et adaptée
əupigətertə	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
Orientation	Cohésion sociale et territoriale

Action	Construction d'un équipement sportif structurant à proximité
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
	proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
stratégique	Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en
Orientation	Cohésion sociale et territoriale

	immédiate du lycée Saint-François d'Assise
Maître d'ouvrage	Commune de Savenay
Description de l'action	La commune va procéder à l'acquisition d'un terrain situé au sud du lycée Saint-François-d'Assise, le long de la route départementale n°93, face au parc d'activités commerciale de la Colleraye, situé à l'Est. D'une surface de 10 000 m² environ (la surface précise sera déterminée lors du bornage qui sera réalisé lors de la vente du terrain), le site d'implantation de l'équipement sportif sera desservi par les accès et le parking du lycée, qui seront donc mutualisés.
Partenaires	Cabinet ELIX (assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'une mission de programmation architecturale, fonctionnelle, technique et financière de l'opération)
Coût prévisionnel	5 000 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	L'objectif de la commune est de mettre à disposition des usagers l'équipement à la rentrée de septembre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	

<u>Quilly</u>

Fiches actions:

Orientation stratégique	Cohésion sociale et territoriale Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action	Agrandissement du restaurant scolaire
Maître d'ouvrage	Commune de Quilly
Description de	
l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel	1 065 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs	
d'évaluation proposés	

Orientation stratégique	Cohésion sociale et territoriale Accueillir de nouvelles populations et ancrer les habitants en proposant une offre de services accessible, sobre et adaptée
Axe stratégique	Développer les centralités et l'accès aux services de proximité
Action	Extension de l'école pour accueillir les primaires. Transfert du périscolaire dans les anciens locaux du primaire.
Maître d'ouvrage	Commune de Quilly
Description de l'action	·
Partenaires	
Coût prévisionnel	2 710 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	

Annexe 4 – Les financements accordés en 2020-2021 pour les opérations inscrites au CRRTE

- 4-1 : Actions financées en 2020 et 2021 dans le cadre du CRRTE
- 4-2 : Actions financées par l'État dans le cadre de France Relance
- 4-3 : Actions financées par la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Plan de Relance régional

									PROJET : partenaires sollicités par le MO pour cofinancements (X) ACTION : cofinancements accordés (montant)										PRO	ubventions ETAT DJET : sollicitées (X I : accordées (moi		
Année Orientation stratégique	e Prg Etat	Plan de relance CPER	Maître d'ouvrage	Opération (projet/action)	Projet ou Action Investissement Fonctionnement	Calendrier prévisionnel	Coût prévisionnel HT	ä	Etat	Région des Pays de la Loire	Conseil Départemental	Communes et intercommunalité	Autres partenaires	Autofinancement du MO	%	Etat d'avancement de l'opération	Observation	DETR	DSIL	DSIL PR	DSIL RE	Autres
				Etude stratégique de développement touristique	А	1 ^{er} juin 2020 au 1 ^{er} novembre 2020	45 000,00 €		25 000,00 €									25 000,00 €				
			CC ESTUAIRE ET SILLON	Projet revitalisation – ORT Estuaire et Sillon	А	4 janvier 2021 au 30 juin 2021	35 000,00 €		17 500,00 €									17 500,00 €				
			CC ESTUAIRE ET SILLON	Projet territoire – Projet d'administration – Pacte financier et fiscal	А	16 novembre 2020 au 31 décembre 2021	80 000,00 €		64 000,00 €									64 000,00 €				
			CC ESTUAIRE ET SILLON	Réalisation d'équipements cyclables dans le cadre du développement des mobilités douces		1 ^{er} juin 2020 au 30 juin 2021	75 000,00 €		60 000,00 €									60 000,00 €				
				Déconstruction 10 bâtiments sur le site de la Croix Gaudin à St-Etienne de Montluc	А	1 ^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021	937 200,00 €		278 915,00 €										278 915,00 €			
	PC		CC ESTUAIRE ET SILLON	Accompagnement en ingénierie de projets pour l'élaboration d'un projet de territoire	А	1 ^{er} janvier 2021 au 1 ^{er} janvier 2024	450 000,00 €		225 000,00 €										225 000,00 €			
			CAMPBON	Réhabilitation église St Martin Tranche 1	А	1 ^{er} février 2020 au 30 décembre 2020	120 000,00 €		27 600,00 €									27 600,00 €				
			MOSQUITO COAST FACTORY CAMPBON	Projets artistiques et culturels	А				10 000,00 €													
2020	PR	х	LA CHAPELLE LAUNAY	Réhabilitation du Presbytère – Réalisation diagnostics préalables (sanitaire et architectural)	А	21 octobre 2020 au 31 décembre 2024	13 200,00 €		5 200,00 €											5 200,00 €		
			ABBAYE BLANCHE COURONNE LA CHAPELLE LAUNAY	Restauration pavillon Sud Est	А				266 000,00 €													
			MALVILLE	Aménagement de la place de la Liberté	А	1 ^{er} mai 2020 au 30 octobre 2020	725 000,00 €		100 000,00 €										100 000,00 €			
			PRINQUIAU	Construction d'un pôle élémentaire au sein du groupe scolaire de la Noué Mulette Tranche 2	А	10 décembre 2020 au 31 août 2021	1 370 197,21 €		200 000,00 €									200 000,00 €				
	PR		PRINQUIAU	Aménagement de la Maison du Bienveillant	А	19 octobre 2020 au 30 avril 2021	387 500,00 €		135 625,00 €											135 625,00 €		
			SAVENAY	Réhabilitation toitures-terrasses sur bâtiments publics	А	10 janvier 2020 au 25 mars 2022	485 828,66 €		109 265,00 €									109 265,00 €				
			SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Création de liaisons douces sur 5 secteurs sur la commune	А	15 mai 2020 au 30 octobre 2020	590 363,00 €		100 000,00 €										100 000,00 €			
			LA NANTAISE D'HABITATION	Réalisation d'une résidence habitat jeunes Savenay	А	1 ^{er} octobre 2020 au 1 ^{er} octobre 2022	1 127 056,00 €		261 085,00 €										261 085,00 €			
			SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Création de liaisons douces sur 5 secteurs sur la commune	А	15 mai 2020 au 30 octobre 2020	590 363,00 €		100 000,00 €										100 000,00 €			

PR	R X	CC ESTUA ET SILL		А	22 mars 2021 au 15 juin 2021	142 074,00 €	100 000,00 €							100 000,00 €		
PR	R X	CC ESTU/ ET SILL	Protection du milieu naturel et des usagers à Prinquiau par amélioration du système d'assainissement	n A	15 mars 2021 au 15 juillet 2021	286 088,00 €	200 000,00 €							200 000,00 €		
PR	R X	CC ESTU/ ET SILL		А	31 décembre 2021 au 31 décembre 2022	284 219,00 €	198 953,30 €								198 953,30 €	
PR	R X	САМРВ	N Isolation – Changement des ouvertures de la mairie	А	1 ^{er} juin 2021 au 15 octobre 2021	60 000,00 €	30 000,00 €								30 000,00 €	
PR	R X	LA CHAPE LAUNA		А	1 ^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022	130 150,00 €	104 120,00 €								104 120,00 €	
PR	R X	LA CHAPE LAUNA		А	1 ^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022	328 776,50 €	263 021,20 €								263 021,20 €	
PR	R X	LA CHAPE LAUNA		А	1 ^{er} avril 2021 au 31 décembre 2023	400 780,00 €	80 000,00 €							80 000,00 €		
12		MALVIL	E Travaux d'aménagement de la Place de la Liberté	A .	21 juillet 2020 au 31 mai 2021	725 000,00 €	100 000,00 €						100 000,00 €			
28		PRINQUI	Isolation des bâtiments communaux	А	1 ^{er} mars 2021 au 30 septembre 2022	199 017,32 €	69 656,00 €					69 656,00 €				
		QUILL	Rénovation des huisseries à la salle polyvalente	А	31 mars 2021 au 30 juin 2021	42 932,80 €	20 000,00 €						20 000,00 €			
PR	R X	QUILL	Rénovation énergétique par l'installation d'une chaudière à bois à l'école	А	31 mars 2021 au 30 juillet 2021	31 650,00 €	15 825,00 €								15 825,00 €	
PVI	D	SAVENA	école de musique et une ludothèque	A	14 juin 2021 au 3 juin 2022	1 095 000,00€	200 000,00 €						200 000,00 €			
PVI	D	SAVENA	Y Restructuration de locaux scolaires inoccupés sur le site R. Desnos en vue d'accueillir des enfants de maternelle	А	27 septembre 2021 au 25 mars 2022	202 263,00 €	80 905,00 €					80 905,00 €				
PVI PR		SAINT-ETII DE MONT		А	1 ^{er} août 2021 au 31 mars 2022	69 380,00 €	35 000,00 €							35 000,00 €		
PVE	D	SAINT-ETII DE MONT		А	1 ^{er} septembre 2021 au 31 mai 2022	65 000,00 €	35 000,00 €						35 000,00 €			
PVI PR		SAINT-ETII DE MONT		A	1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	170 480,00 €	60 000,00 €							60 000,00 €		
			TOTAUX			11 264 518,49 €	3 577 670,50 €					653 926,00 €	###	615 825,00 €	611 919,50 €	

FS France Services
TEPCWritoire à énergie positive pour la croissance verte
CPEEPEFContrat de plan Etat-Région
PR PR Plan de relance
PC PC Pacte de Cordemais
TI TI Territoire d'industrie
PVDPVDPetites villes de demain
ACVACVAction coeur de ville

															Subvention PROJET : so ACTION : accord	llicitées (X)							
Orientation stratégique	Prg Etat	Plan de relance CPER	Maître d'ouvrage	Opération (projet/action)	Projet ou Action		Coût prévisionnel HT	DETR	DSIL	DSIL PR	DSIL RE	DRAC	DDTM	ANCT	 _	ARS	Banque des territoires	ADEME	AELB	CEREMA	ANAH	 	TOTAL
			CC ESTUAIRE ET SILLON	Etude stratégique de développement touristique	А	1 ^{er} juin 2020 au 1 ^{er} novembre 2020	45 000,00 €	25 000,00 €															25 000,00 €
			CC ESTUAIRE ET SILLON	Projet revitalisation – ORT Estuaire et Sillon	А	4 janvier 2021 au 30 juin 2021	35 000,00 €	17 500,00 €															17 500,00 €
			CC ESTUAIRE ET SILLON	Projet territoire – Projet d'administration – Pacte financier et fiscal	А	16 novembre 2020 au 31 décembre 2021	80 000,00 €	64 000,00 €															64 000,00 €
			CC ESTUAIRE ET SILLON	Réalisation d'équipements cyclables dans le cadre du développement des mobilités douces	А	1 ^{er} juin 2020 au 30 juin 2021	75 000,00 €	60 000,00 €															60 000,00 €
			CC ESTUAIRE ET SILLON	Déconstruction 10 bâtiments sur le site de la Croix Gaudin à St-Etienne de Montluc	А	1 ^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021	937 200,00 €		278 915,00 €														278 915,00 €
	PC		CC ESTUAIRE ET SILLON	Accompagnement en ingénierie de projets pour l'élaboration d'un projet de territoire	А	1 ^{er} janvier 2021 au 1 ^{er} janvier 2024	450 000,00 €		225 000,00 €														225 000,00 €
			CAMPBON	Réhabilitation église St Martin Tranche 1	А	1 ^{er} février 2020 au 30 décembre 2020	120 000,00 €	27 600,00 €															27 600,00 €
			MOSQUITO COAST FACTORY CAMPBON	Projets artistiques et culturels	А							10 000,00 €											10 000,00 €
	PR	x	LA CHAPELLE LAUNAY	Réhabilitation du Presbytère – Réalisation diagnostics préalables (sanitaire et architectural)	А	21 octobre 2020 au 31 décembre 2024	13 200,00 €			5 200,00 €													5 200,00 €
			ABBAYE BLANCHE COURONNE LA CHAPELLE LAUNAY	Restauration pavillon Sud Est	А							266 000,00 €											266 000,00 €
			MALVILLE	Aménagement de la place de la Liberté	A	1 ^{er} mai 2020 au 30 octobre 2020	725 000,00 €		100 000,00 €														100 000,00 €
			PRINQUIAU	Construction d'un pôle élémentaire au sein du groupe scolaire de la Noué Mulette Tranche 2	А	10 décembre 2020 au 31 août 2021	1 370 197,21 €	200 000,00 €															200 000,00 €
	PR		PRINQUIAU	Aménagement de la Maison du Bienveillant	А	19 octobre 2020 au 30 avril 2021	387 500,00 €			135 625,00 €													135 625,00 €
			SAVENAY	Réhabilitation toitures-terrasses sur bâtiments publics	А	10 janvier 2020 au 25 mars 2022	485 828,66 €	109 265,00 €															109 265,00 €
			SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Création de liaisons douces sur 5 secteurs sur la commune	А	15 mai 2020 au 30 octobre 2020	590 363,00 €		100 000,00 €														100 000,00 €
			LA NANTAISE D'HABITATION	Réalisation d'une résidence habitat jeunes Savenay	А	1 ^{er} octobre 2020 au 1 ^{er} octobre 2022	1 127 056,00 €		261 085,00 €														261 085,00 €
			SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Création de liaisons douces sur 5 secteurs sur la commune	А	15 mai 2020 au 30 octobre 2020	590 363,00 €		100 000,00 €														100 000,00 €

PR X	CC ESTUAIRE ET SILLON	Réhabilitation de la STEP de la Portrais à Cordemais	А	22 mars 2021 au 15 juin 2021	142 074,00 €			100 000,00 €									100 000,00 €
PR X	CC ESTUAIRE ET SILLON	Protection du milieu naturel et des usagers à Prinquiau par amélioration du système d'assainissement	А	15 mars 2021 au 15 juillet 2021	286 088,00 €			200 000,00 €									200 000,00 €
PR X	CC ESTUAIRE ET SILLON	Rénovation énergétique du bât. 10 à Savenay et du multi-accueil 123 Soleil à St Etienne de Montluc	А	31 décembre 2021 au 31 décembre 2022	284 219,00 €				198 953,30 €								198 953,30 €
PR X	CAMPBON	Isolation – Changement des ouvertures de la mairie	А	1 ^{er} juin 2021 au 15 octobre 2021	60 000,00 €				30 000,00 €								30 000,00 €
PR X	LA CHAPELLE LAUNAY	Rénovation énergétique des bâtiments – mairie et salle de la Vallée	А	1er juin 2021 au 31 décembre 2022	130 150,00 €				104 120,00 €								104 120,00 €
PR X	LA CHAPELLE LAUNAY	Rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire Jules Verne	А	1 ^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022	328 776,50 €				263 021,20 €								263 021,20 €
PR X	LA CHAPELLE LAUNAY	Presbytère – Travaux de réhabilitaition	А	1 ^{er} avril 2021 au 31 décembre 2023	400 780,00 €			80 000,00 €									80 000,00 €
	MALVILLE	Travaux d'aménagement de la Place de la Liberté	А	21 juillet 2020 au 31 mai 2021	725 000,00 €		100 000,00€										100 000,00 €
	PRINQUIAU	Isolation des bâtiments communaux	А	1 ^{er} mars 2021 au 30 septembre 2022	199 017,32 €	69 656,00 €											69 656,00 €
	QUILLY	Rénovation des huisseries à la salle polyvalente	А	31 mars 2021 au 30 juin 2021	42 932,80 €		20 000,00 €										20 000,00 €
PR X	QUILLY	Rénovation énergétique par l'installation d'une chaudière à bois à l'école	А	31 mars 2021 au 30 juillet 2021	31 650,00 €				15 825,00 €								15 825,00 €
PVD	SAVENAY	Construction d'un équipement associatif destiné à accueillir une école de musique et une ludothèque	А	14 juin 2021 au 3 juin 2022	1 095 000,00 €		200 000,00 €										200 000,00 €
PVD	SAVENAY	Restructuration de locaux scolaires inoccupés sur le site R. Desnos en vue d'accueillir des enfants de maternelle	А	27 septembre 2021 au 25 mars 2022	202 263,00 €	80 905,00 €											80 905,00 €
PVD X	SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Aménagement mobilités douces	А	1 ^{er} août 2021 au 31 mars 2022	69 380,00 €			35 000,00 €									35 000,00 €
PVD	SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Mise aux normes d'un bâtiment public « le Manoir »	А	1 ^{er} septembre 2021 au 31 mai 2022	65 000,00 €		35 000,00 €										35 000,00 €
PVD X	SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) Phase 1-2021	A	1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	170 480,00 €			60 000,00 €									60 000,00 €
		TOTAUX			11 264 518,49 €	653 926,00 €	1 420 000,00 €	615 825,00 €	611 919,50 €	276 000,00 €							3 577 670,50 €

FS France Services
EPCWritoire à énergie positive pour la croissance verte
DPEFContrat de plan Etat-Région
PR Plan de relance
PC Pacte de Cordemais
T1 Territoire d'industrie
PVDPetites villes de demain
ACVAction coeur de ville

								PROJET : partenaires sollicités par le MO pour cofinancements (X) ACTION : cofinancements accordés (montant)										PI	Subventions ETAT ROJET : sollicitées (X) DN : accordées (mont) tant)		
Année Orientation stratégique Axe	Prg Etat	Plan de relance CPER	Maître d'ouvrage	Opération (projet/action)	Projet ou Action Investissement Fonctionnement	Calendrier prévisionnel	Coût prévisionnel HT	UE	Etat	Région des Pays de la Loire	Conseil Départemental 44	Communes et intercommunalité	Autres partenaires	Autofinancement du MO	%	Etat d'avancement de l'opération	Observation	DETR	DSIL	DSIL PR	DSIL RE	Autres
2020	PR	х	LA CHAPELLE LAUNAY	Réhabilitation du Presbytère – Réalisation diagnostics préalables (sanitaire et architectural)	A	21 octobre 2020 au 31 décembre 2024	13 200,00 €		5 200,00 €											5 200,00 €		
2020	PR		PRINQUIAU	Aménagement de la Maison du Bienveillant	A	19 octobre 2020 au 30 avril 2021	387 500,00 €		135 625,00 €											135 625,00 €		
2020	PR	x	STE DE PEINTURE INDUSTRIELLE MALVILLE	Modernisation et diversification de la filière aéronautique	A				800 000,00 €													
2020	PR	x	LE POINT DU JOUR SAVENAY	Fabriques de territoires A	A				150 000,00 €													
2020/2021	PVD PR	x	LES EAUX VIVES SAVENAY	Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté	A				72 035,00 €													
2020/2021	PVD PR	×	CC ESTUAIRE ET SILLON	Réhabilitation des aires d'accueil de gens du voyage	A				60 118,00 €													
2020/2021	PR	x	DISTRIBUTION SERVICES INDUSTRIELLES LAVAU SUR LOIRE	Développement et transformation des entreprises sociales inclusives	A				27 274,00 €													
2020/2021	PR	x	ACCES-REAGIS PRINQUIAU	Financement d'un diagnostic de territoire ou d'étude préalable à un investissement de réemploi, réparation et réutilisation	A				5 957,00 €													
2020/2021	PR	x	CONSEIL REGIONAL SAVENAY	Rénovation énergétique des bâtiments du Conseil régional Jacques Prévert Réfection des menuiseries extérieures	A				625 000,00 €													
2021	PR	x	CC ESTUAIRE ET SILLON	Réhabilitation de la STEP de la Portrais à Cordemais	A	22 mars 2021 au 15 juin 2021	142 074,00 €		100 000,00 €											100 000,00 €		
2021	PR	x	CC ESTUAIRE ET SILLON	Protection du milieu naturel et des usagers à Prinquiau par amélioration du système d'assainissement	A	15 mars 2021 au 15 juillet 2021	286 088,00 €		200 000,00 €											200 000,00 €		
2021	PR	x	CC ESTUAIRE ET SILLON	Rénovation énergétique du bât. 10 à Savenay et du multi-accueil 123 Soleil à St Etienne de Montluc	A	31 décembre 2021 au 31 décembre 2022	284 219,00 €		198 953,30 €												198 953,30 €	
2021	PR	x	CAMPBON	Isolation – Changement des ouvertures de la mairie	A	1 ^{er} juin 2021 au 15 octobre 2021	60 000,00 €		30 000,00 €												30 000,00 €	
2021	PR	x	LA CHAPELLE LAUNAY	Rénovation énergétique des bâtiments – mairie et salle de la Vallée	A	1 ^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022	130 150,00 €		104 120,00 €												104 120,00 €	
2021	PR	x	LA CHAPELLE LAUNAY	Rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire Jules Verne	A	1 ^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022	328 776,50 €		263 021,20 €												263 021,20 €	
2021	PR	x	LA CHAPELLE LAUNAY	Presbytère – Travaux de réhabilitaition	A	1 ^{er} avril 2021 au 31 décembre 2023	400 780,00 €		80 000,00 €											80 000,00 €		
2021	PR	x	QUILLY	Rénovation énergétique par l'installation d'une chaudière à bois à l'école	A	31 mars 2021 au 30 juillet 2021	31 650,00 €		15 825,00 €												15 825,00 €	
2021	PVD PR	x	SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Aménagement mobilités douces A	A	1er août 2021 au 31 mars 2022	69 380,00 €		35 000,00 €											35 000,00 €		
2021	PVD PR	x	SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) Phase 1-2021	A	1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	170 480,00 €		60 000,00 €											60 000,00 €		
2021	PR	х	CUMA DU SILLON CAMPBON	Aide au renouvellement des agro équipements nécessaires à la transition agro écologique	A				7 950,00 €													
2021	PVD PR	x	SAVENAY	Dématérialiser ou améliorer l'expérience d'une démarche en ligne	A				8 400,00 €													
2021	PR	x		Soutin pour lutter contre l'abandon des animaux de compagnie	A				38 471,00 €													
2021	PR	х	Conservatoire du Littoral LAVAU SUR LOIRE	Restauration écologique, espaces protégés, protection du littoral, renforcement des barrages	A				500 000,00 €													
2021	PR	x	ATLANTEC MALVILLE	Objectif : moderniser la ligne de production et développer de nouveaux produits	A				861 474,00 €													
2021	PR	x	CINEMA NOVA	Aides versées par le centre national de la cinématographie (plan urgence exploitation	A				32 111,00 €													
				TOTAUX			2 304 297,50 €		4 416 534,50 €											615 825,00 €	611 919,50 €	

FS France Services
TEPCWritoire à énergie positive pour la croissance verte
PEEPEFContrat de plan Etat-Région
PR PR Plan de relance
PC PC Pacte de Cordemais
TI TI Territoire d'industrie

															,	Subvention PROJET : solli ACTION : accord	citées (X)								
Orientation stratégique	Prg Etat	Plan de relance CPER	Maître d'ouvrage	Opération (projet/action)	Projet ou Action	Calendrier prévisionnel	Coût prévisionnel HT	DETR	DSIL	DSIL PR	DSIL RE	DRAC	DDTM	ANCT	AUTRES	-	ARS	Banque des territoires	ADEME	AELB	CEREMA	ANAH	-	-	TOTAL
	PR	х	LA CHAPELLE LAUNAY	Réhabilitation du Presbytère – Réalisation diagnostics préalables (sanitaire et architectural)	А	21 octobre 2020 au 31 décembre 2024	13 200,00 €			5 200,00 €															5 200,00 €
	PR		PRINQUIAU	Aménagement de la Maison du Bienveillant	А	19 octobre 2020 au 30 avril 2021	387 500,00 €			135 625,00 €															135 625,00 €
	PR	x	STE DE PEINTURE INDUSTRIELLE MALVILLE	Modernisation et diversification de la filière aéronautique	А										800 000,00 €										800 000,00 €
	PR	x	LE POINT DU JOUR SAVENAY	Fabriques de territoires	А										150 000,00 €										150 000,00 €
	PVD PR	x	LES EAUX VIVES SAVENAY	Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté	A										72 035,00 €										72 035,00 €
	PVD PR	x	CC ESTUAIRE ET SILLON	Réhabilitation des aires d'accueil de gens du voyage	A										60 118,00 €										60 118,00 €
	PR	x	DISTRIBUTION SERVICES INDUSTRIELLES LAVAU SUR LOIRE	Développement et transformation des entreprises sociales inclusives	А										27 274,00 €										27 274,00 €
	PR	x	ACCES-REAGIS PRINQUIAU	Financement d'un diagnostic de territoire ou d'étude préalable à un investissement de réemploi,	А										5 957,00 €										5 957,00 €
	PR	х	CONSEIL REGIONAL SAVENAY	réparation et réutilisation	A										625 000,00 €										625 000,00 €
	PR	x	CC ESTUAIRE ET SILLON	Réhabilitation de la STEP de la Portrais à Cordemais	A	22 mars 2021 au 15 juin 2021	142 074,00 €			100 000,00 €															100 000,00 €
	PR	х	CC ESTUAIRE ET SILLON	Protection du milieu naturel et des usagers à Prinquiau par amélioration du système d'assainissement	A	15 mars 2021 au 15 juillet 2021	286 088,00 €			200 000,00 €															200 000,00 €
	PR	x	CC ESTUAIRE ET SILLON	Rénovation énergétique du bât. 10 à Savenay et du multi-accueil 123 Soleil à St Etienne de Montluc	А	31 décembre 2021 au 31 décembre 2022	284 219,00 €				198 953,30 €														198 953,30 €
	PR	х	CAMPBON	Isolation – Changement des ouvertures de la mairie	А	1 ^{er} juin 2021 au 15 octobre 2021	60 000,00 €				30 000,00 €														30 000,00 €
	PR	х	LA CHAPELLE LAUNAY	Rénovation énergétique des bâtiments – mairie et salle de la Vallée	А	1 ^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022	130 150,00 €				104 120,00 €														104 120,00 €
	PR	х	LA CHAPELLE LAUNAY	Rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire Jules Verne	А	1 ^{er} juin 2021 au 31 décembre 2022	328 776,50 €				263 021,20 €														263 021,20 €
	PR	х	LA CHAPELLE LAUNAY	Presbytère – Travaux de réhabilitaition	А	1 ^{er} avril 2021 au 31 décembre 2023	400 780,00 €			80 000,00 €															80 000,00 €
	PR	х	QUILLY	Rénovation énergétique par l'installation d'une chaudière à bois à l'école	А	31 mars 2021 au 30 juillet 2021	31 650,00 €				15 825,00 €														15 825,00 €
	PVD PR	x	SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Aménagement mobilités douces	А	1er août 2021 au 31 mars 2022	69 380,00 €			35 000,00 €															35 000,00 €
	PVD PR	x	SAINT-ETIENNE DE MONTLUC	Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) Phase 1-2021	А	1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021	170 480,00 €			60 000,00 €															60 000,00 €
	PR	x	CUMA DU SILLON CAMPBON	Aide au renouvellement des agro équipements nécessaires à la transition agro écologique	А										7 950,00 €										7 950,00 €
	PVD PR	x	SAVENAY	Dématérialiser ou améliorer l'expérience d'une démarche en ligne	А										8 400,00 €										8 400,00 €
	PR	х	ANIM TOIT PRINQUIAU	Soutin pour lutter contre l'abandon des animaux de compagnie	А										38 471,00 €										38 471,00 €
	PR	x	Conservatoire du Littoral LAVAU SUR LOIRE	Restauration écologique, espaces protégés, protection du littoral, renforcement des barrages	А										500 000,00 €										500 000,00 €
	PR	x	ATLANTEC MALVILLE	Objectif : moderniser la ligne de production et développer de nouveaux produits	А										861 474,00 €										861 474,00 €
	PR	x	CINEMA VICTORIA CINEMA NOVA MONTLUC CINEMA	Aides versées par le centre national de la cinématographie (plan urgence exploitation	А							32 111,00 €													32 111,00 €
				TOTAUX			2 304 297,50 €			615 825,00 €	611 919,50 €	32 111,00 €			3 156 679,00 €										4 416 534,50 €

FS France Services
EPCWritoire à énergie positive pour la croissance verte
2PEFContrat de plan Etat-Région
PR Plan de relance
PC Pacte de Cordemais
TI Territoire d'industrie

Annexe 4-3 Actions financées par la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Plan de Relance régional

Bénéficiaire	Localisation	Intitulé op	Date d'attribution de l'aide	Section	Montant voté
COMMUNE DU TEMPLE DE BRETAGNE	LE TEMPLE-DE-BRETAGNE	Au titre du Fonds d'urgence pour le maintien des professionnels de santé, aménagement d'un cabinet médical au Temple de Bretagne	21/05/21	Investissement	3 364,00 €
CTRE HOSPITALIER DE SAVENAY	SAVENAY	Equipements biomédicaux, informatiques et mobiliers, dans le cadre du fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers et de l'AAP hôpitaux de proximité de l'ARS Pays de la Loire	12/02/21	Investissement	31 625,00 €
COMMUNE DE QUILLY	QUILLY	FRDC : Equipement de sanitaires publics	31/03/21	Investissement	3 311,00 €
COMMUNE DE QUILLY	QUILLY	Fonds école : Installation d'une chaudière bois à l'école primaire	31/03/21	Investissement	3 165,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	SAINT-ETIENNE-DE- MONTLUC	La déconstruction de 10 bâtiments sur le site de la Croix Gaudin	12/02/21	Investissement	470 845,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	SAVENAY	L'acquisition de véhicules électriques et l'installation de bornes de recharge	21/05/21	Investissement	107 482,00 €
COMMUNE DE BOUEE	BOUEE	Le renouvellement des équipements communaux	23/09/21	Investissement	23 380,00 €
COMMUNE DE BOUEE	BOUEE	Le renouvellement du matériel de restauration scolaire	23/09/21	Investissement	10 000,00€
COMMUNE DE BOUEE	BOUEE	La reprise de biens communaux	23/09/21	Investissement	14 338,00 €
COMMUNE DE CAMPBON	CAMPBON	PLRIC : Création de cheminements et sécurisation des déplacements doux sur la RD100	21/05/21	Investissement	75 000,00 €
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE LA REGION NAZARIENNE ET DE L ESTUAIRE	CAMPBON	L'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et ombrières dans le cadre de la réhabilitation de l'usine de production d'eau potable de Campbon	12/02/21	Investissement	194 000,00 €
					936 510,00 €

Annexe 5 - Les engagements des opérateurs de l'État

- 5-1 La Banque des Territoires
- 5-2 L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne



La Banque des territoires, un acteur majeur de l'accompagnement des projets territoriaux

1- Principales missions de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'acteur financier au service des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales.

La CDC est organisée autour de 5 métiers : la gestion d'actifs, la gestion de participations stratégiques, les retraites et la solidarité, le financement des entreprises via BPI France, le financement des projets de territoire via sa direction : « la Banque des Territoires ». Cette dernière concentre les moyens d'intervention dédiés aux territoires pour lutter contre les fractures sociales et territoriales ; elle met à la disposition des territoires ses moyens en ingénierie et ses capacités de prêt à long terme mais également d'investissement en fonds propres.

Elle accompagne les porteurs de projet qui contribuent à des territoires plus attractifs, plus durables, plus connectés et plus inclusifs.

2- Contribution au plan de relance

La Caisse des Dépôts appuie le plan de relance de l'Etat en déployant 26 Mds d'euros en fonds propres.

Ces 26 Mds d'euros permettront d'accroître le soutien de la Banque des Territoires en ingénierie, mais également d'investir dans des sociétés de projets aux côtés de collectivités locales (dans des sociétés d'économie mixte) ou d'acteurs économiques privés. Au-delà de sa contribution en fonds propres, la Banque des Territoires poursuit son activité de financement en prêts sur le Fonds d'épargne. Les dépôts sur les livrets d'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable, livret d'épargne populaire) contribuent à la construction et à la rénovation énergétique des logements sociaux, mais également au financement des projets des collectivités locales.

La Banque des Territoires déploiera son plan d'action sur 4 axes prioritaires : la transition écologique, la santé et le vieillissement, l'attractivité économique des territoires à enjeux et le numérique.

Ainsi, dans le cadre du plan de relance gouvernemental du commerce, la Banque des Territoires mobilise 1 Md d'euros et renforce ses offres pour les commerces de centre-ville (accompagnement des territoires en identifiant les effets de la crise sur leurs commerces, co-financement de postes managers de commerces, financement de solutions de e-commerce et création de foncières de redynamisation).

<u>3- Rappels sur les modalités d'intervention de la Banque des territoires pour accompagner les projets locaux</u>

Dans le cadre du déploiement d'un accompagnement sur mesure des projets de territoires des collectivités territoriales, la Banque des Territoires accompagne l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités ainsi que leur financement.

Accompagnement à l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités territoriales

Via un service de renseignement téléphonique et des conférences

La Banque des Territoires via son service « Territoires Conseils » répond aux questions juridiques et financières des collectivités territoriales. Ce service est offert à toutes les communes de moins de 20 000 habitants, aux EPCI et aux communes nouvelles sans limite de taille (territoiresconseils@caissedesdepots.fr).

Via une plateforme numérique

La Banque des Territoires a créé une plateforme numérique
banquedesterritoires.fr> qui a pour ambition de faciliter l'accès des porteurs de projet à l'information territoriale ainsi qu'aux offres de la Banque des Territoires et à celles de ses partenaires. Cette infrastructure numérique simplifie l'accès des collectivités aux services suivants :

- · des ressources juridiques et thématiques ;
- une newsletter sur l'actualité des collectivités territoriales (Localtis);
- une base de bonnes pratiques territoriales qui permet la mise en relation de porteurs de projet ;
- des guides pédagogiques sur les thématiques d'intérêt des élus ;
- la possibilité de s'inscrire à des web conférences et des téléconférences juridiques ;
- la possibilité de s'inscrire à des journées d'information à Paris et en région sur les sujets de préoccupations des élus ;
- la mise en relation avec un écosystème d'opérateurs publics et privés, qui peuvent contribuer à l'accélération des projets de territoire.

https://www.banquedesterritoires.fr/collectivites-locales

Via un soutien à l'ingénierie des projets

La Banque des Territoires peut apporter aux collectivités locales qui en ont le plus besoin :

- Appui d'experts internes ;
- Financement à 100% d'études (cabinets présélectionnés par la Banque des Territoires dans le cadre de marchés à bons de commande)
- Ou co-financement à 50% d'études (cabinet choisi par la collectivité). Ce taux peut atteindre 80% en Outre-Mer.

L'objectif de ces appuis est de contribuer à des territoires plus connectés, plus inclusifs, plus durables et plus attractifs. Ils peuvent être mobilisés pour des études thématiques ou l'élaboration d'une stratégie territoriale.

La Banque des Territoires apporte des solutions de financement de long terme aux collectivités territoriales.

Via des prêts sur fonds d'épargne

Pour soutenir l'investissement territorial, la CDC, apporte des financements de long terme aux collectivités territoriales.

Les caractéristiques des prêts de la CDC se distinguent des offres pratiquées par les autres acteurs du financement des collectivités territoriales à plusieurs titres :

- Des conditions financières (taux d'intérêt et des modalités identiques et non discriminants pour toutes les collectivités), quelles que soient leur santé financière et leur localisation ;
- Toutes les collectivités territoriales sont éligibles, y compris les plus petites d'entre elles sans montant plancher, ni plafond ;
- Les durées de prêt sont exceptionnellement longues (alignées sur la période d'amortissement des actifs financés) et peuvent aller jusqu'à 60 ans.

Ainsi les prêts de la CDC visent notamment à soutenir des projets en faveur :

- de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement ;
- de la rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- de la construction et la modernisation des établissements éducatifs
- d'infrastructures de transport (y compris les ponts);
- de la biodiversité et de la transition écologique ;
- de Quartiers Prioritaires de la Ville ;
- d'« Actions Cœur de Ville » et de « Petites Villes de Demain » ;
- de la construction ou rénovation d'établissement médico-social et de santé ;
- de la relance touristique ;
- du renouvellement urbain ;
- de la construction ou rénovation de logements sociaux pour personnes dépendantes;
- du développement territorial.

Via des investissements en fonds propres dans les projets territoriaux

La Banque des Territoires investit à long terme, en investisseur avisé, dans des projets territoriaux d'intérêt général qui contribuent à des territoires plus inclusifs, plus durables, plus connectés, plus attractifs.

La Banque des Territoires intervient principalement par des prises de participations dans des structures de projets, d'initiative publique, parapublique ou privée, en capital, compte-courant d'associés, titres participatifs, obligations convertibles ou avances remboursables. Elle peut également intervenir dans des sociétés multi-projets (fonds dédiés, foncières, entreprises publique locales et filiales associées, associations), l'intermédiation permettant, dans certains cas, de démultiplier les investissements de façon efficace.

<u>Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et du Grand Plan d'Investissement</u>, la CDC est le principal opérateur, pour le compte de l'Etat, des actions s'adressant aux territoires, notamment dans les domaines de l'innovation territoriale, du numérique, de l'éducation et de la formation.

Contribution aux programmes nationaux territoriaux

La Banque des Territoires contribue à la mise en œuvre de certains programmes nationaux, parmi lesquels :

Action Cœur de Ville : la Banque des territoires est l'un des principaux partenaires de ce programme qu'elle accompagne en ingénierie et sur lequel elle mobilise ses financements (prêts et investissements).

Petites Villes de Demain: en complément de ses prêts et de ses investissements, la Banque des territoires a mis en place une enveloppe de subventions pour soutenir l'ingénierie des territoires sélectionnés. Une partie de cette enveloppe sera mise en œuvre en région Pays de Loire par les conseils départementaux. Elle permettra de co-financer des chefs de projet du programme (25 % du coût), ainsi que des études (max 50 % du coût TTC) afin de faire émerger et sécuriser des projets (à noter : le marché à bons de commande PVD reste à la main de la Banque des Territoires).

Territoires d'Industrie: la Banque des Territoires, aux côtés de l'Etat et de sept opérateurs nationaux, mobilise des moyens financiers, techniques et humains (ingénierie et investissement) en partenariat avec les conseils régionaux, acteurs clé de la stratégie industrielle territoriale, pour faciliter le déploiement de nouveaux projets industriels.

France Services: la Banque des Territoires est l'un des partenaires majeurs du programme en assumant le rôle d'animation de la politique publique aux cotés de l'Etat et des partenaires et en contribuant au financement de structures fixes et itinérantes.

Quartiers productifs: la Banque des Territoires contribue à accompagner les collectivités dans la définition de stratégies territoriales de développement économique et rendre plus accessible l'offre de dispositifs existants, dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs pour les quartiers prévoyant 225 millions d'euros d'investissements et d'ingénierie sur trois ans.





11e Programme d'intervention 2019-2024 de l'agence de l'eau

Zoom sur deux thématiques essentielles pour la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques dans vos CRTE

VOTRE PROJET	CREDITS AGENCE DE L'EAU
Améliorer le fonctionnement de vos systèmes d'assainissement de votre collectivité (réseaux d'eaux usées et station d'épuration)	Des aides pour la réalisation de travaux visant à améliorer les performances épuratoires et la collecte des effluents des systèmes d'assainissement afin de limiter les rejets compromettant le bon état des eaux ou certains usages sensibles à la qualité de l'eau (baignade, production de coquillages, pêche à pied). Ces aides bonifiées pour une liste resserrée de systèmes d'assainissement prioritaires (SAP). Des taux d'aides de 30 % majorables jusqu'à 60 %.
Consolider la surveillance de vos systèmes d'assainissement pour	⇒ Des aides renforcées pour la gestion intégrée des eaux pluviales (taux = 50%) afin de réduire l'impact des déversements par temps de pluie
vérifier l'efficacité de vos équipements	⇒ Des aides jusqu'en 2021 pour achever la mise en place de l'autosurveillance (taux = 70%)
Une infiltration des eaux pluviales à la parcelle	⇒ Une dégressivité des aides accélérée lorsque les systèmes d'assainissement sont déclarés non-conformes vis-à-vis de la directive ERU
	⇒ Des aides (taux = 50%) pour réduire à la source les pollutions dues aux micropolluants
Restaurer vos rivières et vos milieux aquatiques	Des programmes d'action (dont l'acquisition) ambitieux qui visent la correction des altérations hydromorphologiques des cours d'eau, la restauration des zones humides, de la continuité écologique et de la biodiversité.
	⇒ Priorité aux actions coordonnées dans les Contrats territoriaux Eau (outil partenarial avec Région, Département et Etat) et aux démarches globales qui prennent en compte, à l'échelle d'un bassin versant, l'ensemble des usages de l'eau et leurs effets sur les milieux aquatiques.
	Des aides recentrées sur les masses d'eau dégradées ou en risque et particulièrement celles proches du bon état
	Des taux d'aides de 30 à 50 %

Pour connaître l'ensemble des autres aides du 11è programme* de l'agence de l'eau en faveur des collectivités (économies d'eau, sensibilisation,..), consultez : https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/collectivites/aides-pour-les-collectivites.html

Et contactez vos interlocuteurs habituels de l'agence pour des renseignements ou des conseils pour constituer votre demande à déposer via le service en ligne « Démarches simplifiées ». https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/services-en-ligne/deposer-sa-demande-daide-en-ligne.html

*Le programme fait l'objet d'une révision au 01 01 2022 ; les éléments présentés dans cette fiche pourraient évoluer à la marge.